

4. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

4.1 | Stand d'information sur le projet

Dans ce groupe, Jules Fournier (chef de projet NORDEX France) vous a présenté le financement d'un parc éolien, les retombées locales et le résultat des études d'impact. Vous pouvez retrouver le support de la présentation sur le site internet du projet, dans les documents de la concertation : www.eolien-oussoy-vareennes.alterconcerto.fr/page/les-documents-de-la-concertation

A l'issue de cette présentation, les participants ont posé les questions suivantes :

➤ **Sur le projet**

Question : Pourquoi avez-vous choisie cette Zone d'Implantation Potentielle ?

Réponse de NORDEX France : Cette zone a été déterminée en fonction des différentes contraintes présentes sur le territoire (autoroute, faisceau hertzien de l'armée, ligne à haute tension) et notamment de l'emplacement des habitations, afin d'en être le plus loin possible. La réglementation nous impose de nous éloigner de 500m au minimum mais nous avons souhaité nous éloigner au maximum des hameaux. Si la zone était déplacée sur une autre partie du territoire communal ou plus au sud de la Communauté de Communes, les éoliennes seraient plus proches des habitations.

Question : Combien d'habitations seront alimentées par les éoliennes de Vareennes-Changy ?

Réponse de NORDEX France : Nous estimons qu'1MW équivaut à alimenter 1000 habitants en électricité. Ainsi avec 3 éoliennes de 4,5 MW, l'électricité produite pourra alimenter environ 13 500 habitants.

Question : A quel endroit sera situé le centre de maintenance pour le parc éolien de Vareennes-Changy ?

Réponse de NORDEX France : Le centre de maintenance qui sera utilisé pour le futur parc de Vareennes-Changy est celui qui se trouve à Janville dans le département de l'Eure-et-Loir. Ce centre de maintenance, mis en service en 2007, aura pour rôle de garantir le bon fonctionnement des machines installées. Vous avez eu l'occasion de le découvrir lors de la visite du Parc éolien d'Espiers le samedi 22 juin 2019.

➤ **Sur la durée de vies des éoliennes et le démantèlement**

Question : Que se passe-t-il si NORDEX fait faillite ? Qui paye le démantèlement des éoliennes ?

Réponse de NORDEX France : Une provision de 50 000 est consignée à la Caisse des Dépôts avant la mise en œuvre du parc. Cela permet de couvrir une partie du coût du démantèlement. Le reste est financé par la revente et la revalorisation des matériaux.

En aucun cas, le démantèlement ne sera à la charge du propriétaire terrien, de l'exploitant agricole ou encore de la commune. Nous vous renvoyons à l'arrêté du 26 août 2011, qui fixe les règles en termes de démantèlement pour les éoliennes.

Question : A quelle profondeur est réalisée le démantèlement ?

Réponse de NORDEX France : La profondeur de béton enlevée lors du démantèlement dépend de la zone sur laquelle est implantée l'éolienne. Cette profondeur est de :

- 1 mètre minimum sur une parcelle agricole,
- 2 mètres sur une zone forestière.

De plus, NORDEX France s'engage de plus en plus à aller au-delà de la législation en retirant entièrement le socle en béton à la fin de l'exploitation.

Question : Quelle est la durée de vie des machines ?

Réponse de NORDEX France : Aujourd'hui, la durée de vie des machines est de 25 ans. Cependant, un repowering est possible. Il s'agit du remplacement des éoliennes en fin de vie par de nouvelles machines plus performantes.

➤ **Sur le financement**

Question : Qui finance les études ? Quels en sont les coûts ? Qui les réalise ?

Réponse de NORDEX France : Différents bureaux d'études spécialisés réalisent les études. Ces bureaux d'études sont indépendants et mandatés par NORDEX France. Nous ne connaissons pas encore le coût final des différentes études, mais elles sont de l'ordre de 20 000€ en moyenne.

Question : Existe-il des subventions ou des aides pour le développement de l'éolien ?

Réponse de NORDEX France : Il n'existe pas de subventions ou d'aide de la part du contribuable pour la construction des parcs éoliens.

Remarque : Le financeur du parc est le contribuable.

Réponse de NORDEX France : Le financement d'un parc éolien se fait à 20% en fond propre de NORDEX France et à 80 % par emprunts auprès des banques. NORDEX France peut également mettre en place un financement participatif si les communes et habitants concernés le souhaitent. Le contribuable ne participe donc pas financièrement à la construction d'un parc éolien.

Question : Qui emprunte 80% aux banques ?

Réponse de NORDEX France : C'est NORDEX France qui emprunte aux banques.

Remarque : En Ille et Vilaine, des habitants ont dû aller chercher des fonds aux Pays-Bas.

Réponse de NORDEX France : Il est en effet plus long de réaliser un projet 100% citoyens que de le réaliser avec un développeur. Un exemple de projet citoyen est celui dans le Puy-de-Dôme à Montcel. Les riverains, réunis en association ont lancé un projet éolien citoyen.

➤ **Sur les risques**

Question : Quel est l'impact des éoliennes sur les vaches ?

Réponse de NORDEX France : Aujourd'hui des études sont en cours afin de déterminer si les éoliennes peuvent avoir un impact sur les animaux et notamment les vaches. Concernant le cas de Nozay, les premiers résultats des études n'incriminent pas les éoliennes mais plutôt le raccordement électrique.

4.2 Stand sur les mesures compensatoires et d'accompagnement

Sur ce stand Romain CLUET (chef de projet NORDEX France) a réalisé une présentation des mesures compensatoires et d'accompagnement.

Les mesures compensatoires ont pour objet d'apporter une contrepartie aux effets négatifs notables, directs ou indirects, du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits. Elles sont mises en œuvre en priorité sur le site endommagé ou à proximité de celui-ci afin de garantir sa fonctionnalité de manière pérenne.



Les mesures d'accompagnement n'ont pas pour objectif de compenser un impact du parc éolien, ce sont des mesures volontaires et non obligatoires qui répondent à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire et de leur environnement ou à des projets liés au développement des énergies renouvelables et à la transition énergétique en local. Ces mesures d'accompagnement sont co-construites avec le territoire.

Vous pouvez retrouver le support de la présentation sur le site internet du projet, dans les documents de la concertation : www.eolien-oussoy-varenes.alterconcerto.fr/page/les-documents-de-la-concertation

Les participants ont posé les questions suivantes tout au long de la présentation :

➤ **Sur les études**

Question : A-t-on besoin de brider les éoliennes pour le bruit ?

Réponse de NORDEX France : Au pied d'une éolienne, le bruit généré est compris entre 40 et 50 dBA. Une fois à 500 mètres, une éolienne ne dépasse pas les 35 dBA afin de respecter l'intégralité des réglementations acoustiques. Cependant, le bruit perçu des éoliennes n'est pas le même toute l'année car il varie notamment en fonction de la vitesse et de la direction du vent. Les études acoustiques permettent de déterminer le bruit en fonction des saisons et donc de déterminer si un bridage est nécessaire. Nous vous renvoyons à l'atelier n°1, et notamment au support de présentation, où nous avons explicité la réglementation acoustique sur l'éolien.

Question : Les grues vont-elles être impactées par les éoliennes ?

Réponse de NORDEX France : Un bureau d'études écologiques travaille sur les enjeux de la grue. En fonction des résultats des études, des solutions pourront être mises en place afin de ne pas impacter leur cycle de vie et leurs déplacements. Les éoliennes pourront notamment être bridées à certains moments de l'année. De plus, après la construction du parc, un suivi de mortalité est exigé et sera donc réalisé.

Question : A quelle période les études environnementales pour les oiseaux sont-elles effectuées ?

Réponse de NORDEX France : Les écologues se rendent sur site tout au long de l'année afin d'avoir des données les plus représentatives possible. Les études sont menées sur l'ensemble d'un cycle écologique, c'est-à-dire sur une année complète.

Question : Les résultats des différentes études peuvent-ils faire arrêter le projet ?

Réponse de NORDEX France : L'impact sur le projet éolien sera en fonction des enjeux qui ressortiront des études réalisées. Nous vous tiendrons au courant des résultats des études lors des prochains rendez-vous de la concertation.

➤ **Sur les mesures d'accompagnement**

Question : A quel moment seront réalisées les mesures compensatoires et d'accompagnement ?

Réponse de NORDEX France : Les mesures commenceront à s'initier et se mettre en place au moment de la construction du parc.

Question : Qu'est-il possible de faire pour le paysage ?

Réponse de NORDEX France : Un bureau d'études réalise des études pour connaître les différents enjeux en termes de paysage sur la commune et déterminera les mesures à mettre en place pour limiter l'impact visuel. Avec les résultats, des aménagements paysagers pourront être réalisés sur le territoire : mise en place de haies paysagères, enterrement de lignes électriques...

Question : Comment diminuer visuellement l'impact des éoliennes dans le paysage ? Quelle démarche doit-on mener afin de réaliser des aménagements ?

Réponse de NORDEX France : Aujourd'hui et tout au long de la démarche de concertation, vous pouvez donner vos idées de mesures d'accompagnement et notamment pour le paysage. Ces mesures seront ensuite prises en compte dans le dossier qui sera déposé.

Les participants ont ensuite travaillé sur carte, à l'aide de post-it, afin de donner leurs idées de mesures d'accompagnement.

Voici les propositions de mesures d'accompagnement recueillies :

Sur la voirie :

- Faire une nouvelle sortie d'autoroute vers Paris
- Refaire certains chemins à Oussoy-en-Gâtinais et Varennes-Changy
- Refaire les fossés à Varennes-Changy
- Refaire la route au hameau de la Golotte

Sur les réseaux électriques :

- Enfouir les réseaux électriques

Sur les pistes cyclables :

- Améliorer la piste cyclable notamment en termes de sécurité
- Continuer la piste cyclable afin de desservir l'école

Sur les énergies renouvelables

- Mettre des panneaux photovoltaïques au bord de l'autoroute

Nous vous remercions pour toutes ces propositions. NORDEX France étudiera ces propositions et apportera un retour sur leur faisabilité ou non lors du prochain rendez-vous de la concertation.

5. LA PROCHAINE ÉTAPE DE LA CONCERTATION.

Nous vous tiendrons au courant de la date du prochain rendez-vous de la concertation.

D'ici là, vous retrouverez toutes les informations sur le projet à l'adresse suivante : www.eolien-oussoy-varenes.alterconcerto.fr

ANNEXES



Quelles sont vos questions
sur les mesures d'accompagnement?

A quel moment sont
réalisées les
mesures?

Pendant la
construction du
parc.

Qu'est-il possible
de faire pour
le paysage?

Le BE
dans les enjeux et
des mesures pour
le paysage

Comment diminuer
visuellement?
Quelle démarche?

Donner vos
idées.

Quelles sont vos questions
sur les mesures d'accompagnement?

A t-on besoin de
bridage pour le
bruit ?

Le bruit n'est
pas le même toute
l'année.

Comment faire
pour les grues?

Un bureau
d'études travail
sur les enjeux de
la zno.

Un suivi de
mortalité est
exigé.

Quand sont réalisées
les études enviro
pour les oiseaux?

Toute
l'année.

Le résultat des
études, peuvent-elles
faire arrêter le projet?

Tout
dépend des
enjeux

NORDEX France

Projet éolien des Ailes du Gâtinais

Groupe de travail n°1

Mercredi 22 janvier 2020



SOMMAIRE

1. Introduction et rappel du contexte	3
2. Objectifs de la réunion.....	3
3. Les participants à la réunion.....	4
4. Le déroulé de la réunion.....	5
5. Synthèse des échanges	6
6. Les prochaines étapes de la concertation	14
ANNEXES	15

1. INTRODUCTION ET RAPPEL DU CONTEXTE

Lors de l'atelier de concertation du 14 novembre 2019 à Varennes-Changy, un premier travail de co-construction autour des mesures de compensation et d'accompagnement avait été initié.

NORDEX France a souhaité continuer ce travail avec les élus des communes concernées, et les a donc conviés à un groupe de travail autour de ces mesures de compensation et d'accompagnement.

Madame la Maire de Varennes-Changy ne souhaitant plus prendre part à la démarche de concertation en cette période de réserve électorale, le groupe de travail a également été ouvert aux riverains ayant déjà émis des propositions lors des derniers ateliers.

Ainsi, le mercredi 22 janvier 2020, s'est tenu le premier groupe de travail autour du projet éolien des Ailes du Gâtinais.

2. OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Les objectifs de ce premier groupe de travail étaient de :

- Faire un point sur le projet technique ;
- Poursuivre la co-construction des mesures d'accompagnement proposées lors du dernier atelier et recueillir de nouvelles propositions de mesures ou de projets locaux ;
- Elaborer ensemble la suite de la démarche de concertation.

3. LES PARTICIPANTS À LA RÉUNION

Le groupe de travail n°1 a rassemblé 11 participants.

Étaient présentes **les personnes suivantes** :

- Nicole ANGELVY - Oussoy-en-Gâtinais
- Pierre ANGELVY – Oussoy-en-Gâtinais
- Guy BAILLEUL – Oussoy-en-Gâtinais
- Christian CHALIFOUR – Varennes-Changy
- Claude CHARPENTIER – Oussoy-en-Gâtinais
- Franck DELOINCE – Ouzouer-des-Champs
- André LEBOEUF – Oussoy-en-Gâtinais
- Mme LEBOEUF – Oussoy-en-Gâtinais
- Angélique PETERS – Varennes-Changy
- M. PETERS – Varennes-Changy
- Claude TROQUET – Varennes-Changy
- Yveline TROQUET – Varennes-Changy

L'équipe Mazars Concertation :

- Eloïse RABIN – Consultante
- Charline VIALLE – Consultante

L'équipe NORDEX France :

- Romain CLUET – Chef de projets éoliens
- Jules FOURNIER – Chef de projets éoliens
- Elsa KUFFLER – Chargée de concertation

4. LE DÉROULÉ DE LA RÉUNION

Ce groupe de travail s'est déroulé en trois temps :

- Un premier temps de rappel du projet technique ;
- Un deuxième temps de présentation des mesures proposées lors du dernier atelier, avec un travail sur carte afin d'affiner et géolocaliser les mesures réalisables ;
- Un troisième temps de réflexion sur la recherche de nouvelles mesures ou de projets locaux.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu du groupe de travail, et en annexes, les photos des Métaplans¹ co-construits en séance. La synthèse des échanges est structurée par thématiques et retranscrit les remarques, questions et propositions émises par les participants.

¹ Métaplan : méthode d'animation et de discussion de groupes

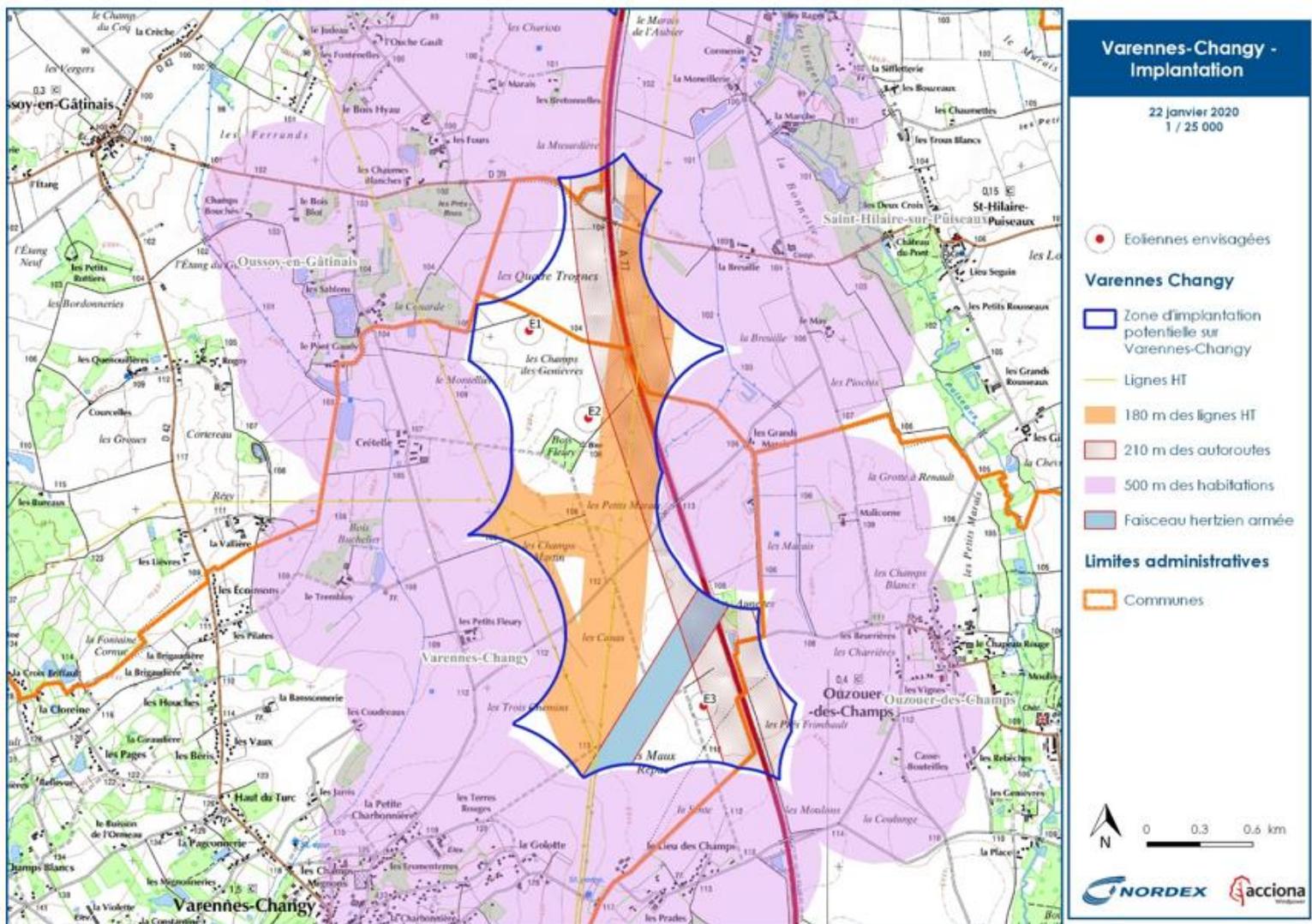
5. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

5.1 | Le projet technique

Jules Fournier (chef de projets NORDEX France) a rappelé les caractéristiques techniques du projet.

L'éolienne n°4, qui était prévue initialement, est aujourd'hui abandonnée en raison de la non sécurisation du foncier (le propriétaire du terrain n'a pas donné son accord).

La trame d'implantation est donc la suivante :



Les chiffres clés du projet

3
éoliennes

4,5 à 5 MW
puissance
nominale

180 m
hauteur
en bout
de pale

Les participants ont posé les questions suivantes sur le projet :

Question : « Pourquoi est-ce important que les éoliennes soient positionnées à proximité de l'autoroute ? »

Réponse de NORDEX France : Afin d'éloigner au maximum les éoliennes des habitations et de créer une trame cohérente avec le paysage, celles-ci sont placées au plus près de l'autoroute. Une distance réglementaire d'éloignement de 210 mètres est également à respecter par rapport à cette dernière.

Question : « L'éolienne E4, qui est supprimée, pourrait-elle être réalisée par la suite ? »

Réponse de NORDEX France : Techniquement, il est possible d'implanter jusqu'à six ou sept machines dans la zone d'implantation. Cependant, notre volonté est de nous éloigner au maximum des habitations et d'implanter des éoliennes sur des parcelles communales lorsque cela est possible.

En cas d'accord avec le propriétaire, il serait techniquement possible d'implanter cette quatrième éolienne.

5.2 | Les mesures de compensation et d'accompagnement

Les participants ont tout d'abord demandé une clarification entre les mesures d'accompagnement et les mesures de compensation.

Les mesures de compensation ont pour objet d'apporter une contrepartie aux effets négatifs notables, directs ou indirects, du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits. Elles sont mises en œuvre en priorité sur le site endommagé ou à proximité de celui-ci afin de garantir sa fonctionnalité de manière pérenne.



Les mesures d'accompagnement n'ont pas pour objectif de compenser un impact du parc éolien, ce sont des mesures volontaires et non obligatoires qui répondent à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire et de leur environnement ou à des projets liés au développement des énergies renouvelables et à la transition énergétique en local. **Ces mesures d'accompagnement sont co-construites avec le territoire.**

Les participants ont ensuite posé les questions suivantes :

➤ **Sur les mesures de compensation et d'accompagnement en général**

Question : « Si le projet est réalisé, à partir de quand les mesures d'accompagnement seront-elles mises en place ? »

Réponse de NORDEX France : Les mesures d'accompagnement peuvent être mises en place dès le début du chantier de construction du parc éolien.

Question : « Quelles seront les mesures de compensation pour la commune de Ouzouer-des-Champs ? »

Réponse de NORDEX France : Le hameau « Le lieu des Champs », situé sur le territoire communal d'Ouzouer-des-Champs, est pris en compte dans les études réalisées. En fonction des retours des bureaux d'études, des mesures seront envisagées.

De plus, nous souhaitons mettre en place un projet de territoire et non pas seulement des mesures commune par commune.

Question : « Qu'est-ce que l'ARP ? Quelles en sont les particularités ? »

Réponse de NORDEX France : L'ARP est un système d'Aides Renouvelables aux Particuliers, qui permet aux particuliers d'être aidés financièrement dans leurs projets, par exemple de revaloriser leurs bâtiments en améliorant l'efficacité énergétique (isolation, chauffage...). Une partie de l'enveloppe financière des mesures d'accompagnement peut être allouée à ce système. Toutes les personnes proches de la zone peuvent en bénéficier. Ce sujet sera creusé lors d'un prochain rendez-vous de concertation.

➤ **Sur les panneaux photovoltaïques**

Question : « Si des panneaux photovoltaïques sont installés dans le cadre des mesures d'accompagnement, doivent-ils obligatoirement être situés dans la zone d'implantation des éoliennes ? »

Réponse de NORDEX France : Ce n'est pas forcément le cas. Dans le cadre des mesures d'accompagnement, il est tout à fait envisageable d'installer des panneaux photovoltaïques dans le bourg de Varennes-Changy. Il est préférable de les installer sur des établissements publics (mairie, école, salle communale...) pour qu'il y ait un intérêt général et que ces dispositifs bénéficient à tous.

Question : « Pourquoi les panneaux photovoltaïques ne pourraient-ils pas être réalisés au bord de l'autoroute ? »

Réponse de NORDEX France : La zone qui longe l'autoroute appartient à l'APRR, c'est donc une zone privée. Les panneaux photovoltaïques n'y seraient pas installés dans l'intérêt général.

Question : « Quel montant pourrait être engagé dans l'installation de panneaux photovoltaïques ? Quelle superficie pourrait prendre ces installations ? »

Réponse de NORDEX France : Les mesures d'accompagnement sont des mesures qui sont volontaristes et non-obligatoires. Elles seront déterminées avec les habitants et les élus de la commune. Il n'y a pas de limite de montant ni de limite de surface. Ces projets seront à construire ensemble.

Question : « Quels sont les bénéfices des panneaux photovoltaïques pour la commune ? »

Réponse de NORDEX France : L'installation de panneaux photovoltaïques permet de diminuer la consommation d'énergie de la commune.

Les participants ont également émis plusieurs remarques :

« Il faut bien prendre en compte l'entretien des installations, après la mise en place des différentes mesures. »

« Attention à la formulation, la sortie d'autoroute proposée est vers Nevers et non vers Paris. »

Suite à ces échanges, les participants ont été invité à travailler sur des cartes du territoire afin de creuser les premières mesures d'accompagnement proposées lors du dernier atelier et qu'il serait possible de mettre en place.

Toutes les mesures sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Proposition	Localisation	Source	A affiner	Budget	Go/ No Go
Voirie	Réaliser une nouvelle sortie d'autoroute vers Paris	Varenes-Changy	Participants atelier novembre			No Go
	Refaire certains chemins	Dans les deux communes	Participants atelier novembre	Chemins pédestres ayant une vue sur le parc / Routes de la zone d'études utilisées pendant la phase de chantier	A définir	Go
	Refaire les fossés	Varenes-Changy	Participants atelier novembre	Différencié fossé privé / public. Vigilance sur la loi sur l'eau		No Go
	Refaire la route	Hameau de la Golotte – Varenes-Changy	Participants atelier novembre			No Go
Réseaux électriques	Enfouir les réseaux électriques		Participants atelier novembre	Chemins et routes ayant une co-visibilité avec le projet en priorité	50 000 à 330 000 €	Go
Pistes cyclables	Améliorer la piste cyclable en termes de sécurité	Piste cyclable existante Varenes-Changy	Participants atelier novembre	Si aménagement en lien avec le tourisme et vue sur le parc		Go / No Go
	Continuer la piste cyclable afin de desservir l'école	Varenes-Changy	Participants atelier novembre			No Go
Les énergies renouvelables	Mettre des panneaux photovoltaïques	Bord de l'autoroute	Participants atelier novembre	Oui mais pas au bord de l'autoroute		Go

Ainsi, les participants ont détaillé les mesures suivantes :

- **Refaire certains chemins**

Chemin du haras vers le lieu-dit des Champs

Chemin longeant la Couarde

Chemin du lieu-dit des Champs

- **Enfouir les réseaux électriques**

Route de Nogent et route de Montargis – Varennes-Changy

Route de Varennes et route de St Hilaire – Oussoy-en-Gâtinais

- **Mettre des panneaux photovoltaïques**

Sur les équipements communaux : école, cantine et salle des fêtes

A Ouzouer-des-Champs

5.3 | Nouvelles propositions de mesures ou de projets locaux

Les élus et riverains ont également pu formuler de nouvelles idées de mesures d'accompagnement mais également de projets locaux qui pourraient être réalisés dans les communes avec les retombées financières du projet.

Voici les différentes remarques et les propositions :

« Il faut déjà améliorer ce que nous avons dans les communes ! »

« Installer des lampadaires avec des panneaux solaires. »

« Installer la fibre. »

« Agrandir et reboiser l'aire de jeux de Varennes-Changy. »

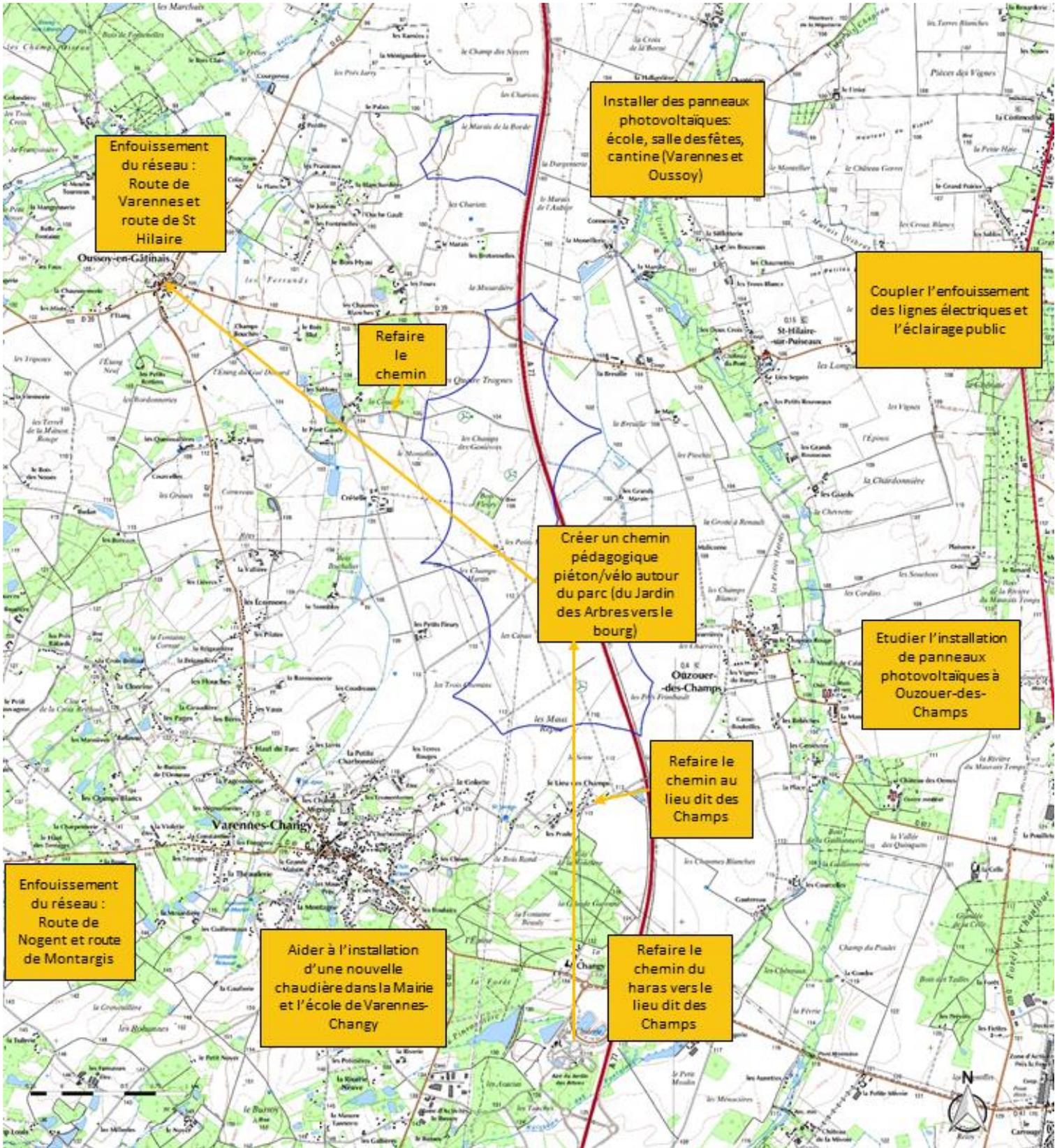
« Créer un chemin pédagogique pour les piétons et les vélos, qui reliera le Jardin des arbres au bourg de Varennes-Changy ! »

« Ce chemin serait-il beaucoup emprunté ? »

« Utiliser la géothermie sur les bâtiments communaux. »

« Aider pour l'installation d'une nouvelle chaudière dans la mairie et l'école de Varennes-Changy. »

La carte co-construite lors du groupe de travail est la suivante :



6. LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

Un second groupe de travail sera organisé en février, nous vous tiendrons au courant de la date prochainement.

De plus, il a été convenu, en accord avec les souhaits des participants et des élus, que le prochain rendez-vous public de concertation aurait lieu après les élections municipales.

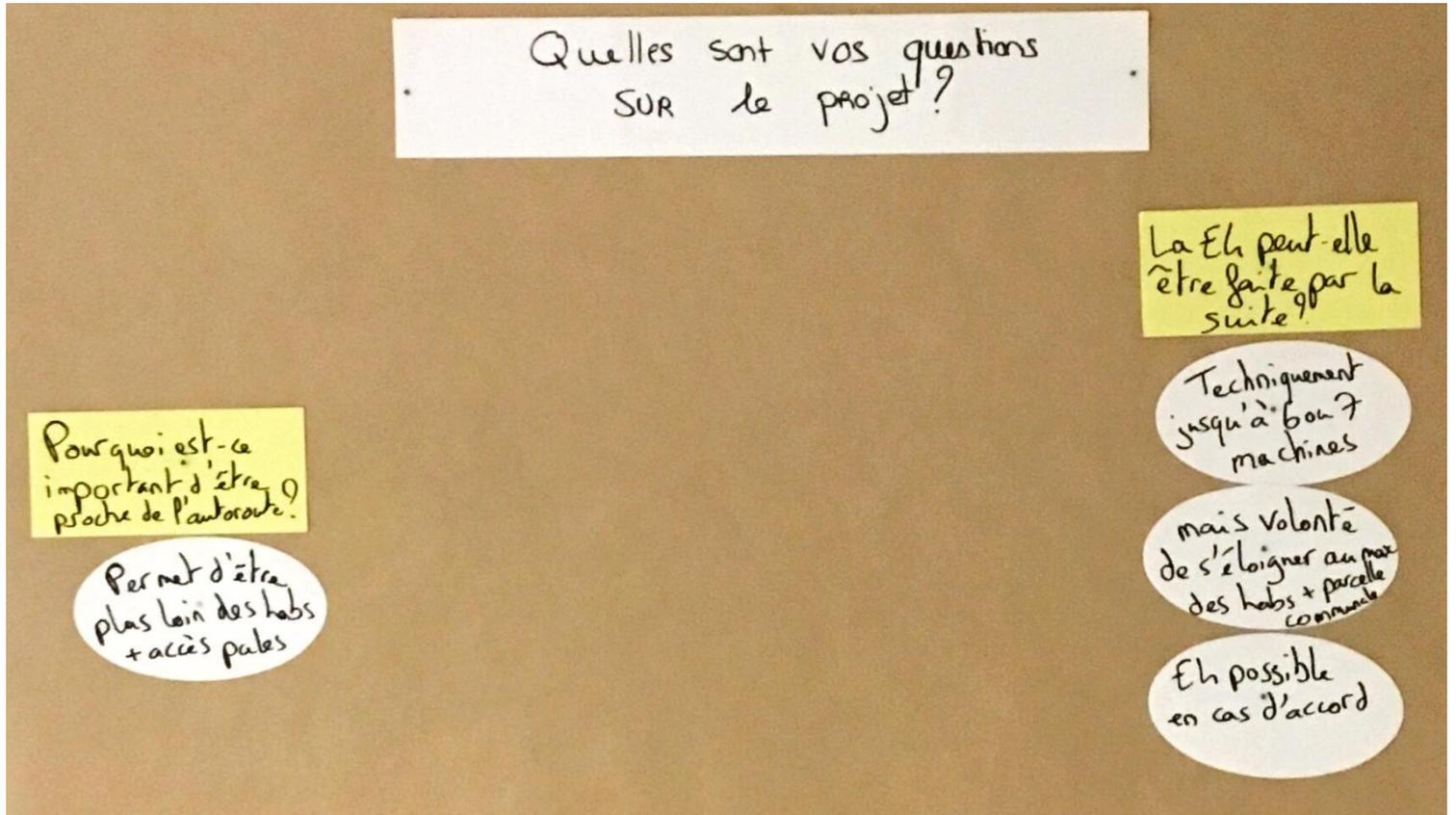
Il a été proposé d'organiser cette réunion au restaurant de Varennes-Changy, un mardi soir et avec un stand d'activité pour les enfants.

Enfin, les participants souhaiteraient évoquer plus longuement les sujets suivants lors d'un projet rendez-vous :

- Les chemins pédestres, avec l'aide d'une carte détaillée
- L'ARP

D'ici là, vous retrouverez toutes les informations sur le projet à l'adresse suivante : www.projeteolien-aillesdugatinais.fr

ANNEXES



Quelles sont vos questions SUR les mesures d'accompagnement?

Mesures

P.V

Classifier entre mesures compensatoires et d'accompagnement

Si panneaux PV, forcément dans la zone des côtières?

LS dans le CR.

Non restreint à la zone de projet

Nos propositions passées

A partir de quand les mesures doivent-elles être mise en place?

Panneaux PV: pourquoi pas au bord de l'autoroute?

△ formulation: Sortie autoroute vers Nerves

A partir du début du chantier

Car sur zone privée (APRP) et non intérêt général

△ à ce que nous prenions bien en compte l'entretien après mise en place

Quelles mesures de compensations pour Ozonés

PV: montant et superficie possible?

Quels particuliers pour l'AR.P?

Hamden "le lieu des champs" pris en compte dans étude

Quel bénéfices des PV pour la commune?

- Toutes pers. proches de la zone

↓ consommation d'énergie

Améliorer l'existant

Avez-vous de nouvelles propositions de mesures ou de projets locaux ?

Agrandir et reboiser l'aire de jeux

Sur Varennes-Changy

La fibre

Lampadaires avec panneaux solaires

Chemin pédagogique vélo/piétons dans le parc éolien

pour fier "Jardin des arbres"



Prochaine réunion: creuser sur chemins piédestres (avec carte)

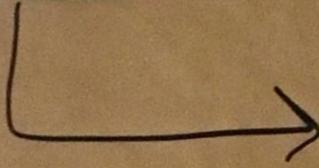
Utilisation

Prochaine réunion: expliciter ARP.

Géothermie pour bâtiments communaux

Quelles sont vos attentes pour la suite de la démarche?

LI : distribution par La Poste



Forum à faire à Varennes-Changy

Local. au restaurant de Varennes-Changy

Avoir des activités pour les enfants

Réunion : mardi ou vendredi

Pas de prise de décision avant les municipales

PROJET EOLIEN DES AILES DU GATINAIS

Groupe de travail n°2

- COMPTE-RENDU -

Jeudi 5 mars 2020



SOMMAIRE

1	Introduction et rappel du contexte	3
2	Objectifs de l'événement	4
3	Les participants à l'événement	5
4	Le déroulé de la réunion	7
5	Synthèse des échanges	8
6	La prochaine étape de la concertation	14
	ANNEXES	15

1 INTRODUCTION ET RAPPEL DU CONTEXTE

Le mercredi 22 janvier 2020, s'est tenu un premier groupe de travail autour du projet éolien des Ailes du Gâtinais. Celui-ci avait pour but de travailler sur les mesures d'accompagnement avec les élus des communes concernées, et souhaitant prendre part à la démarche de concertation, ainsi que quelques riverains ayant émis des propositions lors des derniers ateliers.

Ce groupe de travail n°1 s'est déroulé en 3 temps :

- Un premier temps de rappel du projet technique.
- Un deuxième temps de présentation des mesures proposées lors du dernier atelier, avec un travail sur carte afin d'affiner et géolocaliser les mesures réalisables. L'objectif étant de poursuivre la co-construction des mesures d'accompagnement.
- Un troisième temps de réflexion sur la recherche de nouvelles mesures ou de projets locaux.

Vous retrouverez en annexe la carte co-construite en séance.

Pour faire suite à ce premier groupe de travail, le jeudi 5 mars 2020, un second groupe de travail a eu lieu autour du projet éolien des Ailes du Gâtinais. Ce temps de travail avait pour enjeux de poursuivre le travail initié en janvier et d'affiner les propositions.

Cette démarche de groupe de travail n'a pas pour but de prendre de décisions en comité restreint mais bien de préparer le travail en pré-sélectionnant des projets de mesures d'accompagnement. Ce travail préparatoire permettra de proposer les mesures d'accompagnement retenues et d'échanger sur celles-ci lors des prochains rendez-vous de concertation publique post municipales.

2 OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT

NORDEX
France

Bienvenue!

2

Projet éolien "Les ailes du Gâtinais"

Groupe de travail n°2

Jeudi 5 mars 2020

19h - 20h30

Objectifs:

- 1 Faire un retour sur les propositions du GT n°1
- 2 Prendre des engagements ensemble
- 3 Préparer nos prochains RDVs

3 LES PARTICIPANTS À L'ÉVÉNEMENT

L'événement de concertation a rassemblé 12 participants.

Étaient présentes **les personnes suivantes** :

- ANGELVY Nicole – Oussoy-en-Gâtinais
- ANGELVY Pierre – Oussoy-en-Gâtinais
- AVRIL Joel – Oussoy-en-Gâtinais
- BAILLEUL Guy – Oussoy-en-Gâtinais
- CHALIFOUR Christian – Varennes-Changy
- DELOINCE Franck – Ouzouer-des-Champs
- DETHIRE Raymonde – Oussoy-en-Gâtinais
- FLOQUET Evelyne – Oussoy-en-Gâtinais
- LEBOEUF ANDRE – Oussoy-en-Gâtinais
- RUDTMANN Isabelle – Oussoy-en-Gâtinais
- VAN DRIESSCHE Anita – Oussoy-en-Gâtinais
- VAN DRIESSCHE Gérard – Oussoy-en-Gâtinais

L'équipe Mazars Concertation :

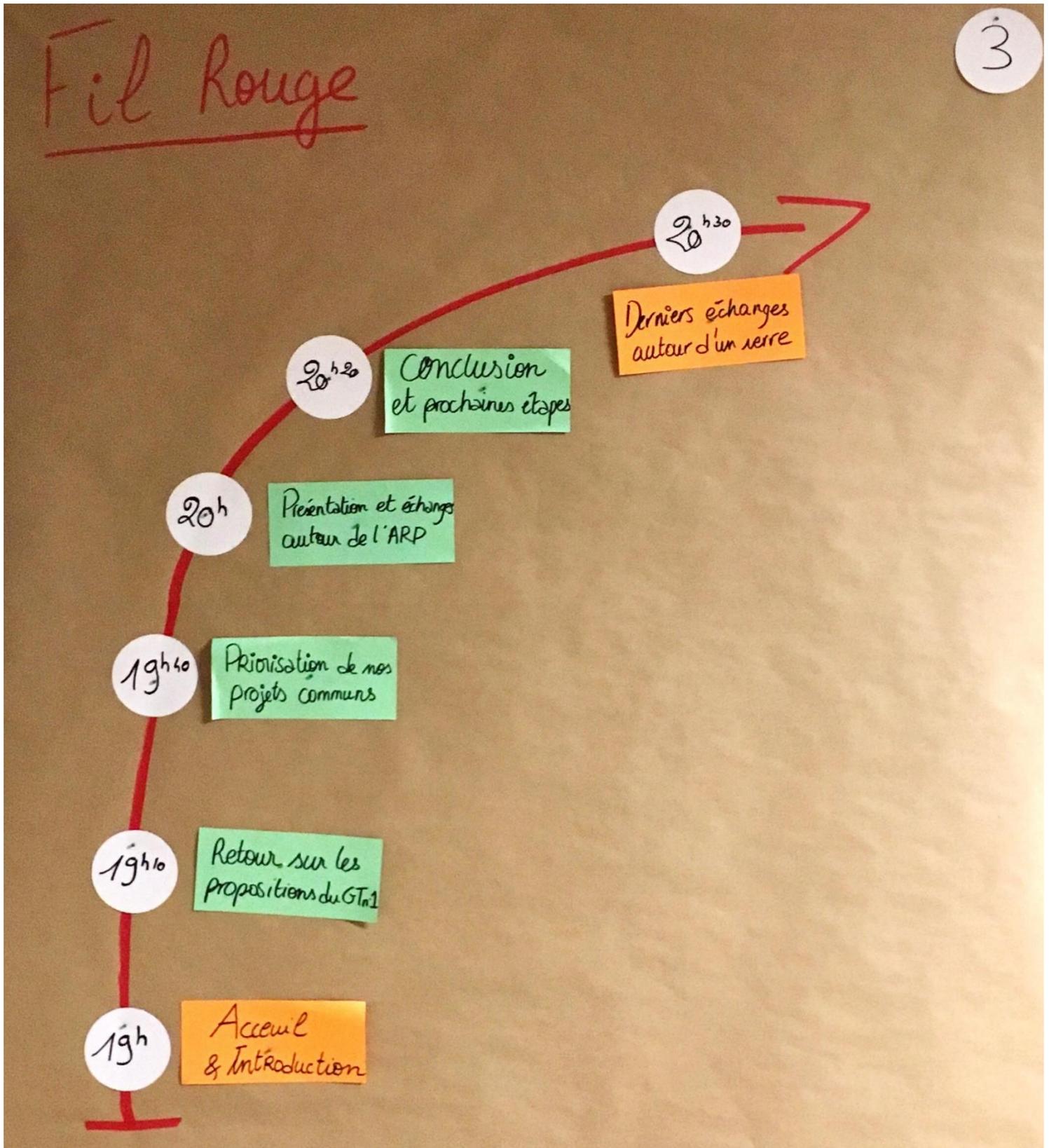
- RABIN Eloïse – Consultante
- VIALLE Charline – Consultante

L'équipe NORDEX France :

- CLUET Romain – Chef de projets éoliens
- FOURNIER Jules – Chef de projets éoliens
- KUFFLER Elsa – Chargée de concertation

<p>Arice 11h- meins</p> <p>NOM</p>	<p>Prénom</p>	<p>Commune</p>
<p>AUGERUP. BAILLEN Chalifour Floquet VAN DRIESCHE AVAIL VAN DRIESCHE RUDTHANN LEBOEUF DEHIRE</p>	<p>Nicolas et Pierre GAR Christian Evelyne Anita Joel Gérard Isabelle André Raymonde</p>	<p>OUSSOP OUSSOP Verennes oussay OUSSOP OUSSOP OUSSOP en G. OUSSOP-EN-GÂTINNIS OUSSOP. oussay</p>

4 LE DÉROULÉ DE LA RÉUNION



5 SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

5.1 | Retour sur les mesures proposées lors du groupe de travail n°1

Jules Fournier (chef de projets NORDEX France) a présenté un premier tableau reprenant les propositions de mesures d'accompagnement affinées lors du groupe de travail n°1 ainsi qu'un second tableau exposant les nouvelles propositions émises pendant ce même groupe de travail.

Tableau des propositions affinées lors du groupe de travail n°1 :

Catégorie	Proposition	Source	Localisation affinée lors du groupe de travail n°1	Budget	Go/ No Go
Voirie	Refaire certains chemins	Participants atelier novembre	<ul style="list-style-type: none"> - Chemin du haras vers le lieu-dit des Champs - Chemin longeant la Couarde - Chemin du lieu-dit des Champs 	A définir	Go / No Go
Réseaux électriques	Enfourir les réseaux électriques	Participants atelier novembre	<ul style="list-style-type: none"> - Route de Nogent et route de Montargis à Varennes-Changy - Route de Varennes et route de St Hilaire à Oussoy-en-Gâtinais 	50 000 à 330 000 €	Go
Les énergies renouvelables	Mettre des panneaux photovoltaïques	Participants atelier novembre	<ul style="list-style-type: none"> - Sur les équipements communaux : école, cantine et salle des fêtes - A Ouzouer des Champs 	50 000 à 150 000 €	Go

Tableau des nouvelles propositions émises lors du groupe de travail n°1 :

Catégorie	Proposition	Budget	Go/ No Go
Les énergies renouvelables	Installer des lampadaires avec des panneaux solaires	20 000 €	Go
	Utiliser la géothermie sur les bâtiments communaux	A définir	Go
Espaces publics	Agrandir et reboiser l'aire de jeux de Varennes-Changy	75 000 €	Go / No Go
	Créer un chemin pédagogique pour les piétons et les vélos, qui reliera le Jardin des arbres au bourg de Varennes-Changy	45 000 à 50 000 € (piste cyclable)	Go
Cadre de vie	Installer la fibre	A définir	No Go
	Aider à l'installation d'une nouvelle chaudière dans la mairie et l'école de Varennes-Changy	A définir	Go

Les participants ont émis les questions et remarques suivantes :

- **Sur les mesures**

Question : « Il existe de gros écarts dans les budgets indiqués, notamment pour les réseaux électriques ou pour les énergies renouvelables, comment cela s'explique-t-il ? »

Réponse de NORDEX France : Les budgets indiqués dans les tableaux sont des budgets indicatifs moyens que NORDEX France a pu allouer dans le cadre d'autres projets éoliens. Ces budgets dépendent du dimensionnement de la mesure d'accompagnement en elle-même mais aussi du nombre de projets de mesures d'accompagnement à financer. Par exemple, dans le cas de l'enfouissement des réseaux électriques, le budget va dépendre de la longueur du réseau, il peut donc être très varié en fonction des projets.

Question : « Quel est le budget alloué aux mesures de compensation dans le cadre de ce projet éolien ? »

Réponse de NORDEX France : D'après nos retours d'expériences, le budget alloué aux mesures de compensation et d'accompagnement est de l'ordre de 10 000 euros par MW installé. Le projet éolien des Ailes du Gâtinais devrait avoir une capacité comprise entre 15 et 20 MW, en fonction du nombre d'éoliennes (3 ou 4), ce qui correspondrait à un budget d'environ 150 000 à 200 000 euros.

Question : « A quel moment aurons-nous les budgets définitifs ? »

Réponse de NORDEX France : Nous pourrions vous indiquer les budgets définitifs d'ici les prochains mois, une fois que les mesures de compensation auront été définies.

Question : « Un pourcentage sera-t-il déterminé par village ? »

Réponse de NORDEX France : Si les communes les plus proches du projet le souhaitent, nous pourrions déterminer un pourcentage par village pour le budget alloué à ces mesures d'accompagnement. Cependant, notre objectif est de réfléchir et de mettre en place des mesures adaptées au territoire et avec les élus des communes concernées.

Remarque : « Il faut donner plus de chiffres à la prochaine réunion. »

Réponse de NORDEX France : Nous n'aurons pas encore les chiffres exacts alloués aux mesures d'accompagnement lors du forum d'information (voir réponse précédente).

Question : « Combien de budget vous faut-il pour l'installation d'une chaudière ? Faut-il déjà un devis ? »

Réponse de NORDEX France : Nous ne connaissons pas le budget, il dépendra des autres mesures qui seront également mises en place. Cependant, vous pouvez dès maintenant réaliser des devis et nous les transmettre.

- **Sur les risques liés à la société propriétaire**

Question : « Que se passe-t-il en cas de dépôt de bilan de la société ? »

Réponse de NORDEX France : Une provision de 50 000 euros est consignée à la Caisse des Dépôts avant la mise en œuvre du parc. Cela permet de couvrir une partie du coût du démantèlement en cas de défaillance de la société propriétaire. Le reste est financé par la revente et la revalorisation des matériaux. En aucun cas, le démantèlement ne sera à la charge du propriétaire terrien, de l'exploitant agricole ou encore de la commune. Nous vous renvoyons à l'arrêté du 26 août 2011, qui fixe les règles en termes de démantèlement pour les éoliennes.

Question : « Les communes seront-elles averties en cas de changement de propriétaire ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, les communes seront informées si jamais le propriétaire du parc venait à changer.

5.2 | Priorisation des projets

Après avoir revu toutes les mesures et projets de territoire proposés, les participants ont été invités à donner leur avis sur ceux qui leur semblent les plus importants à mettre en place, dans le cadre du projet éolien. En effet, tous les projets ne pourront pas être réalisés par NORDEX France, ceux-ci devant rentrer dans le budget prévu à cet effet.

Les sujets définis comme prioritaires par les participants sont les suivants :

- **A Varennes-Changy**
 - ➔ L'efficacité énergétique.
 - ➔ L'installation d'une chaudière à énergie renouvelable dans l'école.

- **A Oussoy-en-Gâtinais**
 - ➔ L'efficacité énergétique avec diagnostic des bâtiments communaux. Le sujet de l'école est compliqué, car pour le moment, la commune ne sait pas si elle va rester ouverte l'année prochaine.
 - ➔ L'enfouissement des lignes électriques.

Le sujet de la fibre a d'office été éliminé car il ne peut rentrer dans le cadre des mesures d'accompagnement d'un projet éolien. De plus, les participants ont fait remarquer qu'il est aujourd'hui compliqué d'avancer sur ces sujets sans la présence d'élus.

5.3 | L'Aide Renouvelable aux Particuliers

Lors du groupe de travail n°1, les participants avaient demandé une présentation sur l'Aide Renouvelable aux Particuliers (ARP). Un temps d'échange sur ce sujet a donc eu lieu. Il s'agit d'un fond disponible pour les particuliers afin de subventionner des travaux ou achats en lien avec les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Ce fond peut être mis à disposition lors de la mise en service du parc éolien. L'enveloppe budgétaire et le périmètre géographique sont à arbitrer lors de la concertation.

Les participants ont posé la question suivante :

Question : « L'ARP est-elle différente de l'aide aux communes ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, l'ARP fait partie des mesures d'accompagnement qui peuvent être réalisées. Si l'ARP est mise en place, elle prendra donc une part du budget total alloué à ces mesures.

Certains participants ont expliqué que selon eux, il est plus compliqué de gérer un projet avec des particuliers que de faire un projet communal. D'autres trouvent qu'il faudrait mettre en place l'ARP pour les personnes au plus près de la zone du projet, et surtout refaire l'isolation des habitations les plus impactées.

Il est ressorti que l'intérêt général doit tout de même primer sur l'intérêt des particuliers.

Deux remarques ont également été émises :

Remarque : « L'argent donné dans le cadre de l'ARP est de l'argent qui n'ira pas aux communes. »

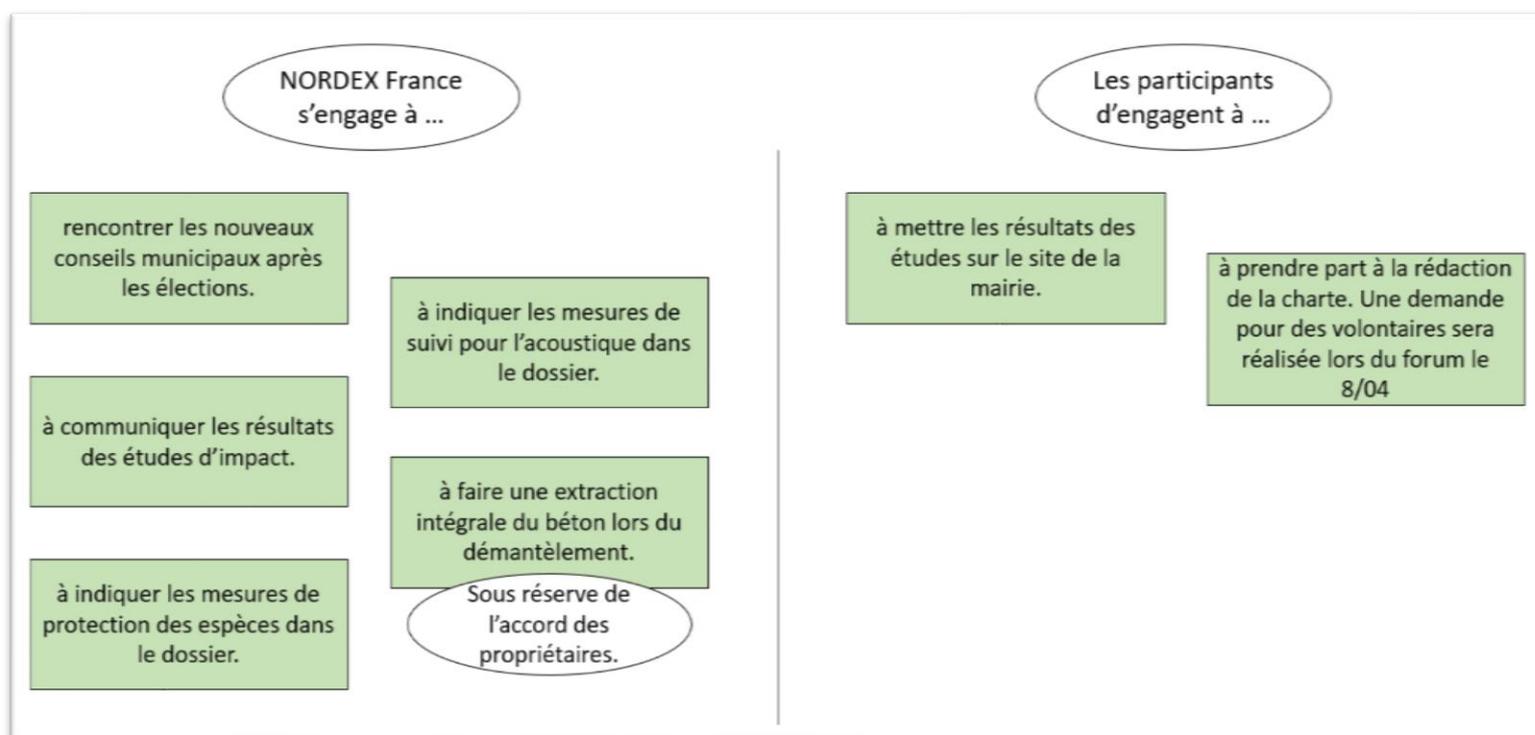
Remarque : « Les mesures de compensation vont déjà permettre de compenser les impacts pour les gens qui habitent au plus proche de la zone et des éoliennes. »

5.4 | Les engagements pour la suite du projet

NORDEX France souhaite inscrire ses engagements, ainsi que les engagements des riverains qui le souhaitent, dans un document officiel. Ce document pourrait par exemple, prendre la forme d'une charte co-rédigée.

C'est pourquoi, Jules Fournier a demandé aux participants les engagements qu'ils souhaitaient voir inscrits dans cette charte.

Les échanges ont permis de déterminer les engagements suivants :



Cette charte a pour vocation de rappeler les exigences réglementaires que doivent respecter le porteur de projet et le propriétaire du parc éolien. De plus, elle vise à inscrire les engagements volontaires que NORDEX France est prête à réaliser en concertation avec les habitants du territoire. Ainsi, en cas de changement de propriétaire du parc éolien, la charte pourra être étendue afin que le nouveau propriétaire la respecte également.

6 LA PROCHAINE ÉTAPE DE LA CONCERTATION

Un forum d'information aura lieu prochainement.

Celui-ci devait se tenir le mercredi 8 avril 2020. Cependant, **au regard des annonces du gouvernement, il est pour le moment reporté à une date encore non connue.**

Nous vous tiendrons rapidement informé de la nouvelle date.

Ce forum sera l'occasion de découvrir les premiers résultats des études ainsi que les actualités sur le projet. De plus, un stand sera aménagé pour les enfants avec des jeux ludiques et pédagogiques !

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre le projet en temps réel sur le site internet du projet.

Rendez-vous à l'adresse suivante :

www.projeteolien-alesdugatinais.fr

ANNEXES

Métoplan 1 : Quels sont vos compléments sur les mesures proposées lors du groupe de travail n°1 ?

4

Quels sont vos compléments sur les mesures proposées lors du Groupe de travail n°1 ?

Gros écart dans les budgets sur réseaux électriques vs PV

On élimine la fibre car pris en charge par le département

Cela dépend de la longueur de réseau

Quel budget pour les mesures de compensation ?

A quel moment aurons-nous les budgets ?

Moyenne de 10 KE/MW (150 à 200ke)

D'ici les prochains mois (avant dépôt)

Y aura-t-il un % par village ?

Que se passe-t-il en cas de dépit de bilan ?

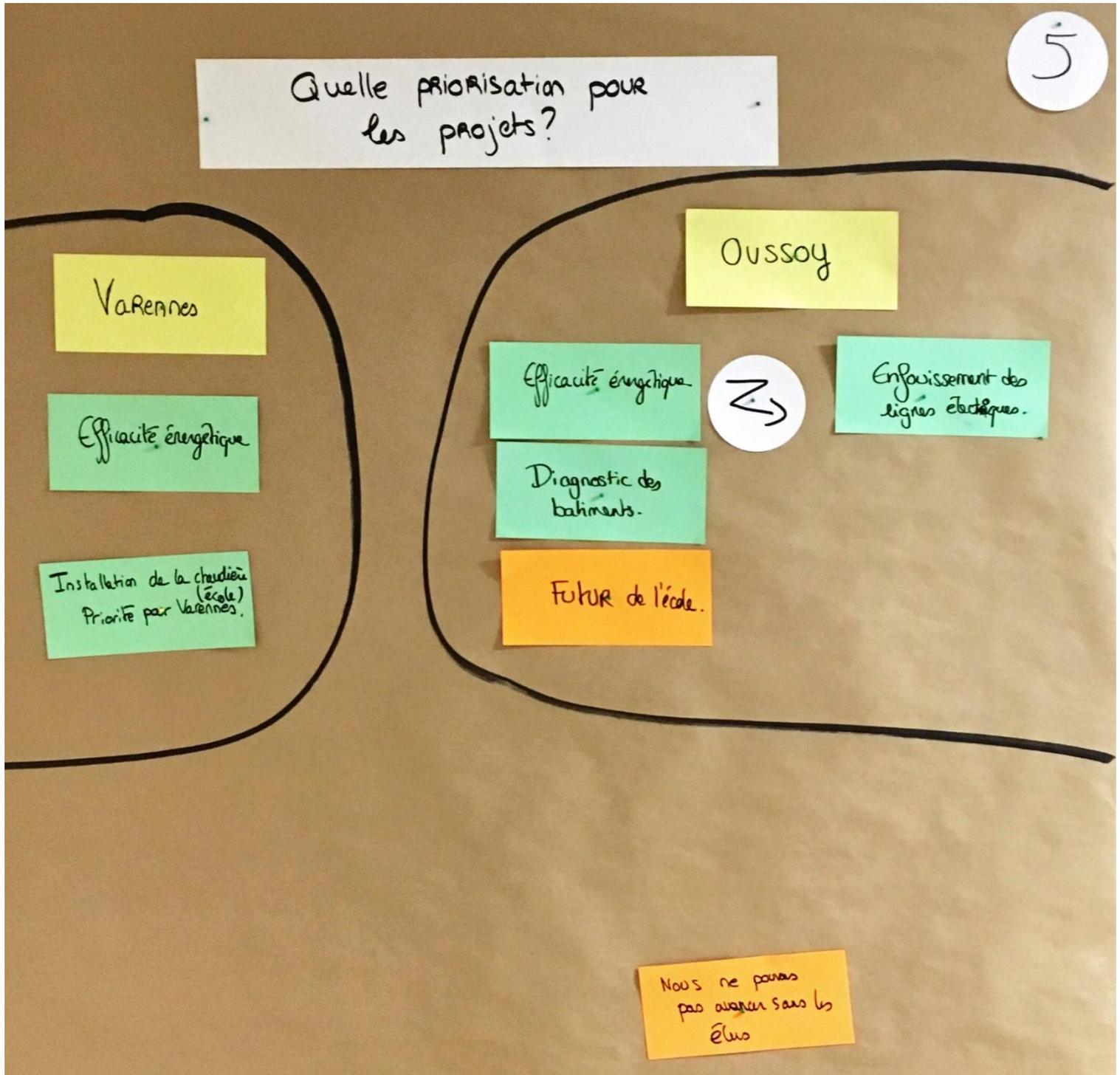
Il faut donner plus de chiffres à la prochaine réunion

Les communes seront-elles conscientes du changement de propriétaire ?

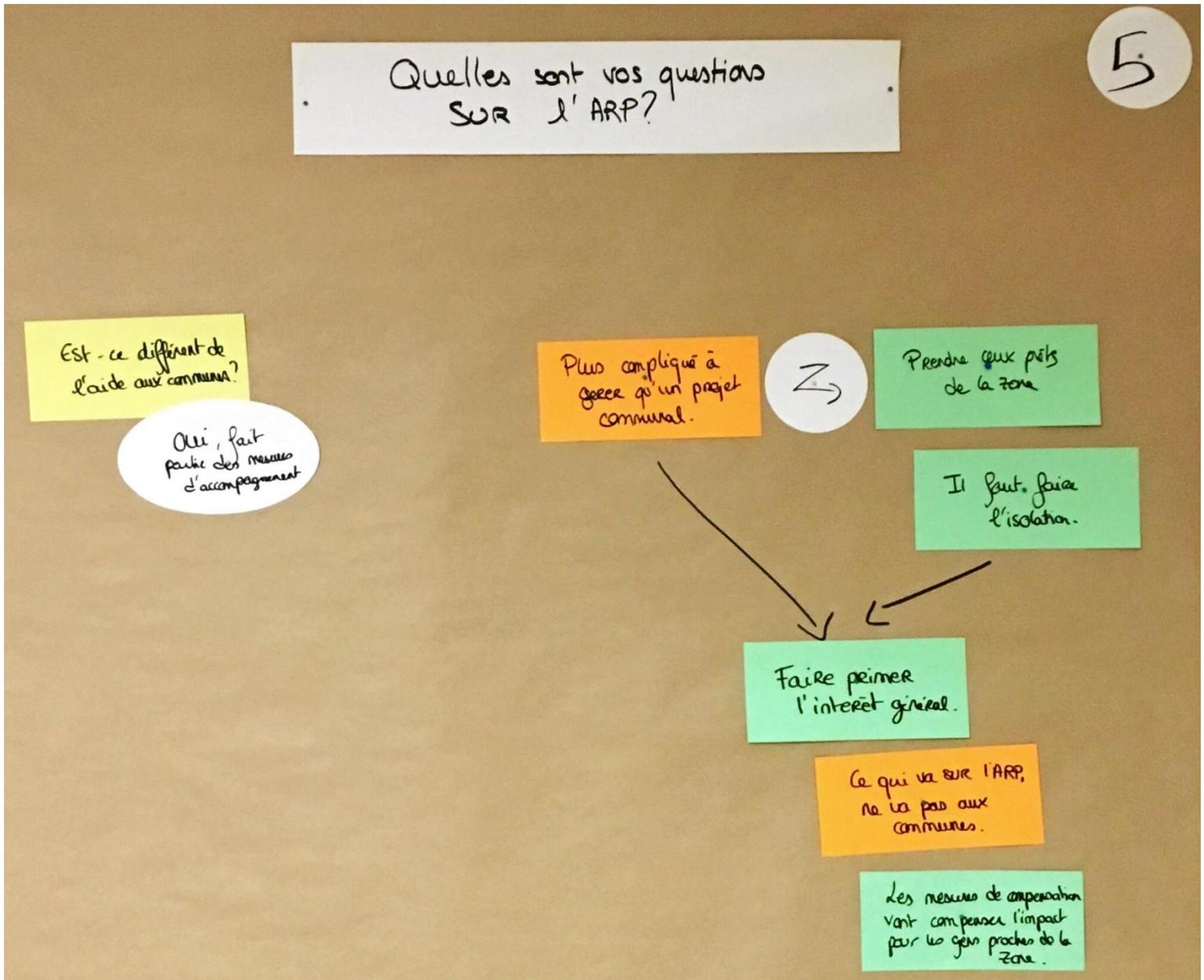
Combien de budget vous faut-il pour l'installation d'un chaudière ?

Elles seront informées.

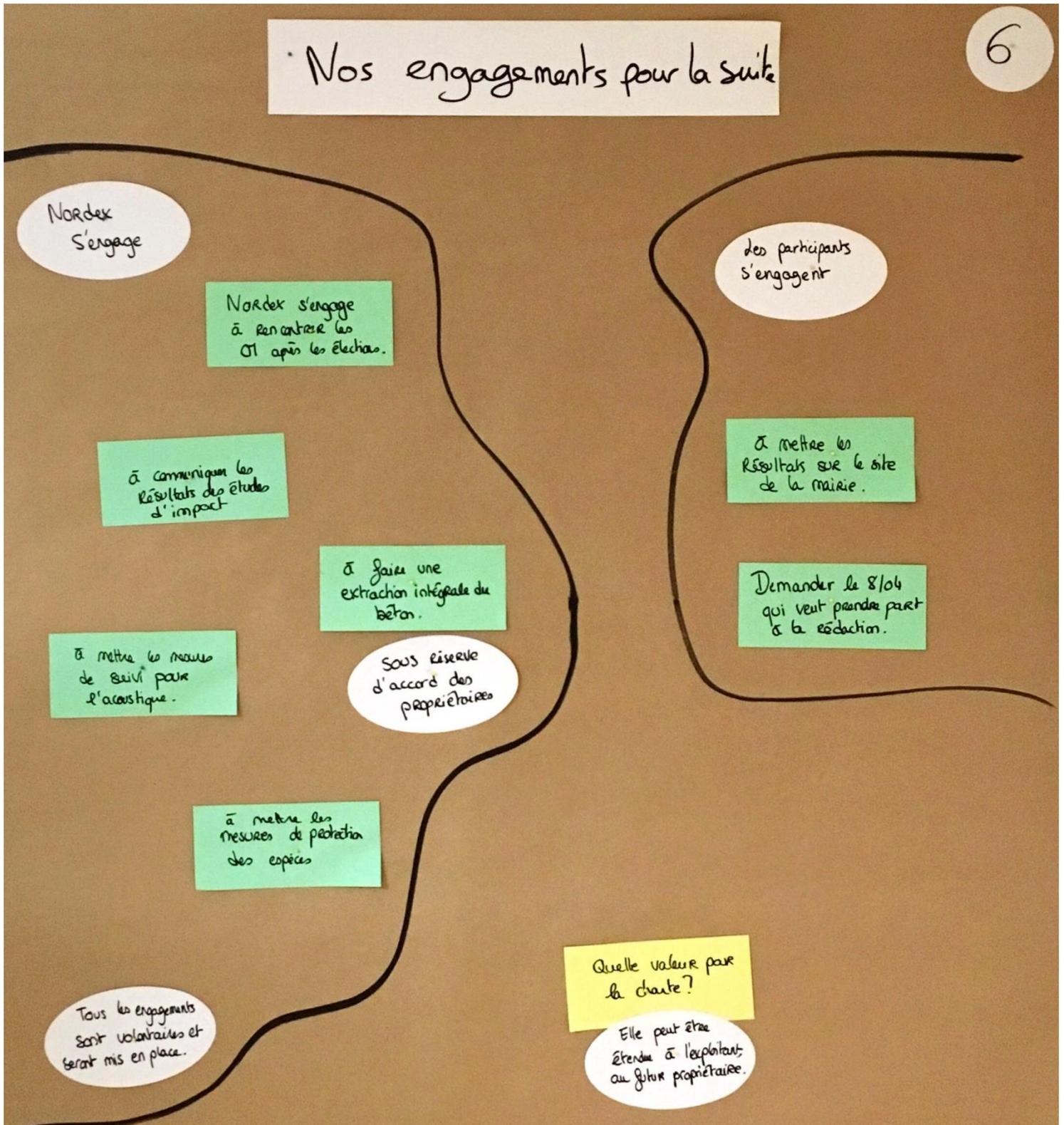
Métplan 2 : Quelle priorisation pour les projets ?



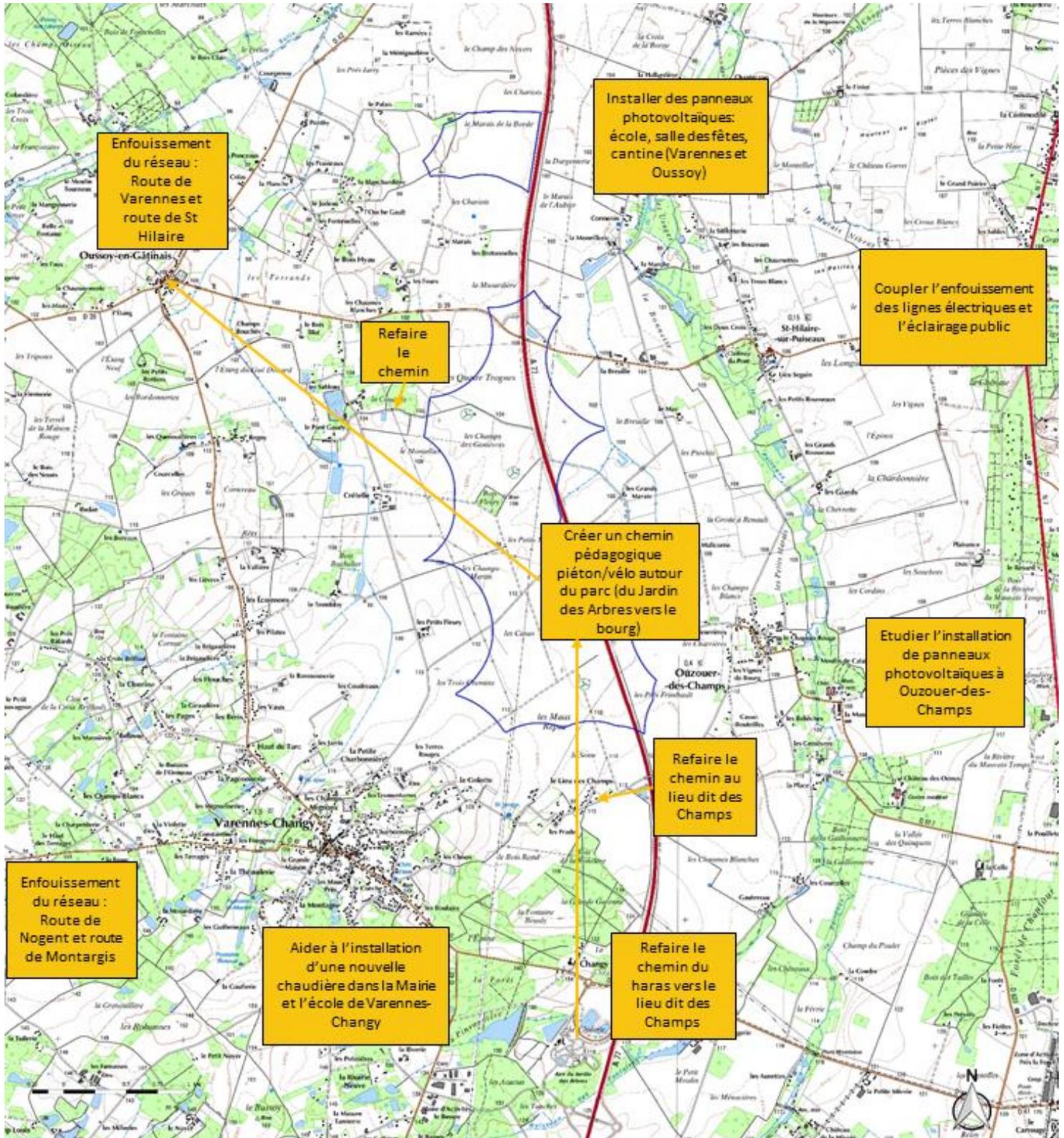
Métoplan 3 : Quelles sont vos questions sur l'ARP ?



Métoplan 4 : Nos engagements pour la suite.



Métoplan 5 : La carte co-construite lors du groupe de travail n°1



NORDEX France

Projet éolien des Ailes du Gâtinais

Forum d'information

Mercredi 16 septembre 2020



SOMMAIRE

1. Introduction et rappel du contexte	3
2. Objectifs du forum	3
3. Les participants au forum.....	4
4. Le déroulé du forum et ses échanges	6
ANNEXES	25

1. INTRODUCTION ET RAPPEL DU CONTEXTE

Lors des précédents rendez-vous et ateliers de concertation, un premier travail de co-construction avait été initié et différentes attentes avaient été formulées par les participants.

NORDEX France a souhaité continuer ce travail avec les habitants des communes concernées. Les administrés ont été conviés au forum d'information, organisé au restaurant La Campagne sur la commune de Varennes-Changy.

Ce forum a permis de présenter les dernières actualités du projet et de revenir sur les résultats des études entreprises permettant de définir la trame d'implantation du projet. De plus, ce rendez-vous a permis de partager les résultats de la démarche de concertation.

Ainsi, le mercredi 16 septembre 2020, s'est tenu le forum d'information autour du projet éolien des Ailes du Gâtinais.

2. LES OBJECTIFS DU FORUM

Les objectifs de ce forum d'information étaient de :

- Vous présenter la trame d'implantation.
- Vous restituer les résultats des études du projet.
- Poursuivre la co-construction autour des mesures d'accompagnement et la charte d'engagement de NORDEX France.

3. LES PARTICIPANTS AU FORUM

Le forum d'information a rassemblé 39 participants.

Étaient présentes **les personnes suivantes** :

- Mme. ARBAUT – La Cour-Marigny
- Nicole ANGELVY - Oussoy-en-Gâtinais
- Pierre ANGELVY – Oussoy-en-Gâtinais
- Joel AVRIL - Oussoy-en-Gâtinais
- Guy BAILLEUL – Oussoy-en-Gâtinais
- Marc BOUWYN – Varennes-Changy
- Jean-Marie CHARENTON - Varennes-Changy
- M. COLAS – Ouzouer-des-Champs
- Françoise COTHIAS – Cortrat
- René COTHIAS - Cortrat
- Christian DELESTRE – Cortrat
- Brigitte DELESTRE – Cortrat
- Franck DELOINCE – Ouzouer-des-Champs
- Rémi ESNAULT– La Cour-Marigny
- Michel FELTEN – Varennes-Changy
- Evelyne FLOQUET – Oussoy-en-Gâtinais
- M. GERARD - Varennes-Changy
- Jocelyne GERME - Varennes-Changy
- Magalie GILET - Varennes-Changy
- Mme. HOURNON – La Cour-Marigny
- André LEBOEUF – Oussoy-en-Gâtinais
- Mme LEBOEUF – Oussoy-en-Gâtinais
- Marie Christine LEMBRE – Varennes-Changy
- Stéphane MATZ – Varennes-Changy

- François MARTIN - Oussoy-en-Gâtinais
- M. MARTINON – La Cour-Marigny
- Elodie NIQUIN - Varennes-Changy
- Monique ORUEZABAL – Cortrat
- Christophe POUET - Varennes-Changy
- M. RAFFARD – Varennes-Changy
- Maximilien ROCHE – Varennes-Changy
- Mme. SIMPELAERE – Varennes-Changy
- M. SIMPELAERE – Varennes-Changy
- Claude TROQUET – Varennes-Changy
- Yveline TROQUET – Varennes-Changy
- Josseline TURBEAUX - Varennes-Changy
- Anita VAN DRIESSCH – Oussoy-en-Gâtinais
- Gérard VAN DRIESSCH – Oussoy-en-Gâtinais
- Un autre participant (nom non-communicé)

L'équipe Mazars Concertation :

- Louise ROBBE – Consultante
- Charline VIALLE – Consultante

L'équipe NORDEX France :

- Gauthier BACQUET – Assisant chef de projets éoliens
- Romain CLUET – Chef de projets éoliens
- Jules FOURNIER – Chef de projets éoliens
- Laurent LAVAREC – Chargé d'études Environnement

4. LE DÉROULÉ DU FORUM ET SES ECHANGES

Lors de ce rendez-vous les participants ont pu déambuler dans le forum et dans un premier temps découvrir les résultats des études-du projet éolien. Dans un second temps, les participants ont pu prendre connaissance des premiers résultats de la démarche de concertation.

Les différents panneaux du forum :

- 1. L'étude acoustique
- 2. L'étude des vents
- 3. L'étude environnementale
- 4. L'étude paysagère
- 5. Le projet co-construit
- 6. Les mesures d'accompagnement
- 7. Les attentes pour la suite
- 8. Le calendrier de la concertation
- 9. Le projet

Il est possible de retrouver l'ensemble de ces supports sur le site internet du projet : www.projeteolien-aillesdugatinais.fr (dans la rubrique : La démarche de concertation > Les documents de la concertation)

Vous trouverez ci-après le compte-rendu des échanges, et en annexes, les photos des Métaplans¹ co-construits en séance. La synthèse des échanges est structurée par panneaux et par thématiques et retranscrit les questions des participants.

¹ Métaplan : méthode d'animation et de discussion de groupes

4.1 Les échanges sur l'étude Acoustique

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE ACOUSTIQUE ?

Dans le cadre du projet éolien sur la commune de Varennes-Changy (Loiret - 45), la société NORDEX France a confié au bureau d'ingénierie SIXENSE Engineering (Ex. Sixense Environnement) la réalisation du volet acoustique de l'étude acoustique environnemental du projet.

La méthodologie consiste à évaluer la sensibilité acoustique du projet à partir de mesures d'un état initial acoustique ; corrélées à la vitesse et aux directions des vents.



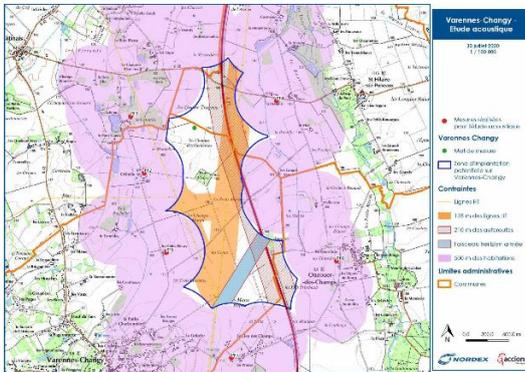
Chiffres clés :

Mesures réalisées : du 10 octobre au 12 novembre 2019 dans 6 zones habitées.

Pour finir, une analyse croisée de l'état initial et de la modélisation acoustique permet de définir la sensibilité acoustique du projet en termes d'émergences sonores et prévenir les éventuels dépassements des seuils réglementaires.



Carte des points d'écoute acoustique



La méthodologie

Plaque 7 - Niveaux résiduels retenus - Période diurne 7h-20h

Vitesse du vent standardisée à 10m (m/s)	Période diurne 7h-20h - Secteur Sud-Ouest (133°-238°)					
	P1-1 LES PETITS FLEURY	P1-2 CHRETELLE	P1-3 LA CHAUSSEE	P1-4 LA BRUYÈRE	P1-5 BOIS DE LA CHAUSSEE	P1-6 LES PETITS CHAMPS
3	35,5	36,0	34,0	45,0	41,0	36,0
4	35,5	36,5	34,0	45,0	41,5	36,5
5	36,5	37,0	35,0	45,5	42,0	36,5
6	36,5	38,0	37,0	47,5	43,0	38,5
7	40,0	40,0	37,5	48,5	44,0	39,5
8	41,5	42,0	39,5	49,5	45,0	40,5
9	44,0	42,0	41,5	50,5	46,0	41,5
10	53,0	45,0	46,0	54,0	53,0	43,0
>10	54,5	46,0	47,0	55,0	46,0	43,0

Vitesse du vent standardisée à 10m (m/s)	Période diurne 7h-20h - Secteur Nord-Est (131°-131°)					
	P2-1 LES PETITS FLEURY	P2-2 CHRETELLE	P2-3 LA CHAUSSEE	P2-4 LA BRUYÈRE	P2-5 BOIS DE LA CHAUSSEE	P2-6 LES PETITS CHAMPS
3	40,0	39,0	39,5	40,0	37,0	40,0
4	41,5	41,0	40,0	41,0	38,0	41,5
5	42,0	41,5	42,5	42,0	42,0	42,0
6	43,0	43,0	43,0	43,0	43,0	43,0
7	44,0	44,0	44,0	44,0	44,0	43,0
8	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	43,5
9	46,0	46,0	46,0	46,0	46,0	44,0
10	47,0	47,0	47,0	47,0	47,0	44,5
>10	49,0	49,0	49,0	49,0	49,0	46,0

Analyse de sensibilité nocturne en dB(A)	Vitesse du vent standardisée à h = 10 m								
	3m/s	4m/s	5m/s	6m/s	7m/s	8m/s	9m/s	10m/s	>10m/s
Niveau résiduel retenu PFX (le lieu-dit)	30,0	31,0	34,0	37,0	40,5	44,0	46,0	47,0	48,0
Point de contrôle n°X	Contribution du parc								
	33,4	35,1	37,0	41,0	42,8	42,8	42,8	42,8	42,8
	35,0	36,5	39,0	42,5	45,0	46,5	47,5	48,5	49,0
	Émergence								
	5,0	5,5	5,0	5,5	4,5	2,5	1,5	1,5	1,0
	Dépassement réglementaire								
	0,0	1,5	2,0	2,5	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0

Nota : les valeurs indiquées dans ce tableau ne représentent pas un point considéré dans la présente étude.

Tableau bleu analyse de sensibilité nocturne en dB(A)



Les mesures de suivi

La société NORDEX France prévoit de réaliser une campagne de mesure de réception acoustique après la mise en service du parc, ce qui pourra donner lieu à une actualisation du plan de bridage si nécessaire.

- ➔ Niveau résiduel retenu du tableau : niveaux sonores résiduels issus des mesures au point PFX lors de l'état initial.
- ➔ Contribution du parc : correspond au bruit particulier apporté par le projet éolien.
- ➔ Niveau ambiant futur : bruit futur au point de contrôle.
- ➔ Dépassement réglementaire : le dépassement réglementaire est défini selon les exigences de l'arrêté du 26/08/2011 à partir des seuils d'émergence max de :

- 3dB(A) de nuit
 - 5dB(A) de jour
- Uniquement si le niveau ambiant est supérieur à 35 dB(A)



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILEDUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM

Caractéristiques du point d'écoute :

Question : « Quelle est la hauteur d'un point d'écoute ? »

Réponse de NORDEX France : Les sonomètres sont placés à une hauteur de 1,50 mètre.

Question : « A quelle distance se trouve un point d'écoute du projet ? »

Réponse de NORDEX France : Les points de mesure ont été choisis en fonction de la distance et de l'exposition possible des habitations vis-à-vis du parc éolien. Les mesures ont ainsi été réalisées au niveau des hameaux les plus proches de la zone de projet.

4.2 Les échanges sur l'étude des vents

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS L'ÉTUDE DES VENTS

QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE DES VENTS ?

Dans le cadre des études de faisabilité d'un projet éolien, une étude de potentiel éolien est réalisée. Cette étude se fait grâce à l'installation d'un mât de mesure et permet de quantifier, entre autres, la **vitesse et les directions des vents grâce aux girouettes (mesure de la direction du vent) et aux anémomètres (mesures de la vitesse du vent) présents à différentes hauteurs du mât**. C'est, en partie, grâce à ces résultats que sera déterminée la définition du parc (implantation, nombre et modèle d'éolienne).

Des micros sont également installés sur le mât dans le but d'enregistrer l'activité des chauve-souris sur site. Cela permettra à NORDEX France de prendre les dispositions nécessaires pour réduire au maximum l'impact sur ces espèces. Le mât de mesure joue aussi un rôle dans l'étude acoustique. Il permet d'établir le lien entre le bruit ambiant et la vitesse et la direction du vent afin de déterminer les différentes ambiances sonores au niveau des zones habitées voisines.



Méthodologie

En fonction des vitesses et des directions mesurées, NORDEX France déterminera l'éolienne la plus adaptée à la zone d'étude. Ces mesures permettront également d'établir la distance optimale entre les éoliennes afin de limiter au maximum les pertes de production.



Les mesures de suivi

Début de la campagne de mesure des vents : 28/02/2019

démontage prévisionnel : au cours de l'année 2021



Description du mât de mesure :

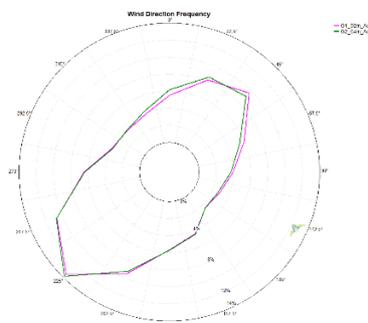
Les capteurs :

- 7 anémomètres
- 2 girouettes
- 1 sonde température/humidité
- 1 sonde température
- 1 baromètre

Autres éléments :

- Un paratonnerre
- Un logger qui enregistre et envoie les données
- Un panneau solaire, son régulateur et sa batterie

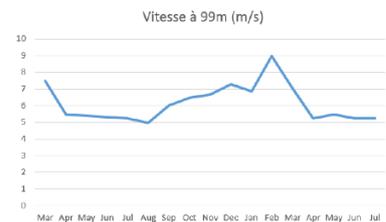
ROSE DES VENTS OBTENUE À PARTIR DU MÂT DE MESURE



— Mesures de vent effectuées grâce à la girouette à 92 m du sol
— Mesures de vent effectuées grâce à la girouette à 64 m du sol



De mars 2019 à juillet 2020



→ Vitesse moyenne à 99m (sur toute la période : Mars 2019-Juillet 2020) : 6.1 m/s

→ Température moyenne à 90m (Mars 2019-Juillet 2020) : 14°C

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESDUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM

Le mât de mesure :

Question : « Quel est le principe du mât de mesure ? »

Réponse de NORDEX France : Dans le cadre des études de faisabilité d'un projet éolien, une étude du potentiel éolien est réalisée. Cette étude est réalisée grâce à un-mât de mesure. Elle permet de quantifier, entre autres, la vitesse et les directions des vents.

Le mât de mesure comprend des girouettes et des anémomètres sur trois niveaux différents permettant de mesurer l'orientation et la vitesse des vents. Le mât de mesure est également équipé de micros permettant d'enregistrer l'activité des chiroptères (chauve-souris) chassant à haute altitude, de manière à connaître précisément l'ensemble des espèces fréquentant le site d'étude. Le mât de mesure est installé pendant une durée de 12 à 24 mois au minimum. Cette durée peut toutefois être allongée afin d'avoir des données plus robustes. Les résultats de l'ensemble de ces études et les mesures relevées permettent de concevoir le futur parc éolien.

En fonction des vitesses et des directions mesurées, NORDEX France détermine le type d'éolienne le plus adaptée à la zone d'étude. Ces mesures permettent également d'établir la distance optimale entre les éoliennes afin de limiter au maximum les pertes de production.

Question : « Que se passe t'il lorsqu'il y a des vents violents ? »

Réponse de NORDEX France : Lorsqu'il y a trop de vent, la production peut être affectée pour des raisons de sécurité et de détérioration du matériel. En fonction des modèles, les éoliennes récentes supportent des vents constants de 90 km/h. Au-delà, en cas de vents extrêmes, les éoliennes ne produisent pas plus d'électricité et s'abîment. Comme pour stopper un voilier, les pâles des éoliennes s'orientent en position drapeau afin de réduire leur prise aux vents. Les rotors sont bloqués pour éviter l'emballement et la surchauffe de la machine.

Question : « Quelle vitesse minimale permet de faire tourner une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : La vitesse de vent nécessaire au fonctionnement d'une éolienne est de 3 m/s soit environ 10 km/h.

Question : « Y a-t-il un système d'arrêt d'urgence en cas de coupure ? »

Réponse de NORDEX France : Si une défaillance du réseau électrique survenait, une commande de l'éolienne et une communication externe sont assurées permettant l'arrêt automatique de l'éolienne.

4.3 Les échanges sur l'étude environnementale

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

Méthodologie

L'étude environnementale, menée par Ecosphère, permet d'effectuer un inventaire des espèces présentes sur la zone étudiée.

- Basée sur une étude bibliographique et des relevés sur sites
- Qualification de la patrimonialité des espèces (protégées, menacées ou rare)
- Qualification des habitats présents sur la zone d'étude (prairies, voissements, haies, friches)
- Croisement de la patrimonialité et des habitats pour déterminer l'enjeu associé à chaque espèce sur la zone d'étude

RÉSULTATS

Flore

→ **216 espèces** identifiées, dont :

- **1 espèce** vulnérable (*Adonis annuel*)
- **3 espèces** protégées (*Orchis pyramidal*, *Orchis homme-pendu* et *Samolè de Valérand*)

Avifaune

→ **44 espèces** nicheuses recensées sur l'aire d'étude immédiate, dont :

- **2 espèces** à enjeux assez fort (*Bruant des roseaux* et *Vanneau huppé*)
- **2 espèces** à enjeu moyen (*Bruant jaune* et *Perdrix grise*)

→ **53 espèces** supplémentaires recensées aux abords de l'aire d'étude immédiate, dont :

- **1 espèce** à enjeu fort (*balbuzard pêcheur*)
- **1 espèce** à enjeu assez fort (*Circaète Jean-le-Blanc*)
- **3 espèces** à enjeu moyen (*Faucon hobereau*, *Héron cendré* et *Edicnème criard*)
- La Grue cendrée est connue dans la bibliographie pour être présente sur la zone. Son impact n'est pas considéré comme significatif car cette espèce est connue pour voler à très grande hauteur.

Sur la zone d'implantation potentielle, les intérêts faunistiques les plus importants (enjeux fort) se situent au niveau du bois fleury ainsi qu'à l'extrémité sud (enjeux assez fort) avec la présence du Vanneau huppé.

L'aire d'étude immédiate présente un faible intérêt comme site de halte migratoire ou d'hivernage. Enjeu ornithologique dans l'espace aérien globalement faible.

Chiroptères

→ **16 espèces** identifiées sur l'aire d'étude immédiate, dont 7 présentant une sensibilité soit :

- **4 espèces** non migratrices : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle pygmée et Sérotine commune
- **3 espèces** migratrices contactées en période de migration / reproduction : Noctule commune, Noctule de Leusler, Pipistrelle de Nathusius

L'aire d'étude immédiate présente une activité globalement moyenne au niveau des enregistrements au sol (hormis lisières de milieux boisés et certaines haies).

L'activité chiroptérologique en altitude est réellement comprise entre mai et octobre, et est plus importante entre juin et septembre.

Autres espèces animales

- Mammifères terrestres : **8 espèces** observées
- Amphibiens et reptiles : **6 espèces** observées
- Insectes : **28** (*libellules, grillons, criquets, sauterelles*)
- Papillons : **23 papillons de jour** et **1 de nuit**

SYNTHÈSE

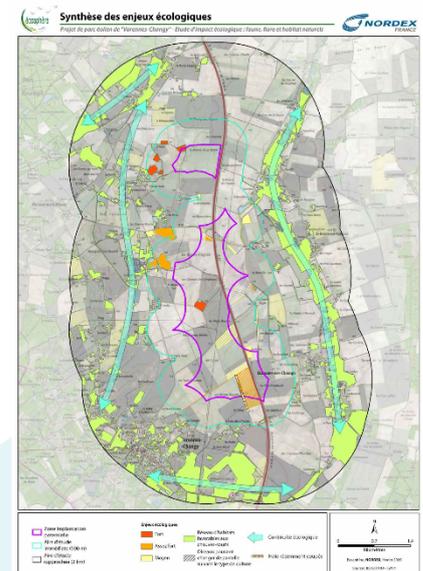
Les espèces contactées dans l'aire d'étude immédiate en 2019 par période

TABLEAU DU RECENSEMENT DES ESPÈCES DE CHIROPÈRES PRÉSENTES SUR LA ZONE D'ÉTUDE.

Période	Printemps		Été		Automne		TOTAL
	Dates	24/04/19, 24/04/19 et 02/05/19	18/06/19, 24/06/19, 03/07/19 et 17/07/19	12/08/19, 09/09/19, 18/09/19 et 15/10/19			
Mensuel	15 MAI	25 MAI	20 MAI	29 MAI			
Temps d'écoute total							
	250h	212h	212h	212h	212h	212h	607h
Barkasella	3	80			487		570
Grand Murin	46	11	11	11	11		90
Murin à oreilles rondes	1	10			44		55
Murin à oreilles écharnées	7				113		120
Murin de Bechstein					2		2
Murin de Gleditsia			11		29		40
Murin de Kuhlman	12	43			27		82
Murin nocturne	23	26			51		100
Noctule commune	7	145			53		205
Noctule de Leusler	1	171			143		315
Oreillard gris					42		42
Oreillard roux					9		9
Pipistrelle commune	290	1363			3263		5216
Pipistrelle de Nathusius			4				4
Pipistrelle de Kuhl	1	221			125		347
Pipistrelle de Nathusius / de Nathusius			10		5		15
Pipistrelle de Kuhl / vesper de Savi			1				1
Pipistrelle de Nathusius			12		47		59
Pipistrelle pygmée			4		5		9
Sérotine commune	3	160			33		196
Sérotine commune / Noctule			13		43		56
Nombre minimal d'espèces	9	14	14	14	14	14	14
Nombre total de contacts	385	14719			4868		19872

Ce tableau ne concerne que les chiroptères

CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILEDUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM

Les études sur l'environnement :

Question : « Comment l'étude est faite pour les oiseaux ? »

Réponse de NORDEX France : L'étude environnementale a été menée par Ecosphère. Le bureau d'étude a réalisé un inventaire des espèces présentes sur la zone d'étude. Cette étude est basée sur :

- Une étude bibliographique et des relevés sur sites
- Une qualification de la patrimonialité des espèces (protégées, menacées ou rare)
- Une qualification des habitats présents sur la zone d'étude
- Un croisement de la patrimonialité et des habitats pour déterminer l'enjeu associé à chaque espèce sur la zone d'étude.

Chaque période de l'année est étudiée séparément afin de prendre en compte les modifications comportementales.

Question : « Pourquoi évoquer les autres espèces animales ? »

Réponse de NORDEX France : Les autres espèces animales comme le renard, le chevreuil et les sangliers sont également mentionnées dans l'étude de l'état initial pour la phase de chantier du parc.

Les chiroptères :

Question : « Est-ce que le bridage est une solution pour la préservation des chauves-souris ? »

Réponse de NORDEX France : Le bridage est une solution pour éviter et réduire les impacts d'un parc éolien sur les chauves-souris.

Question : « Quel est le tracé des chauves-souris ? »

Réponse de NORDEX France : Les oiseaux ainsi que les chauves-souris suivent en général la vallée, les haies et s'installent dans les bois.

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS

L'ÉTUDE PAYSAGÈRE



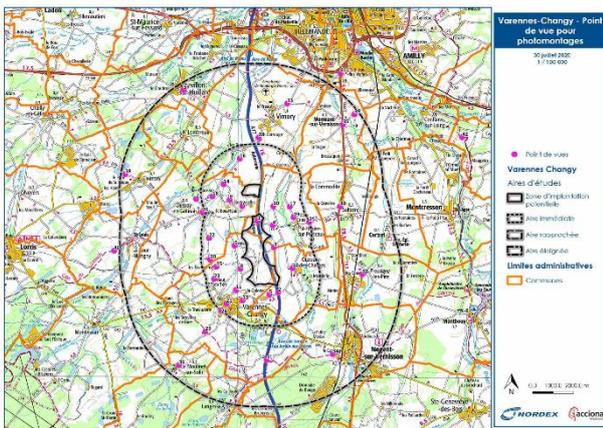
Méthodologie

L'étude paysagère, réalisée par Enviroscop, permet de déterminer les enjeux paysagers et patrimoniaux autour du projet, dans son aire immédiate, rapprochée et éloignée. C'est dans le cadre de cette étude que sont réalisés des photomontages modélisant le parc éolien dans son paysage proche.

Cette étude comprend un état initial de la zone (sans éolienne), une étude des variantes possibles d'implantation et impacts (avec photomontages) et les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation associées.

LES POINTS DE VUE DES PHOTOMONTAGES

44 points de prises de vue ont été intégrés dans l'étude, dont 15 issus de propositions de participants à la démarche de concertation.



LES PHOTOMONTAGES



de photomontages dans le carnet de photomontages !

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM



4.4 Les échanges sur le projet co-construit

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS UN PROJET CO-CONSTRUIT

LE PROJET EN CHIFFRES CLÉS



Le projet éolien Les Ailes du Gatinais c'est ...



4 ateliers
de concertation et
2 groupes de travail



1 visite
de parc



6 lettres
d'information
et newsletter



2 interviews
filmées



1 site internet
du projet



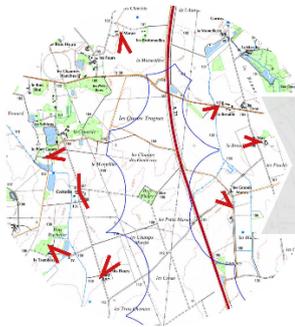
Un projet co-construit avec les habitants !

Tout au long de la démarche de concertation et lors des différents ateliers, nous avons co-construit le projet avec les habitants du territoire.

Ce qui a été co-construit :

→ **L'emplacement des points de vue** pour la réalisation de photomontages

Travail sur carte lors de l'atelier de concertation n°1 à Varennes-Changy afin de positionner l'emplacement des points de vue.



Les photomontages ont ensuite
été réalisés en fonction de
ces points de vue



→ **Le nom du projet**

Les projets éoliens de
Varenne-Changy et
Oussoy-en-Gâtinais

Idées émises par les participants
lors de l'atelier de concertation n°2,
suivi d'un vote sur internet

Le projet éolien des
Ailes du Gâtinais

→ **Les mesures d'accompagnement** à construire avec vous dès aujourd'hui.



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESDUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM



La réglementation de la concertation :

Question : « Est obligatoire de concerter ? »

Réponse de NORDEX France : Aujourd'hui les développeurs éoliens n'ont aucune obligation à concerter la population lors de l'élaboration d'un projet éolien, en phase de développement. En France, la législation prévoit une consultation de la population prenant la forme d'une enquête publique organisée une fois le dossier du projet déposé en préfecture. Concernant le projet éolien Les Ailes du Gatinais, NORDEX France a décidé de ne pas attendre l'enquête publique pour concerter et consulter les administrés. Cette démarche a commencé tout d'abord via l'étude de contexte réalisée par Mazars Concertation, cabinet indépendant d'experts en concertation, puis ensuite via des ateliers de co-construction organisés sur les communes. Nous sommes convaincus que la collaboration et la co-construction sont deux facteurs essentiels au bon développement de tout projet. Notre volonté est de développer un projet qui soit compris par le plus grand nombre et pouvant bénéficier à l'ensemble du territoire.

4.5 Les échanges sur les mesures d'accompagnement

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

LES MESURES DE COMPENSATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les **mesures de compensation** ont pour objet d'**apporter une contrepartie aux impacts notables, directs ou indirects**, du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits.

Les mesures de compensation sont définies par le code de l'environnement et obligatoires. Elles sont en partie proposées par les bureaux qui établissent les études.

Elles sont mises en œuvre au sein de la zone d'étude ou à proximité pour compenser les éventuels impacts résiduels liés au projet. Ces mesures doivent assurer un objectif de pérennité.



Les **mesures d'accompagnement** n'ont pas pour objectif de compenser un impact du parc éolien, ce sont des **mesures volontaires** de la part du développeur éolien et non obligatoires. Elles répondent à l'**amélioration du cadre de vie des habitants du territoire et de leur environnement** ou à des **projets liés au développement des énergies renouvelables** et à la transition énergétique en local.

Ces mesures d'accompagnement sont à co-construire avec le territoire de projet.

Lors des ateliers, vous avez formulé de nombreuses idées de mesures d'accompagnement :

- Sur la voirie**
 - Réaliser une nouvelle sortie d'autoroute vers Paris
 - Refaire certains chemins à Oussoy-en-Gâtinais et Varennes-Changy
 - Restaurer les fossés à Varennes-Changy
 - Rénover la route au hameau de la Golotte
- Sur les réseaux électrique**
 - Enfouir les réseaux électriques
- Sur les énergies renouvelables**
 - Installer des panneaux photovoltaïques au bord de l'autoroute

Vous pouvez retrouver ce rendez-vous sur le site www.projeteolien-ailesdugatinais.fr
- Sur les pistes cyclables**
 - Améliorer la piste cyclable notamment en termes de sécurité
 - Continuer la piste cyclable afin de desservir l'école

Certaines idées ayant émergé durant l'atelier n°3 ne peuvent être justifiées au titre du Code de l'Environnement comme par exemple les idées de travaux de voirie.

Les personnes ayant fait des propositions lors des ateliers ont poursuivi la réflexion dans le cadre des groupes de travail pour définir les mesures qui leur semblaient prioritaires.

→ A Varennes-Changy

- ✓ Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.
- ✓ L'installation d'une chaudière à énergie renouvelable dans l'école.

→ A Oussoy-en-Gâtinais

- ✓ Améliorer l'efficacité énergétique diagnostic des bâtiments communaux.
- ✓ L'enfouissement d'une partie des lignes électriques.

Vous avez d'autres contributions ?

Toutefois ces propositions de mesures d'accompagnement ne sont pas arrêtées et nous vous invitons à les compléter.



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM

La réalisation des mesures d'accompagnement :

Question : « Quel est le montant total des mesures d'accompagnement ? »

Réponse de NORDEX France : A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas déterminer un montant total pour les mesures d'accompagnement. Nous attendons d'avoir plus de visibilité sur les mesures d'Évitement, de Réduction et de Compensation et leur coût associé.

L'économie du projet :

Question : « Quel est la rentabilité pour NORDEX France sur le projet Les Ailes du Gâtinais ? »

Réponse de NORDEX France : Le Taux de Rentabilité Interne (TRI) du projet est estimé aujourd'hui à 5,5 %.

Question : « Comment se passe le financement participatif ? »

Réponse de NORDEX France : Le financement participatif est un apport financier (généralement de petits montants) de la part d'un grand nombre de particuliers, au moyen d'une plateforme Internet en vue de financer un projet de parc éolien. Le financement participatif est une démarche collective, qui permet à tous les contributeurs de participer au projet et au développement des énergies renouvelables et de bénéficier de ses retombées. Les retombées se font via la vente de l'électricité produite, permettant ainsi de rembourser les investisseurs avec intérêt.

Les communes, des associations, des entreprises et bien sûr chaque citoyen peut participer à ce financement. Le financement participatif n'est pas obligatoire ; chacun est libre de participer et ceci à la hauteur de ses moyens (dès 25 €) et de son envie : il s'agit donc d'une épargne volontaire.

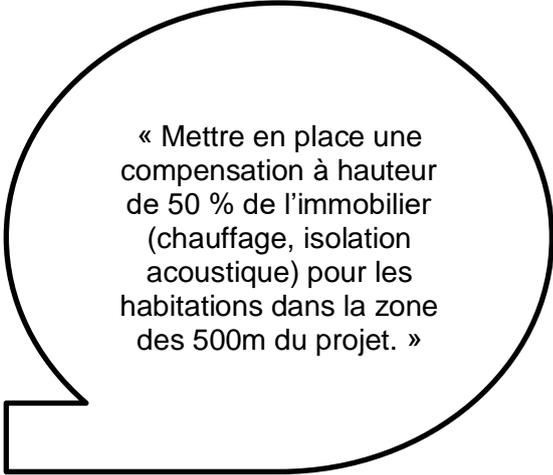
Le remboursement se fait sur 10 à 20 ans, avec un taux d'intérêt entre 3 et 5%.

Le financement participatif n'est pas systématiquement mis en place pour les projets éoliens. Il est mis en œuvre si localement, le territoire de projet se mobilise pour ce type de projet.

Nouvelles contributions de mesures d'accompagnement :



« Avoir des haies
comme écran visuel
pour les habitants les
plus proches
(compensation visuelle
et acoustique). »



« Mettre en place une
compensation à hauteur
de 50 % de l'immobilier
(chauffage, isolation
acoustique) pour les
habitations dans la zone
des 500m du projet. »

Réponse de NORDEX France : La mise en place de haies paysagères est tout à fait réalisable dans le cadre des mesures d'accompagnement.

Réponse de NORDEX France : La mise en place d'une compensation individuelle ne sera pas mise en place, car il n'y a aucune habitation dans la zone des 500 mètres conformément à la réglementation.

4.6 Les nouvelles propositions autour des attentes pour la suite

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS LES ATTENTES POUR LA SUITE

QUELS SONT VOS ATTENTES POUR LA SUITE DU PROJET ?

NORDEX France souhaite inscrire ses engagements, ainsi que les engagements des riverains qui le souhaitent, dans un document officiel. Ce document pourrait par exemple, prendre la forme d'une charte co-rédigée.

LES PREMIERS ENGAGEMENTS DE NORDEX FRANCE

- Poursuivre l'information en phase chantier
- Poursuivre l'information, au moins une fois par an, en phase exploitation
- Mettre en place des serrations sur les pales pour diminuer l'impact acoustique
- Mettre en oeuvre une amélioration/ réfection des chemins ruraux

QUELS ENGAGEMENTS SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR INSCRITS DANS CETTE CHARTE ?

Je souhaite que NORDEX France s'engage à :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM



Les élus et riverains ont également pu formuler des attentes pour la suite du projet. En effet, NORDEX France pourrait inscrire ces engagements dans un document officiel. Ce document pourrait par exemple, prendre la forme d'une charte co-rédigée.

Voici les premières propositions des participants pour l'élaboration de cette charte :

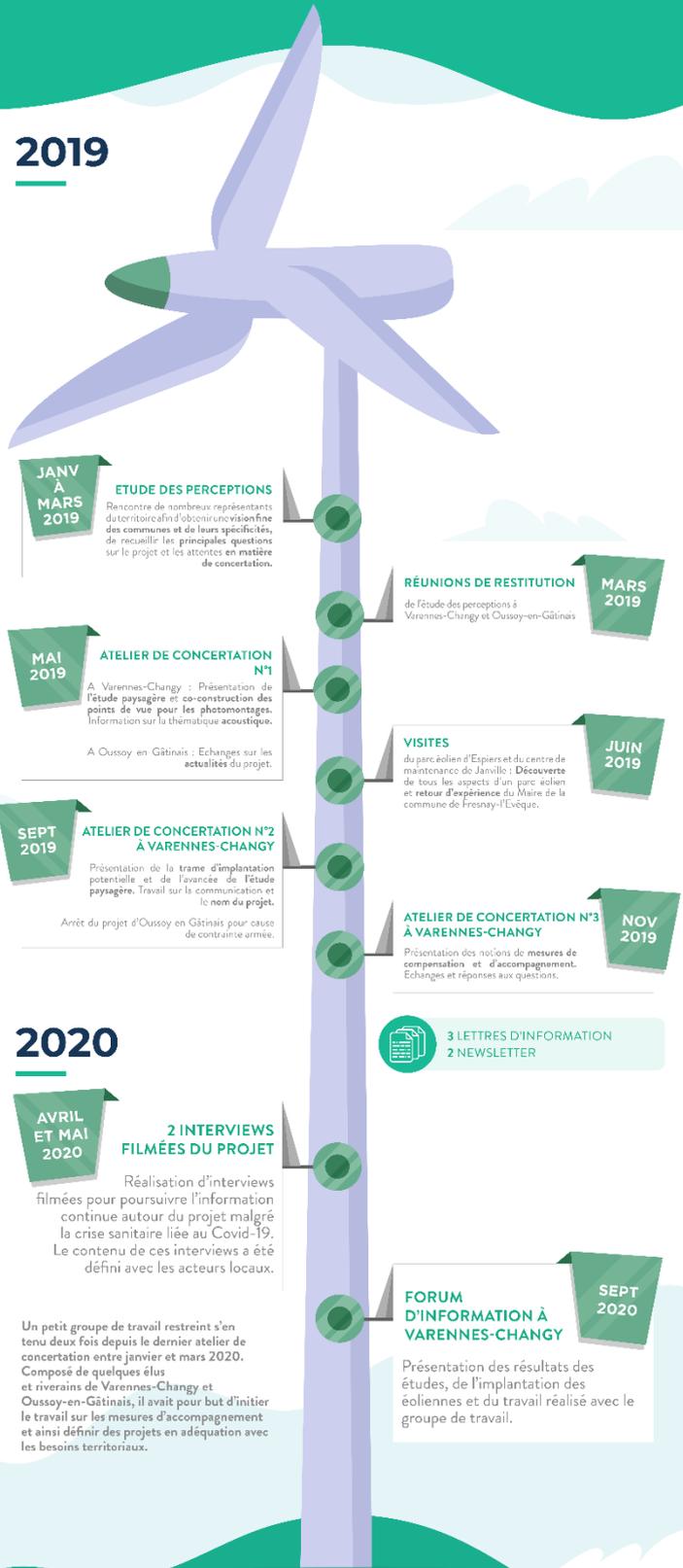


Réponse de NORDEX France : Ces propositions sont tout à fait envisageables et pourront être inscrites dans la future charte d'engagements.

PROJET ÉOLIEN DES AILES DU GÂTINAIS

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

2019



JANV À MARS 2019

ETUDE DES PERCEPTIONS
Rencontre de nombreux représentants du territoire afin d'obtenir une vision fine des communes et de leurs spécificités, de recueillir les principales questions sur le projet et les attentes en matière de concertation.

MARS 2019
RÉUNIONS DE RESTITUTION
de l'étude des perceptions à Varennes-Changy et Oussey-en-Gâtinais

MAI 2019

ATELIER DE CONCERTATION N°1
A Varennes-Changy : Présentation de l'étude paysagère et co-construction des points de vue pour les photomontages. Information sur la thématique acoustique.
A Oussey en Gâtinais : Echanges sur les actualités du projet.

JUIN 2019
VISITES
du parc éolien d'Espiers et du centre de maintenance de Janville : Découverte de tous les aspects d'un parc éolien et retour d'expérience du Maire de la commune de Fresnay-l'Évêque.

SEPT 2019

ATELIER DE CONCERTATION N°2 À VARENNES-CHANGY
Présentation de la trame d'implantation potentielle et de l'avance de l'étude paysagère. Travail sur la communication et le nom du projet.
Arrêt du projet d'Oussey en Gâtinais pour cause de contrainte armée.

NOV 2019
ATELIER DE CONCERTATION N°3 À VARENNES-CHANGY
Présentation des notions de mesures de compensation et d'accompagnement. Echanges et réponses aux questions.

3 LETTRES D'INFORMATION
2 NEWSLETTER

2020

AVRIL ET MAI 2020

2 INTERVIEWS FILMÉES DU PROJET
Réalisation d'interviews filmées pour poursuivre l'information continue autour du projet malgré la crise sanitaire liée au Covid-19. Le contenu de ces interviews a été défini avec les acteurs locaux.

Un petit groupe de travail restreint s'en tenu deux fois depuis le dernier atelier de concertation entre janvier et mars 2020. Composé de quelques élus et riverains de Varennes-Changy et Oussey-en-Gâtinais, il avait pour but d'initier le travail sur les mesures d'accompagnement et ainsi définir des projets en adéquation avec les besoins territoriaux.

SEPT 2020
FORUM D'INFORMATION À VARENNES-CHANGY
Présentation des résultats des études, de l'implantation des éoliennes et du travail réalisé avec le groupe de travail.

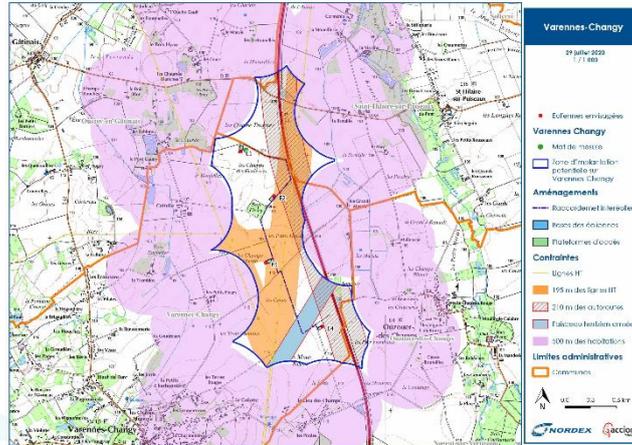
PROJET ÉOLIEN DES AILES DU GÂTINAIS

LE PROJET

L'ATMÈRE D'IMPLANTATION

Depuis 2016, Nordex France travaille le territoire avec les élus, propriétaires et exploitants des parcelles de la zone d'étude. La Zone d'Implantation Potentielle du projet éolien des Ailes du Gâtinais a été tracée suivant la distance d'éloignement de 500 m aux habitations.

L'implantation des éoliennes est définie en fonction des contraintes techniques de la zone (autoroute, faisceau hertzien de l'armée et lignes à haute tension), des accords avec les propriétaires et exploitants, de la ressource en vent et en s'efforçant d'éviter les impacts écologiques et paysagers.



LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET



4 éoliennes



4,8 et 5,7 mw de puissance nominale

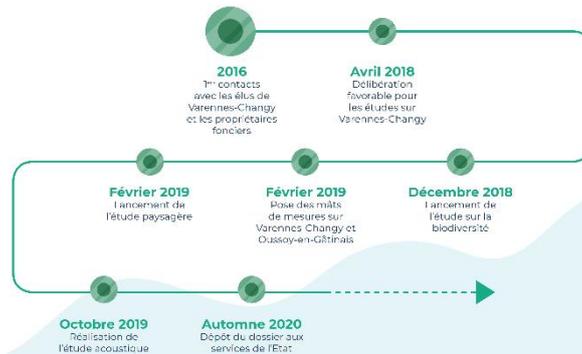


180 m de hauteur en bout de pale



Production annuelle et comparaison en nombre d'habitants (ex. 2,5 fois la consommation des habitants de Varennes et Oussay)

LE CALENDRIER DU PROJET



La trame d'implantation :

Question : « Est-ce qu'il y a des éoliennes sur les parcelles communales ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, le projet comporte une éolienne sur les quatre se trouvant sur une parcelle appartenant à la commune de Varennes-Changy.

Question : « Ou sera raccordé le parc éolien Les Ailes du Gatinais ? »

Réponse de NORDEX France : Le parc se raccordera à Nogent-sur-Vernisson.

La construction du parc :

Question : « Où allez-vous passer pour la construction ? »

Réponse de NORDEX France : NORDEX France s'engage à utiliser les chemins existants. Plusieurs possibilités se présentent pour acheminer le matériel jusqu'au site ; comme l'ouverture d'une barrière le long de l'autoroute ou l'utilisation de la départementale.

Remarque : « Il faudrait essayer de passer sur les itinéraires ayant le moins d'arbres à élaguer. »

Question : « Combien de temps durent les travaux ? »

Réponse de NORDEX France : Les travaux durent 1 an au total, pour respecter le cycle de vie de la faune tout en essayant le moins possible de la perturber.

Question : « A quelle profondeur faut-il creuser pour passer les câbles ? »

Réponse de NORDEX France : Le passage des câbles suivra les routes déjà existantes. Il est nécessaire de creuser environ sur 1,20 mètre de profondeur.

Question : « Quel est le voltage des câbles ? »

Réponse de NORDEX France : En sortie de génératrice, dans la nacelle, le voltage est 660 V. Une fois l'électricité arrivée au transformateur (au bas du mât), le voltage est de 20 000 V, et ceci jusqu'au raccordement au poste source.

Les prochaines étapes :

Question : « Qu'est-ce que regarde le préfet lors de l'enquête publique ? »

Réponse de NORDEX France : A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rend un avis qui reflète l'ensemble des avis qui se sont prononcés. Cet avis est ensuite consulté par le Préfet, qui au regard de l'ensemble des avis rendus, autorise ou non la construction et l'exploitation du parc.

Question : « Comment se passe le démantèlement ? »

Réponse de NORDEX France : La durée de vie d'une éolienne est de 20 à 25 ans. Le démantèlement est à la charge du propriétaire du parc. La totalité des fondations est excavée et le site est remis en état. Une provision de 87 000 euros par éolienne est consignée à la Caisse des Dépôts avant la mise en œuvre du parc. Cette garantie financière est, comme son nom l'indique, une assurance permettant d'assurer le financement du démantèlement en cas de défaillance de la part du propriétaire du parc.

ANNEXES

1

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE ACOUSTIQUE ?

Dans le cadre du projet éolien sur la commune de Varennes-Changy (Loiret - 45), la société NORDEX France a confié au bureau d'ingénierie SIXENSE Engineering (Ex. Sixense Environnement) la réalisation du volet acoustique de l'étude acoustique environnementale du projet. La méthodologie consiste à évaluer la sensibilité acoustique du projet à partir de mesures d'un état initial acoustique ; corrélées à la vitesse et aux directions des vents.



Chiffres clés :

Mesures réalisées : du 10 octobre au 12 novembre 2019 dans 6 zones habitées.

Pour finir, une analyse croisée de l'état initial et de la modélisation acoustique permet de définir la sensibilité acoustique du projet en termes d'urgences sonores et prévenir les éventuels dépassements des seuils réglementaires.



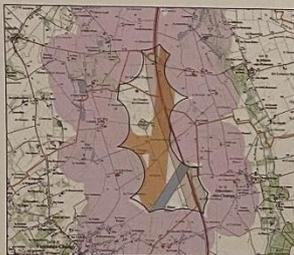
Point d'Écoute 1
PFI Les Petits Fleury



Point d'écoute 2
PFI Oussour des Champs



Carte des points d'écoute acoustique



La méthodologie

Planche 7 - Niveau résiduel (niveau - Préétat initial) [dB(A)]

Niveau de	Niveau résiduel (niveau - Préétat initial) [dB(A)]					
	3m/s	4m/s	5m/s	6m/s	7m/s	8m/s
30.0	31.4	32.8	34.2	35.6	37.0	38.4
35.0	36.4	37.8	39.2	40.6	42.0	43.4
40.0	41.4	42.8	44.2	45.6	47.0	48.4
45.0	46.4	47.8	49.2	50.6	52.0	53.4
50.0	51.4	52.8	54.2	55.6	57.0	58.4
55.0	56.4	57.8	59.2	60.6	62.0	63.4
60.0	61.4	62.8	64.2	65.6	67.0	68.4
65.0	66.4	67.8	69.2	70.6	72.0	73.4
70.0	71.4	72.8	74.2	75.6	77.0	78.4
75.0	76.4	77.8	79.2	80.6	82.0	83.4
80.0	81.4	82.8	84.2	85.6	87.0	88.4
85.0	86.4	87.8	89.2	90.6	92.0	93.4
90.0	91.4	92.8	94.2	95.6	97.0	98.4
95.0	96.4	97.8	99.2	100.6	102.0	103.4
100.0	101.4	102.8	104.2	105.6	107.0	108.4

Tableau bleu analyse de sensibilité nocturne en dB(A)

Niveau résiduel (niveau PFI à 0m de hauteur)	Vitesse du vent standardisée à h = 10 m						
	3m/s	4m/s	5m/s	6m/s	7m/s	8m/s	>8m/s
30.0	31.4	32.8	34.2	35.6	37.0	38.4	39.8
35.0	36.4	37.8	39.2	40.6	42.0	43.4	44.8
40.0	41.4	42.8	44.2	45.6	47.0	48.4	49.8
45.0	46.4	47.8	49.2	50.6	52.0	53.4	54.8
50.0	51.4	52.8	54.2	55.6	57.0	58.4	59.8
55.0	56.4	57.8	59.2	60.6	62.0	63.4	64.8
60.0	61.4	62.8	64.2	65.6	67.0	68.4	69.8
65.0	66.4	67.8	69.2	70.6	72.0	73.4	74.8
70.0	71.4	72.8	74.2	75.6	77.0	78.4	79.8
75.0	76.4	77.8	79.2	80.6	82.0	83.4	84.8
80.0	81.4	82.8	84.2	85.6	87.0	88.4	89.8
85.0	86.4	87.8	89.2	90.6	92.0	93.4	94.8
90.0	91.4	92.8	94.2	95.6	97.0	98.4	99.8
95.0	96.4	97.8	99.2	100.6	102.0	103.4	104.8
100.0	101.4	102.8	104.2	105.6	107.0	108.4	109.8

Nota : les valeurs indiquées dans ce tableau ne représentent pas un point considéré dans la présente étude. Tableau bleu analyse de sensibilité nocturne en dB(A)



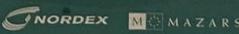
Les mesures de suivi

La société NORDEX France prévoit de réaliser une campagne de mesure de réception acoustique après la mise en service du parc, ce qui pourra donner lieu à une actualisation du plan de bridage si nécessaire.

- Niveau résiduel retenu du tableau : niveaux sonores résiduels issus des mesures au point PFI lors de l'état initial.
- Contribution du parc : correspond au bruit particulier apporté par le projet éolien.
- Niveau ambiant futur : bruit futur au point de contrôle.
- Dépassement réglementaire : le dépassement réglementaire est défini selon les exigences de l'arrêté du 26/08/2011 à partir des seuils d'urgence max de :
 - 3dB(A) de nuit
 - 5dB(A) de jour
 Uniquement si le niveau ambiant est supérieur à 35 dB(A)



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM



Point d'écoute
Distance Hauteur du point d'écoute ?

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS L'ÉTUDE DES VENTS

QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE DES VENTS ?

Dans le cadre des études de faisabilité d'un projet éolien, une étude de potentiel éolien est réalisée. Cette étude se fait grâce à l'installation d'un mât de mesure et permet de quantifier, entre autres, la vitesse et les directions des vents grâce aux girouettes (mesure de la direction du vent) et aux anémomètres (mesures de la vitesse du vent) présents à différentes hauteurs du mât. C'est, en partie, grâce à ces résultats que sera déterminée la définition du parc (implantation, nombre et modèle d'éolienne).

Des micros sont également installés sur le mât dans le but d'enregistrer l'activité des chauve-souris sur site. Cela permettra à NORDEX France de prendre les dispositions nécessaires pour réduire au maximum l'impact sur ces espèces. Le mât de mesure joue aussi un rôle dans l'étude acoustique. Il permet d'établir le lien entre le bruit ambiant et la vitesse et la direction du vent afin de déterminer les différentes ambiances sonores au niveau des zones habitées voisines.

Méthodologie

En fonction des vitesses et des directions mesurées, NORDEX France déterminera l'éolienne la plus adaptée à la zone d'étude. Ces mesures permettront également d'établir la distance optimale entre les éoliennes afin de limiter au maximum les pertes de production.

Les mesures de suivi

Début de la campagne de mesure des vents : 28/02/2019
démontage prévisionnel : au cours de l'année 2021

Description du mât de mesure :

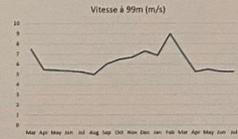
- Les capteurs :**
- 7 anémomètres
 - 2 girouettes
 - 1 sonde température/humidité
 - 1 sonde température
 - 1 baromètre
- Autres éléments :**
- Un paratonnerre
 - Un logger qui enregistre et envoie les données
 - Un panneau solaire, son régulateur et sa batterie

ROSE DES VENTS OBTENUE À PARTIR DU MÂT DE MESURE



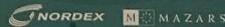
— Mesures de vent effectuées grâce à la girouette à 90 m du sol
— Mesures de vent effectuées grâce à la girouette à 60 m du sol

De mars 2019 à juillet 2020



- Vitesse moyenne à 99m (sur toute la période : Mars 2019-Juillet 2020) : 6.1 m/s
- Température moyenne à 90m (Mars 2019-Juillet 2020) : 14°C

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM



le mât de mesure

le vent

Quel est le principe du mât de mesure ?

Qu'est ce qui se passe lors des vents violents ?

Quelles vitesses/min max pour faire tourner les éoliennes ?

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

Méthodologie

L'étude environnementale, menée par Ecosphère, permet d'effectuer un inventaire des espèces présentes sur la zone étudiée.

- Basée sur une étude bibliographique et des relevés sur sites
- Qualification de la patrimonialité des espèces (protégées, menacées ou rare)
- Qualification des habitats présents sur la zone d'étude (prairies, voissements, haies, friches)
- Croisement de la patrimonialité et des habitats pour déterminer l'enjeu associé à chaque espèce sur la zone d'étude

RÉSULTATS

Flore

→ **216 espèces** identifiées, dont :

- 1 espèce vulnérable (*Astragalus annuus*)
- 3 espèces protégées (*Orchis pyramidalis*, *Orchis homme-pendu* et *Samolè de Valèrana*)

Avifaune

→ **44 espèces** nicheuses recensées sur l'aire d'étude immédiate, dont :

- 2 espèces à enjeux assez fort (*Bruant des roseaux* et *Vanneau huppé*)
- 2 espèces à enjeu moyen (*Bruant jaune* et *Pernix grise*)

→ **53 espèces** supplémentaires recensées aux abords de l'aire d'étude immédiate, dont :

- 1 espèce à enjeu fort (*balbuzard pêcheur*)
- 1 espèce à enjeu assez fort (*Circaète Jean-le-Blanc*)
- 3 espèces à enjeu moyen (*Falcocon hobereau*, *Héron cendré* et *Éclaireur crieur*)
- La Crue cendrée est connue dans la bibliographie pour être présente sur la zone. Son impact n'est pas considéré comme significatif car cette espèce est connue pour voler à très grande hauteur.

Chiroptères

→ **16 espèces** identifiées sur l'aire d'étude immédiate, dont 7 présentant une sensibilité soit :

- 4 espèces non migratrices : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle pygmée et Sérotine commune
- 3 espèces migratrices contactées en période de migration / reproduction : Noctule commune, Noctule de Leusler, Pipistrelle de Nathusius

L'aire d'étude immédiate présente une activité globalement moyenne au niveau des enregistrements au sol (hormis les îsères de milieux boisés et certaines haies).

L'activité chiroptérologique en altitude est réellement comprise entre mai et octobre, et est plus importante entre juin et septembre.

Autres espèces animales

- Mammifères terrestres : **8 espèces** observées
- Amphibiens et reptiles : **6 espèces** observées
- Insectes : **28** (*libellules, grillons, criquets, sauterelles*)
- Papillons : **23 papillons de jour** et **1 de nuit**

SYNTHÈSE

Les espèces contactées dans l'aire d'étude immédiate en 2019 par période

TABLEAU DU RECENSEMENT DES ESPÈCES DE CHIROPÈRES PRÉSENTES SUR LA ZONE D'ÉTUDE.

Espèce	2019		Total
	01/05 - 31/05	01/06 - 31/06	
<i>Pipistrelle commune</i>	1	1	2
<i>Pipistrelle de Kuhl</i>	1	1	2
<i>Pipistrelle pygmée</i>	1	1	2
<i>Sérotine commune</i>	1	1	2
<i>Noctule commune</i>	1	1	2
<i>Noctule de Leusler</i>	1	1	2
<i>Pipistrelle de Nathusius</i>	1	1	2
Total	7	7	14

Ce tableau ne concerne que les chiroptères

CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILES-DUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM

Les études sur l'environnement

Comment l'étude est faite pour les oiseaux ?

Pourquoi évoquer les autres espèces animales ?

Le démantèlement

Quid du démantèlement ?

Chiroptères

Arrêter les éoliennes lors des passages des Chiroptères ?

Le bridage : une solution ?

Quel est le tracé des chauves-souris ?

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS L'ÉTUDE PAYSAGÈRE



Méthodologie

L'étude paysagère, réalisée par Enviroscop, permet de déterminer les enjeux paysagers et patrimoniaux autour du projet, dans son aire immédiate, rapprochée et éloignée. C'est dans le cadre de cette étude que sont réalisés des photomontages modélisant le parc éolien dans son paysage proche.

Cette étude comprend un état initial de la zone (sans éolienne), une étude des variantes possibles d'implantation et impacts (avec photomontages) et les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation associées.

LES POINTS DE VUE DES PHOTOMONTAGES

44 points de prises de vue ont été intégrés dans l'étude, dont 15 issus de propositions de participants à la démarche de concertation.

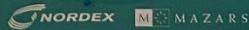


LES PHOTOMONTAGES



+ de photomontages dans le carnet de photomontages !

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESDUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM



5

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS UN PROJET CO-CONSTRUIT

LE PROJET EN CHIFFRES CLÉS

Le projet éolien Les Ailes du Gâtinais c'est ...

4 ateliers
de concertation et
2 groupes de travail

1 visite
de parc

6 lettres
d'information
et newsletter

2 interviews
filmées

1 site internet
du projet

Un projet co-construit avec les habitants !
 Tout au long de la démarche de concertation et lors des différents ateliers, nous avons co-construit le projet avec les habitants du territoire. Ce qui a été co-construit :

→ **L'emplacement des points de vue** pour la réalisation de photomontages
 Travail sur carte lors de l'atelier de concertation n°1 à Varennes-Changy afin de positionner l'emplacement des points de vue.

Les photomontages ont ensuite été réalisés en fonction de ces points de vue

→ **Le nom du projet**

Les projets éoliens de Varenne-Changy et Oussoy-en-Gâtinais

Idées émises par les participants lors de l'atelier de concertation n°2, suivi d'un vote sur internet

Le projet éolien des Ailes du Gâtinais

→ **Les mesures d'accompagnement** à construire avec vous dès aujourd'hui.

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESDUGATINAIS.FR
 CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM

la Réglementation

C'est obligatoire de consulter ?

6

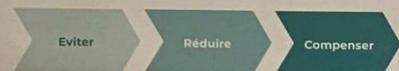
LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

LES MESURES DE COMPENSATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les mesures de compensation ont pour objet d'apporter une contrepartie aux impacts notables, directs ou indirects, du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits.

Les mesures de compensation sont définies par le code de l'environnement et obligatoires. Elles sont en partie proposées par les bureaux qui établissent les études.

Elles sont mises en œuvre au sein de la zone d'étude ou à proximité pour compenser les éventuels impacts résiduels liés au projet. Ces mesures doivent assurer un objectif de pérennité.



Les mesures d'accompagnement n'ont pas pour objectif de compenser un impact du parc éolien, ce sont des mesures volontaires de la part du développeur éolien et non obligatoires. Elles répondent à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire et de leur environnement ou à des projets liés au développement des énergies renouvelables et à la transition énergétique en local.

Ces mesures d'accompagnement sont à co-construire avec le territoire de projet.

Lors des ateliers, vous avez formulé de nombreuses idées de mesures d'accompagnement :

- Sur la voirie**
 - Réaliser une nouvelle sortie d'autoroute vers Paris
 - Refaire certains chemins à Oussoy-en-Gâtinais et Varennes-Changy
 - Restaurer les fossés à Varennes-Changy
 - Rénover la route au hameau de la Golotte
- Sur les réseaux électrique**
 - Enfouir les réseaux électriques
- Sur les énergies renouvelables**
 - Installer des panneaux photovoltaïques au bord de l'autoroute
- Sur les pistes cyclables**
 - Améliorer la piste cyclable notamment en termes de sécurité
 - Continuer la piste cyclable afin de desservir l'école

Vous pouvez retrouver ce rendez-vous sur le site www.projeteolien-ailesdugatinais.fr

Certaines idées ayant émergé durant l'atelier n°3 ne peuvent être justifiées au titre du Code de l'Environnement comme par exemple les idées de travaux de voirie.

Les personnes ayant fait des propositions lors des ateliers ont poursuivi la réflexion dans le cadre des groupes de travail pour définir les mesures qui leur semblaient prioritaires.

→ A Varennes-Changy

- ✓ Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.
- ✓ L'installation d'une chaudière à énergie renouvelable dans l'école.

→ A Oussoy-en-Gâtinais

- ✓ Améliorer l'efficacité énergétique diagnostic des bâtiments communaux.
- ✓ L'enfouissement d'une partie des lignes électriques.

Vous avez d'autres contributions ?

Toutefois ces propositions de mesures d'accompagnement ne sont pas arrêtées et nous vous invitons à les compléter.

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM



Les mesures

Quel montant pour les mesures ?

Diminuer la facture d'électricité ?
↳ de la commune

Economie

Quelle rentabilité pour Nordex ?

Comment se passe le financement participatif ?



Projet éolien Les Ailes du Gatinais

Groupe de travail n°3

Le lundi 25 janvier 2020

Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Liste des participants	4
3. Déroulé de la réunion	5
4. Synthèse des échanges	6
4.1 Le service développement de NORDEX France devient RWE Renouvelables France et les dernières actualités du projet	6
4.2 Les mesures ERC et les mesures d'accompagnement.....	11
4.3 Sur la charte d'engagement.....	21
4.4 Les prochaines étapes.....	23
Annexes.....	24

1. Introduction

Le mercredi 22 janvier 2020, s'est tenu un 1^{er} groupe de travail autour du projet éolien Les Ailes du Gâtinais. Celui-ci avait pour but de travailler les mesures d'accompagnement avec les élus des communes concernées par le projet et souhaitant prendre part à la démarche de concertation, ainsi qu'avec les riverains ayant émis des propositions lors des derniers ateliers.

Pour faire suite à ce premier groupe de travail, le jeudi 5 mars 2020, un deuxième groupe de travail a eu lieu autour du projet. Ce rendez-vous avait pour objectif de poursuivre et d'affiner les propositions formulées lors du premier événement. Sans qu'aucune décision définitive n'ait été prise, ce travail a permis de réfléchir aux mesures les plus pertinentes pour le territoire et réalisables par RWE.

Ce lundi 25 janvier 2021, s'est déroulé un 3^{ème} groupe de travail dont les objectifs étaient :

- De présenter la société RWE Renouvelables France à la suite du changement d'entité en novembre 2020,
- De revenir sur les caractéristiques du projet et son calendrier,
- De préciser les mesures d'accompagnement ainsi que la charte d'engagement.

Vous retrouverez dans ce compte rendu les échanges en séance.

2. Liste des participants

Liste des participants présents à ce groupe de travail n°3 :

- M. Joel AVRIL - Oussoy-en-Gâtinais
- M. Guy BAILLEUL – Oussoy-en-Gâtinais
- M. Marc BOUWYN – Varennes-Changy
- M. François MARTIN - Oussoy-en-Gâtinais
- M. Claude TROQUET – Varennes-Changy
- Mme. Yveline TROQUET – Varennes-Changy
- Mme. Josseline TURBEAUX - Varennes-Changy
- Mme. Evelyne COUTEAU – Varennes-Changy
- M. Joël DAVID – Varennes-Changy
- Mme. Isabelle RUDTMANN – Oussoy-en-Gâtinais
- Mme. Aurélia HIRON – Oussoy-en-Gâtinais

L'équipe concertation de Mazars :

- Sophie PELLE – Consultante
- Louise ROBBE – Consultante

L'équipe RWE Renouvelables France :

- Romain CLUET– Chef de projets éoliens

3. Déroulé de la réunion

Le fil rouge de ce 3^{ème} groupe de travail :



4. Synthèse des échanges

Vous trouverez ci-après le compte rendu des échanges de la réunion ainsi que les supports utilisés lors de ce rendez-vous.

4.1 | Le service développement de NORDEX France devient RWE Renouvelables France et les dernières actualités du projet

Le service développement de NORDEX France devient RWE Renouvelables France

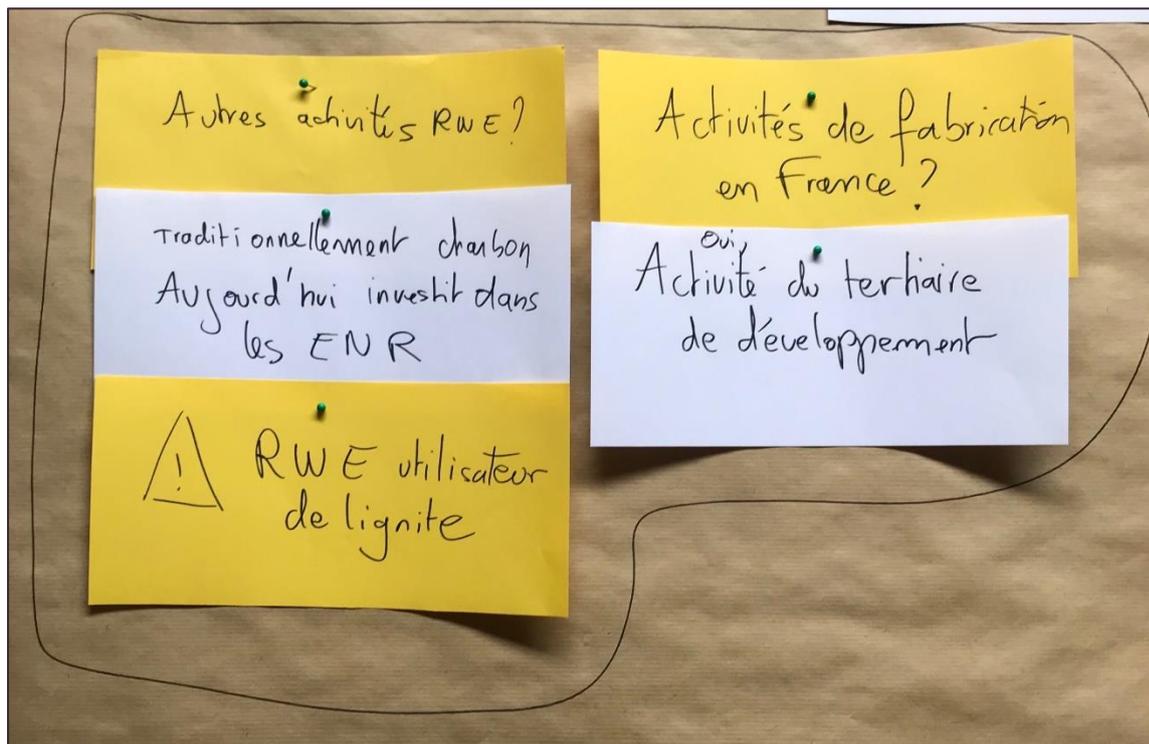
Même équipe, même éthique, mêmes projets



Le service développement de NORDEX France devient RWE Renouvelables France



Le changement d'entité NORDEX/RWE :



Question : « Quelles sont les autres activités de RWE ? »

Remarque : « RWE est un utilisateur de lignite. »

Réponse de RWE Renouvelables France : RWE œuvre dans le secteur de l'énergie, c'est l'un des leaders mondiaux dans le domaine. Traditionnellement l'entreprise produisait de l'électricité à partir de l'énergie nucléaire et du charbon. Cependant depuis plusieurs années, l'objectif de RWE est d'élargir son positionnement en accélérant sa croissance continue dans les secteurs de l'éolien et du solaire. L'objectif de RWE est clair : atteindre la neutralité carbone d'ici les années 2040 en cessant ses activités d'exploitation des énergies fossiles

Question : « Les activités de fabrication de RWE se trouvent-elles en France ou bien est-ce que ce ne sont que des activités du secteur tertiaire ? »

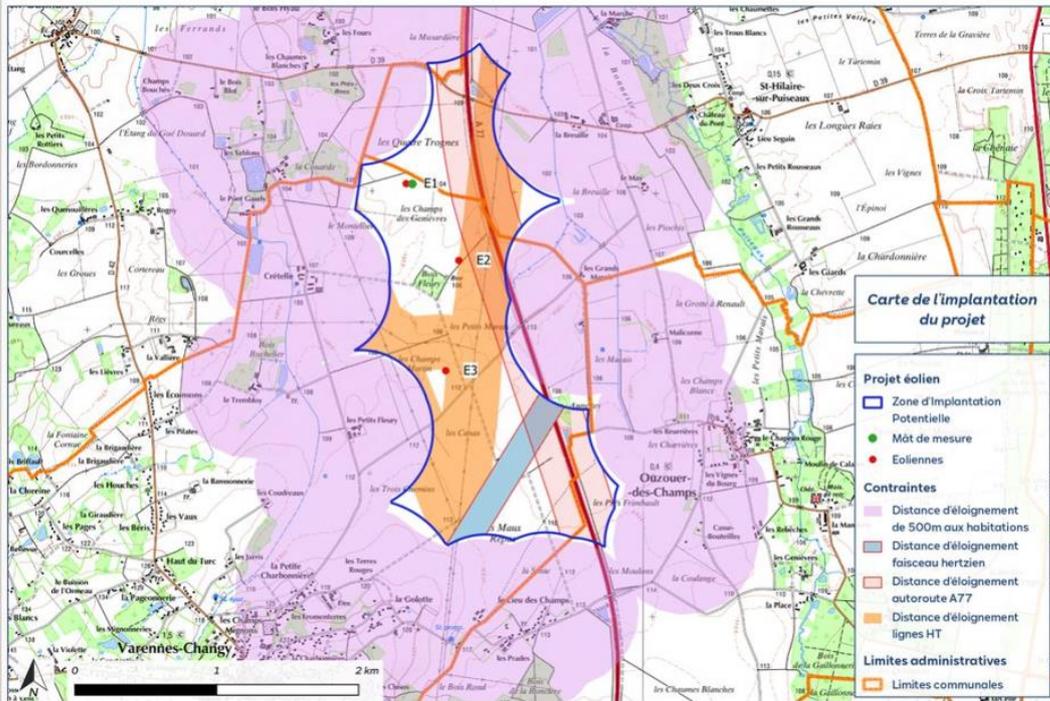
Réponse de RWE Renouvelables France : Nos activités en France comprennent le développement des projets éoliens (activité du secteur tertiaire), la construction des parcs et leur exploitation. Cependant, RWE n'est pas constructeur d'éolienne comme l'était NORDEX. Donc RWE ne fabrique pas d'éoliennes, ni en France ni ailleurs.

Romain CLUET est revenu sur la dernière trame d'implantation et les chiffres clés du projet :

Le projet éolien Les Ailes du Gatinais

Projet éolien Les Ailes du Gatinais

RWE



Les chiffres clés :

3 éoliennes

5,7 MW
de puissance nominale

180 m
hauteur en bout de pale

RWE

Romain CLUET a présenté les caractéristiques techniques du projet ainsi que son calendrier.

Le calendrier du projet

Poursuite de la concertation, Finalisation du dossier de demande d'autorisation environnementale

Instruction du dossier déposé en préfecture

Enquête publique au second trimestre 2022



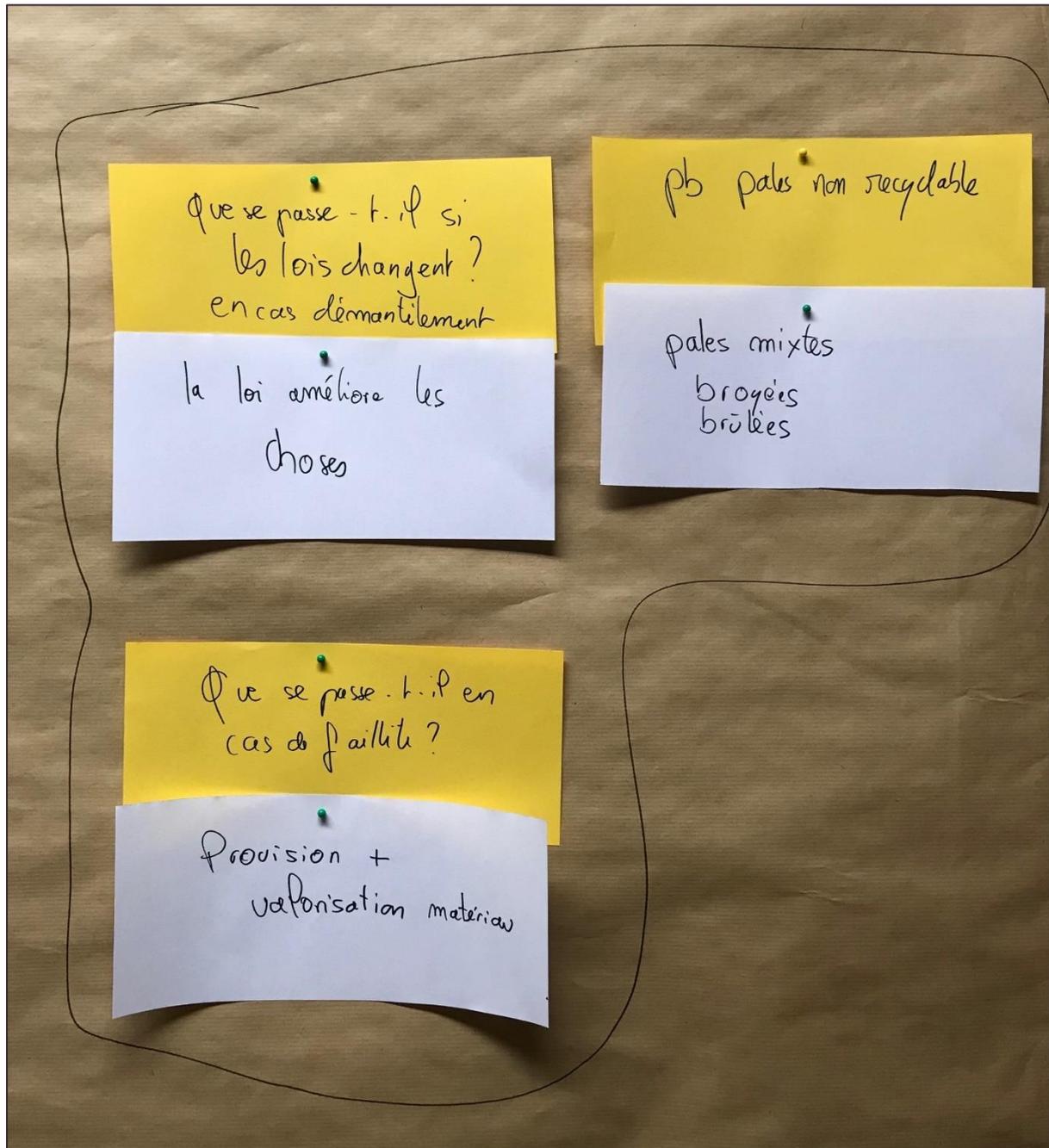
Dépôt du dossier en préfecture au premier trimestre 2021

Avis du préfet de département

Le projet qui sera déposé comportera **3 éoliennes** (suppression de l'éolienne E4 à la suite des préconisations du bureau d'étude en charge de l'étude faune et flore), d'une hauteur de **180 mètres en bout de pale**, et d'une **puissance de 5,7 MW par éolienne**.

Voici les questions formulées à la suite de cette présentation :

Le démantèlement :



Question : « Que se passe-t-il si les lois changent concernant le démantèlement ? »

Réponse de RWE Renewables France : Tout d'abord, la loi est claire « *L'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent ou, en cas de défaillance, la société mère est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site, dès qu'il est mis fin à l'exploitation, quel que soit le motif de la cessation de l'activité.* » (Article L553-3 du Code de l'Environnement). Le démantèlement du parc éolien est donc à la charge de l'exploitant du parc, et en aucun cas à la charge du propriétaire du terrain. Concernant les conditions de démantèlement, de manière générale, la loi tend à améliorer les choses. Dernièrement et conformément à l'article R.515-106 du Code de l'Environnement et à l'arrêté du 22 juin 2020 stipule que la remise en état du site comprend le démantèlement des éoliennes et des installations annexes, notamment l'excavation totale des fondations jusqu'à la base de leur semelle.

Il est important de souligner que l'éolien est aujourd'hui une technologie parfaitement réversible : en d'autres termes, et contrairement à d'autres moyens de production, il est tout à fait possible de démonter les installations et rendre au terrain sa vocation originelle dès la fin d'exploitation du parc. RWE s'engageait déjà avant ce nouvel arrêté de juin 2020 à extraire l'intégralité des fondations des éoliennes lors du démantèlement d'un parc.

Question : « Que se passe-t-il en cas de faillite de RWE ? »

Réponse de RWE Renewables France : En cas de faillite de RWE Renewables France, c'est RWE Renewables qui serait en charge du démantèlement ; en cas de faillite de cette filiale (RWE Renewables) ce serait au groupe RWE de prendre en charge le démantèlement du parc. Toutefois, au vu des capacités financières du groupe RWE et de ses investissements, la faillite est un événement très peu probable pour RWE qui est l'un des leaders de l'énergie dans le monde. Néanmoins, la loi oblige l'exploitant à provisionner, au moment de la construction d'un parc, une somme de 50 000 € par éolienne d'une puissance inférieure ou égale à 2MW plus 10 000 € multiplié par la puissance unitaire de l'éolienne moins 2. Pour le parc éolien des Ailes du Gâtinais, les garanties financières du futur démantèlement seraient donc de 87 000 € par éolienne soit un total de 261 000 €. A noter, néanmoins que les premiers démantèlements réalisés en France ont démontré qu'un montant de 50.000 € par éolienne correspond au coût réel du démantèlement car la plupart des éléments de l'éolienne sont recyclés (revendus) et amortis par le rendement du parc. En aucun cas, le démantèlement ne

peut être à la charge du propriétaire du terrain, de l'exploitant agricole de la parcelle ou de la commune.

Remarque : « Aujourd'hui le problème principal est le recyclage des pales ! »

Réponse de RWE Renouvelables France : Aujourd'hui, entre 90 et 95% d'une éolienne se recyclent. Les parties métalliques, comme le mât, ont une valeur marchande non négligeable et représente la majorité d'une éolienne. Le béton armé peut aussi être facilement valorisé dans le secteur de la construction. Certes, les pales des éoliennes sont plus difficiles à recycler mais elle représente un poids relativement faible vis-à-vis de l'ensemble d'une éolienne. Elles peuvent tout de même être broyées et valorisées comme combustibles. Le démantèlement des plus anciens parcs éoliens vient juste de commencer, la filière du recyclage des éoliennes est en cours de développement et devrait monter en puissance dans les prochaines années afin de tendre vers le 100% recyclable.

4.2| Les mesures ERC et les mesures d'accompagnement

Les mesures ERC :

Les mesures ERC

Les mesures de compensation ont pour objet d'apporter une contrepartie aux impacts notables, directs ou indirects, du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits.

Les mesures de compensation sont définies par le code de l'environnement et obligatoires. Elles sont en parties proposées par les bureaux qui établissent les études

Elles sont mises en œuvre au sein de la zone d'étude ou à proximité pour compenser les éventuels résiduels liés au projet. Ces mesures doivent assurer un objectif de pérennité.



Les mesures d'accompagnement :

Les mesures d'accompagnement

Les **mesures d'accompagnement** n'ont pas pour objectif de compenser un impact du parc éolien, ce sont des **mesures volontaires de la part du développeur éolien** et non obligatoire.

Les caractéristiques de ces mesures :

Elles sont en lien avec le projet d'infrastructure et permettent de renforcer sa cohérence écologique et paysagère.

Elles sont limitées par un cadre, justifié par le projet

Elles proviennent d'une concertation avec le territoire.

Elles répondent à :

- l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire et de leur environnement
- à des projets liés au développement des énergies renouvelables
- à la transition énergétique

Lors des ateliers, vous avez formulé de nombreuses idées de mesures d'accompagnement :



Sur la voirie

- Réaliser une nouvelle sortie d'autoroute vers Paris
- Refaire certains chemins à Oussoy-en-Câtinais et Varennes-Changy
- Restaurer les fossés à Varennes-Changy
- Rénover la route au hameau de la Lotte



Sur les réseaux électrique

- Enfouir les réseaux électriques



Sur les énergies renouvelables

- Installer des panneaux photovoltaïques au bord de l'autoroute



Sur les pistes cyclables

- Améliorer la piste cyclable notamment en termes de sécurité
- Continuer la piste cyclable afin de desservir l'école

Des mesures d'Evitement et de Réduction proportionnées au regard des enjeux du territoire

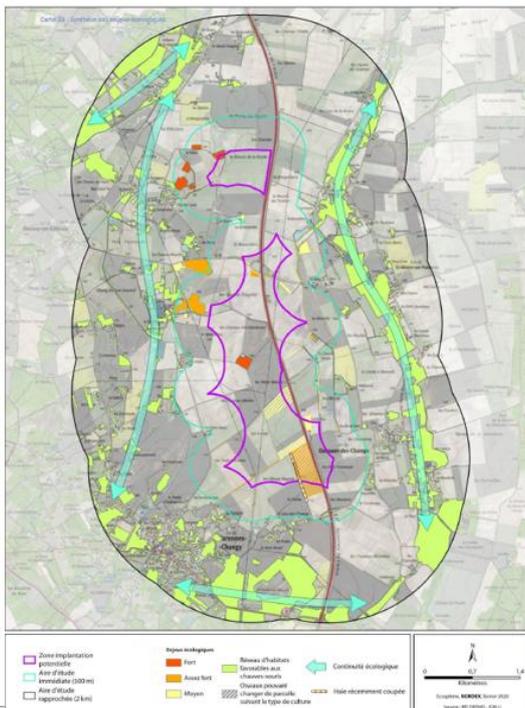


Tableau 51 : Synthèse du bridage des éoliennes du projet de Varennes-Changy

Mois	Régulation à mettre en place pour toutes les éoliennes (à hauteur de nacelle)	Régulation regroupée par période (à hauteur de nacelle)
Janvier	Aucune régulation	Aucune régulation
Février	Aucune régulation	
Mars	Aucune régulation	
Avril	≤ 4,5 m/s du coucher du soleil à 3h avant le lever > 11 °C	≤ 4,5 m/s du coucher du soleil à 3h avant le lever (> 11 °C)
Mai	≤ 4,5 m/s du coucher du soleil à 3h avant le lever > 11 °C	
Juin	≤ 6 m/s de 30 minutes avant le coucher du soleil à 1h avant le lever > 13 °C	≤ 6 m/s de 30 minutes avant le coucher du soleil à 1h avant le lever (> 13 °C)
Juillet	≤ 8 m/s de 30 minutes avant le coucher du soleil à 1h avant le lever > 16 °C	
Août	≤ 8 m/s de 30 minutes avant le coucher du soleil à 1h avant le lever > 16 °C	≤ 8 m/s de 30 minutes avant le coucher du soleil à 1h avant le lever (> 16 °C)
Septembre	≤ 6,5 m/s de 30 minutes avant le coucher du soleil à 1h avant le lever > 11 °C	
Octobre	≤ 6,5 m/s du coucher du soleil à 3h avant le lever > 11 °C	≤ 6,5 m/s du coucher du soleil à 3h avant le lever (> 11 °C)
Novembre	Aucune régulation	
Décembre	Aucune régulation	Aucune régulation

NB : En cas de pluie forte (>2 mm/h soit 0,33 mm sur 10 min en moyenne), le bridage peut être suspendu. En outre, la prise en compte des températures est facultative ici, dans la mesure où elles sont particulièrement hautes.

Romain CLUET a présenté la première mesure d'accompagnement paysagère : La bourse aux arbres s'appliquant sur 4 communes et d'une enveloppe globale de 40 000 euros.

Lieux de vie proposés

(ceux Intégrés ou dont le Jardin touche la trame des 5° de ZIV)

- Varennes Changy: La Petite Charbonnière, les Terres Rouges, la Golotte, les habitations les plus au nord des Fromenterres
- Le Lieu des Champs
- Les Coudreaux
- La Bansonnerie
- Les Pilates à l'est des Ecoinsons
- La Vallière
- Le Tremblois
- Les Petits Fleury
- La Couarde et Les Sablons
- Crételle
- Limite sud-est de Rogry
- Le Pont Gaudy
- Les Fours
- La limite est de la Blanchardière
- Les Marais et Les Bretonnelles
- La Monellerie
- Cormenin
- La Marche
- La Breuille
- Le May
- Les Grands Marais
- Malicorne
- Les Beurrières
- La Limite ouest d'Ouzouer-des-Champs
- Casses-Bouteilles

Carnet de photomontages

- ◆ Localisation du photomontage

Itinéraires touristiques

- Boucle locale
- GRP

ZIV du projet en angle vertical (°)

- 0°
- 0.5°
- 1°
- 2°
- 5°
- 10°
- 20°
- 180°

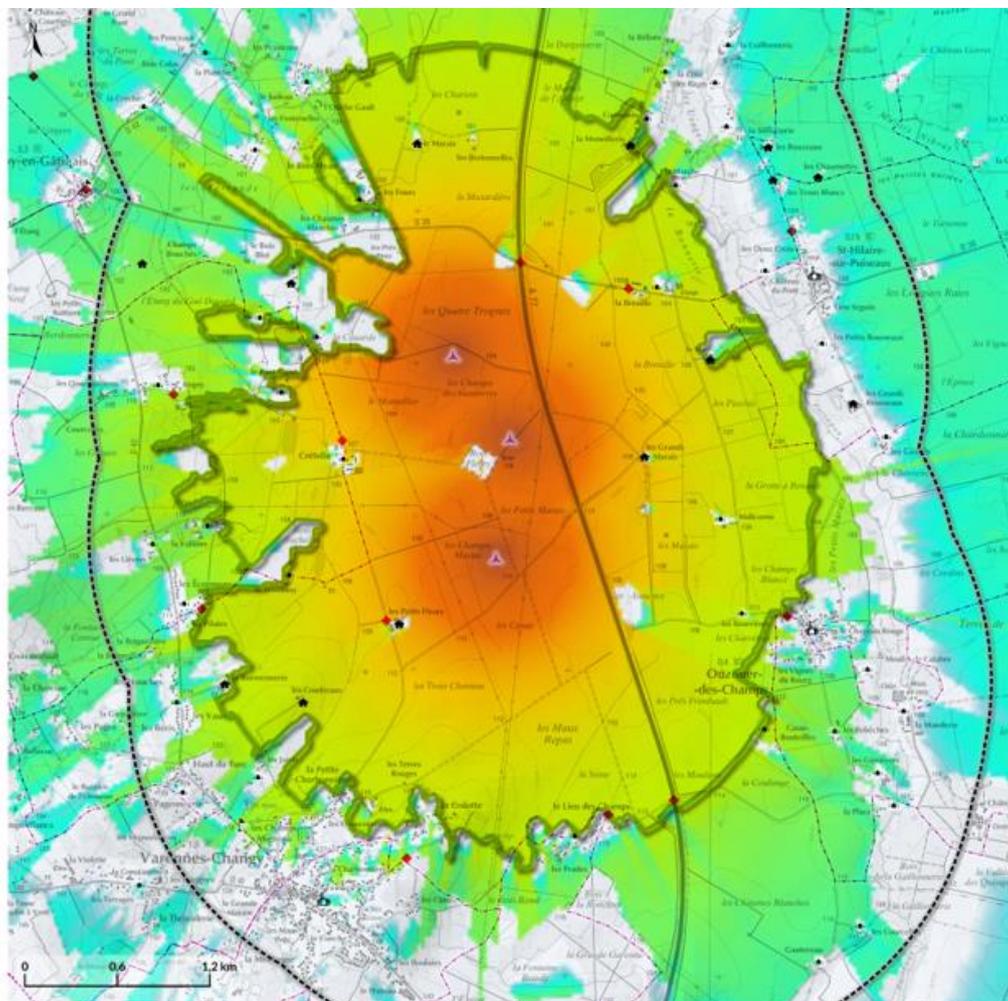
— Limite de 5°

Projet

- ▲ Eolienne
- ⬜ Aire immédiate

Éléments patrimoniaux et reconnus

- ↑ Élément remarquable du PLU



Finalisons les mesures d'accompagnement

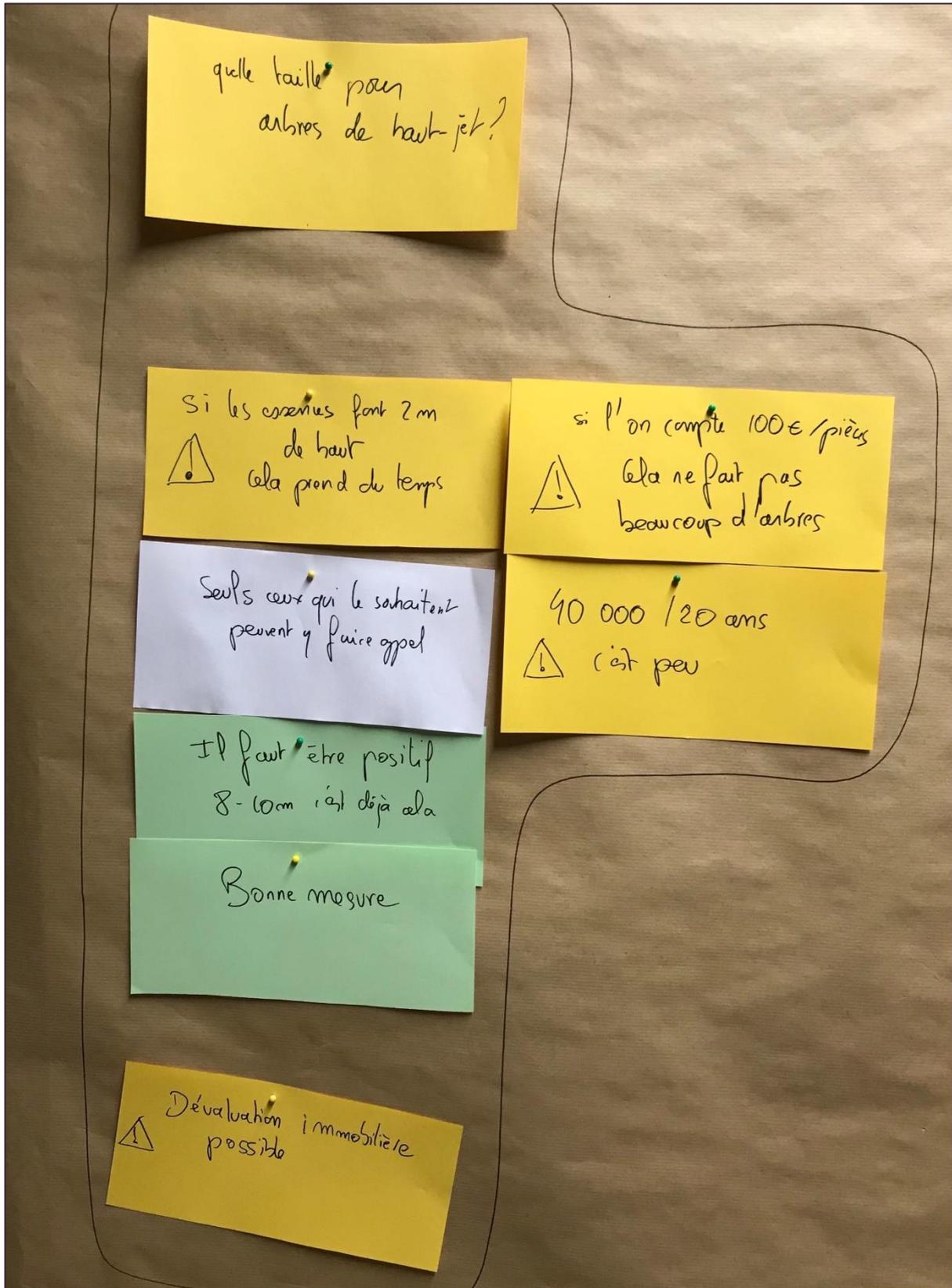
Retours sur vos propositions de mesures d'accompagnement

Catégorie	Proposition	Source	Localisation affinée lors du groupe de travail n°1 et 2
 Efficacité énergétique	Installer des lampadaires à basse consommation (LED) + diagnostic énergétique des bâtiments communaux	Participants atelier novembre et Groupe de travail n°1/2/3	A déterminer (Ecole ? Cantine ? Salle de Fêtes ?)
 Cadre de vie	Aider à l'installation d'une nouvelle chaudière	Participants atelier novembre et Groupe de travail n°1/2/3	L'école de Varennes- Changy
Espaces publics	Créer un chemin pédagogique pour les piétons et les vélos	Participants atelier novembre et Groupe de travail n°1/2/3	Relier le Jardin des arbres au bourg de Varennes- Changy
 Efficacité énergétique	Installer des lampadaires à basse consommation (LED) + diagnostic énergétique des bâtiments communaux	Participants atelier novembre et Groupe de travail n°1/2/3	?
 Réseaux électriques	Enfouir les réseaux électriques	Participants atelier novembre et Groupe de travail n°1/2/3	- Route de Nogent et route de Montargis à Varennes- Changy - Route de Varennes et route de St Hilaire à Oussoy-en-Gâtinais

Enveloppe globale maximale pour les mesures d'accompagnement : 150 000 € dont 100 000 € pour la commune d'implantation du projet

Voici les questions formulées à la suite de cette présentation :

La bourse aux arbres :



Question : « Quelle est la taille des arbres de haut jet dans le cadre de cette mesure ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Tout dépend de l'essence de l'arbre, mais en règle générale, ce sont des arbres d'une hauteur supérieure à 7 m pouvant atteindre plus de 10 m de haut.

Remarque : « Si les essences ne font que 2 mètres de hauteur, cela va prendre du temps pour venir « cacher » les éoliennes du projet. »

Réponse de RWE Renouvelables France : A l'achat, les arbres auront en effet une hauteur de 2 m. Cette mesure est mise en place de manière volontaire, dès le début de la construction du parc. Ainsi, seuls ceux qui le souhaitent pourront y faire appel.

Remarque : « Si l'on compte environ 100 euros/ pièce. Cela ne fera pas beaucoup d'arbres au total. »

Remarque : « 40 000 euros sur 20 ans c'est quand une petite somme finalement. »

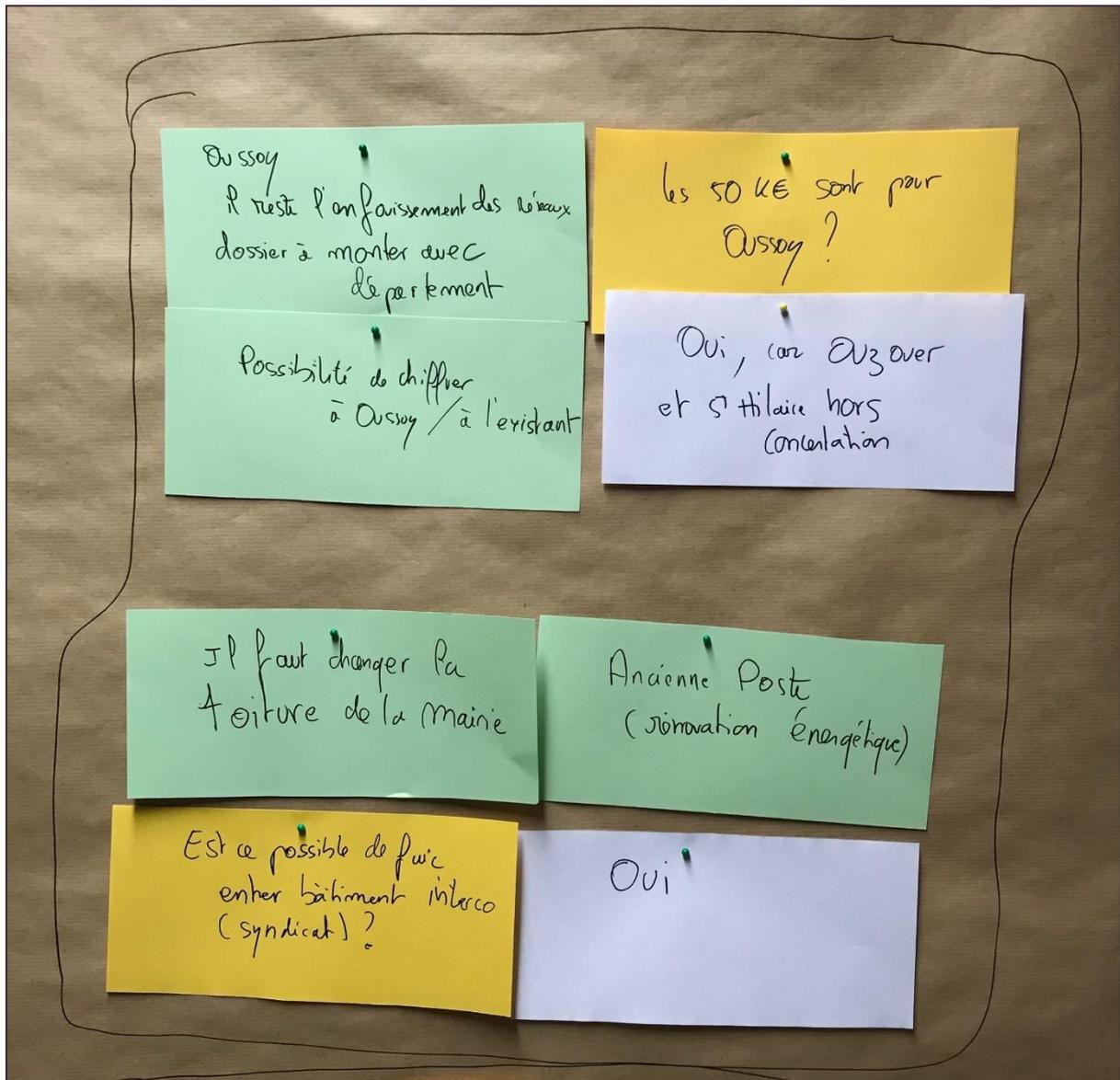
Remarque : « Cette mesure ne compensera pas la dévaluation immobilière des maisons se trouvant à proximité du projet. »

Remarque : « Il faut être positif, la mise en place de cette mesure est une bonne chose. 8 à 10 m de hauteur, c'est déjà bien. »

Remarque : « La bourse aux arbres est une bonne mesure. »

Les mesures d'accompagnement :

SUR LA COMMUNE D'OUSSOY-EN-GATINAIS :



Remarque : « Sur Oussoy, il reste l'enfouissement des réseaux sur 2 parties de la commune. C'est un dossier que la commune doit monter avec le département. »

Remarque : « Il est possible de chiffrer cette mesure sur la base des factures datant de l'enfouissement de nos lignes sur une grande partie de la commune en 2013. »

Remarque : « La commune d'Oussoy serait concernée par une enveloppe de 50 000 euros ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Oui, cette enveloppe concerne les communes à proximité. Cette somme doit se partager avec les communes de Saint Hilaire et Ouzouer. Cependant aucun représentant de ces communes n'a participé à la démarche de concertation. A ce stade les mesures d'accompagnement concernent donc en priorité la commune d'Oussoy.

J'en profite pour vous remercier pour vos propositions concernant les mesures d'accompagnement à mettre en place sur la commune d'Oussoy. Nous en rediscuterons plus précisément dans le cadre d'un prochain rendez-vous avec le conseil municipal.

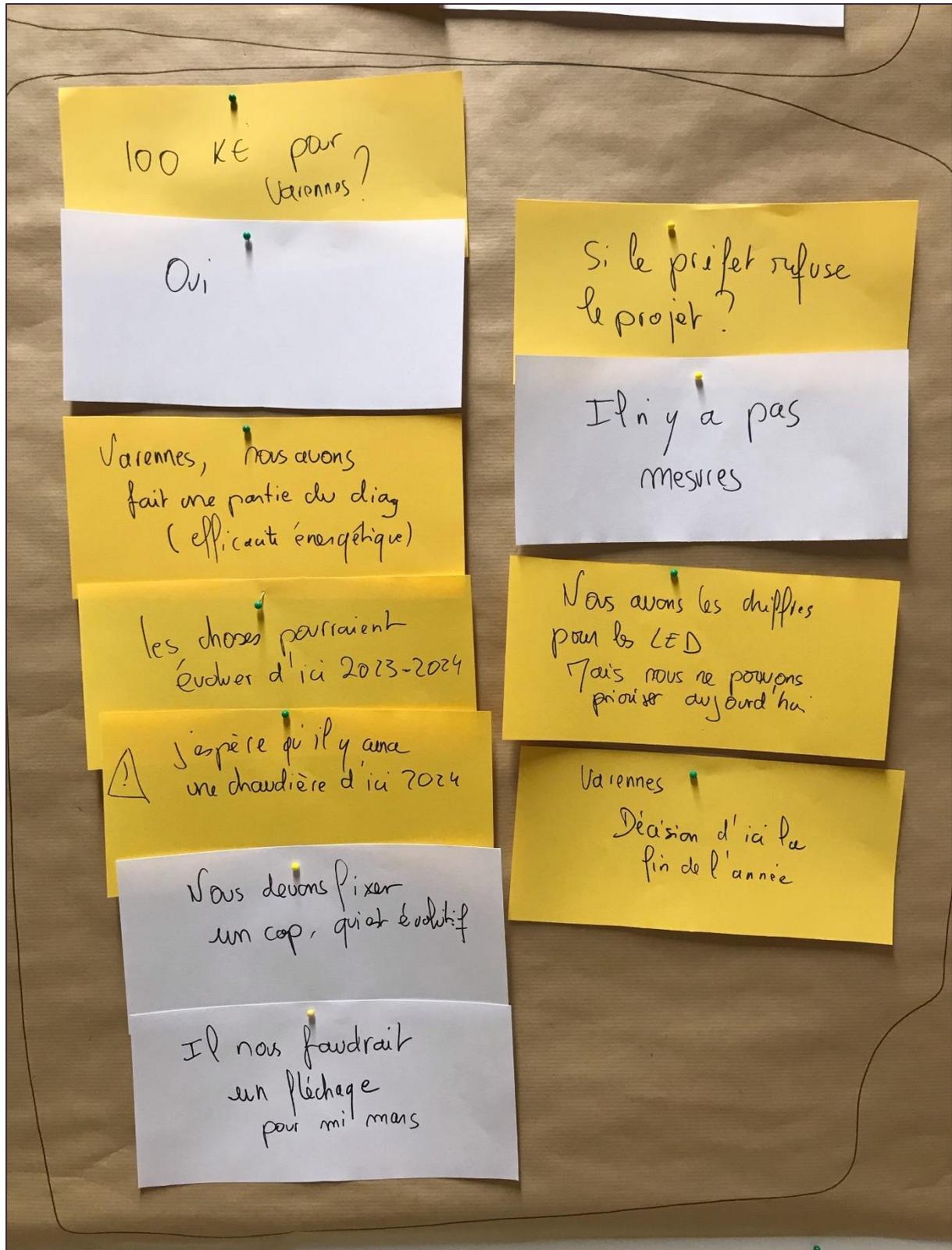
Remarque : « Concernant les bâtiments communaux, il faut changer la toiture de la mairie. »

Remarque : « Il faudrait penser à une rénovation énergétique de l'ancienne poste. »

Question : « Est-il possible d'intégrer les bâtiments intercommunaux dans le cadre de ces mesures d'accompagnement ? Par exemples des bâtiments relevant du Syndicat Mixte du Pays Gâtinais ? Cela permettrait d'avoir des mesures communes à tout le territoire. »

Réponse de RWE Renouvelables France : Oui en effet c'est tout à fait envisageable.

SUR LA COMMUNE DE VARENNES-CHANGY :



Question : « Quelle est l'enveloppe exacte des mesures d'accompagnement du projet pour la commune de Varennes-Changy ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : L'enveloppe maximum attribuée à la commune de Varennes est de 100 000 euros.

Remarque : « A Varennes, nous avons déjà réalisé une partie du diagnostic énergétique des bâtiments. »

Remarque : « Les choses pourraient considérablement évoluer d'ici 2023-2024. C'est difficile de se positionner à ce stade. »

Remarque : « Concernant la mesure pour l'école, nous espérons qu'une nouvelle chaudière sera installée d'ici 2024. »

Réponse de RWE Renouvelables France : Aujourd'hui nous devons fixer des orientations, cependant elles sont tout à fait évolutives. Néanmoins, pour que les mesures apparaissent dans le dossier, il nous faudrait un fléchage plus précis d'ici mi-mars.

Remarque : « Nous avons une estimation budgétaire pour réaliser le passage de l'éclairage en LED. Cependant nous ne pourrions pas prioriser les différentes mesures aujourd'hui. Nous prendrons une décision d'ici la fin de l'année. »

Question : « Si le préfet refuse le projet éolien, ces mesures seront-elles mise en place ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Si le préfet rend un avis défavorable sur le projet, aucune mesure ne sera mise en place.

4.3| Sur la charte d'engagement

Nous avons engagé avec vous un travail sur la charte d'engagement RWE. Nous souhaitons préparer un document simple de quelques pages qui résumera tous nos engagements. Ci-dessous les propositions que vous nous aviez déjà formulées et celles qui ont été ajoutées le 25 janvier.

3

RWE

Projet éolien Les Ailes du Gâtinais

Une charte co-rédigée

RWE Renewables souhaite inscrire ses engagements, ainsi que les engagements des riverains qui le souhaitent, dans un document officiel.
Ce document pourrait prendre la forme d'une charte co-rédigée.

Les premiers engagements de RWE

4 THÉMATIQUES : les mesures ERC - les travaux et le démantèlement - l'information pendant le projet - les mesures d'accompagnement

- Poursuivre l'information en phase chantier et au moins une fois par an, en phase exploitation
- Mettre en place des serrations sur les pales pour diminuer l'impact acoustique
- Mettre en œuvre une amélioration / réfection des chemins ruraux

Vos dernières contributions

- « Avoir un interlocuteur une fois le parc installé / mis en service et en exploitation pour les habitants ! »
- « Mettre en place une réunion annuelle en présence sur la commune pour communiquer les résultats du parc et sa production. »

Peut-on avoir la charte rédigée par y travailler ?

Possible au mois de mars

Insister sur le sujet du démantèlement

Respecter la loi, la plus faire si elle-ci se modifie

Connaitre les municipalités pendant le chantier

Engagement à travailler avec entreprises locales (construction) ?

Terrassement chemins

Nous pouvons l'étudier

mazars

Question : « Pourra-t-on avoir une ébauche de la charte rédigée pour travailler dessus ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : C'est tout à fait possible, nous nous engageons à vous faire parvenir via mail une version de travail de cette charte d'ici le mois de mars.

Proposition : « Dans cette charte, il faudra insister sur le sujet du démantèlement. »

Proposition : « Pour le démantèlement, il faudra respecter la loi la plus favorable si celle-ci vient à se modifier. »

Proposition : « Dans cette charte, il faudrait proposer des visites en conviant les municipalités pendant la phase chantier. »

Proposition : « Est-ce possible que RWE s'engage à travailler avec des entreprises locales, notamment dans le secteur de la construction pour le terrassement et les chemins par exemple ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Nous pouvons étudier cette proposition. Nous nous engageons à vous transmettre un retour concernant vos dernières propositions.

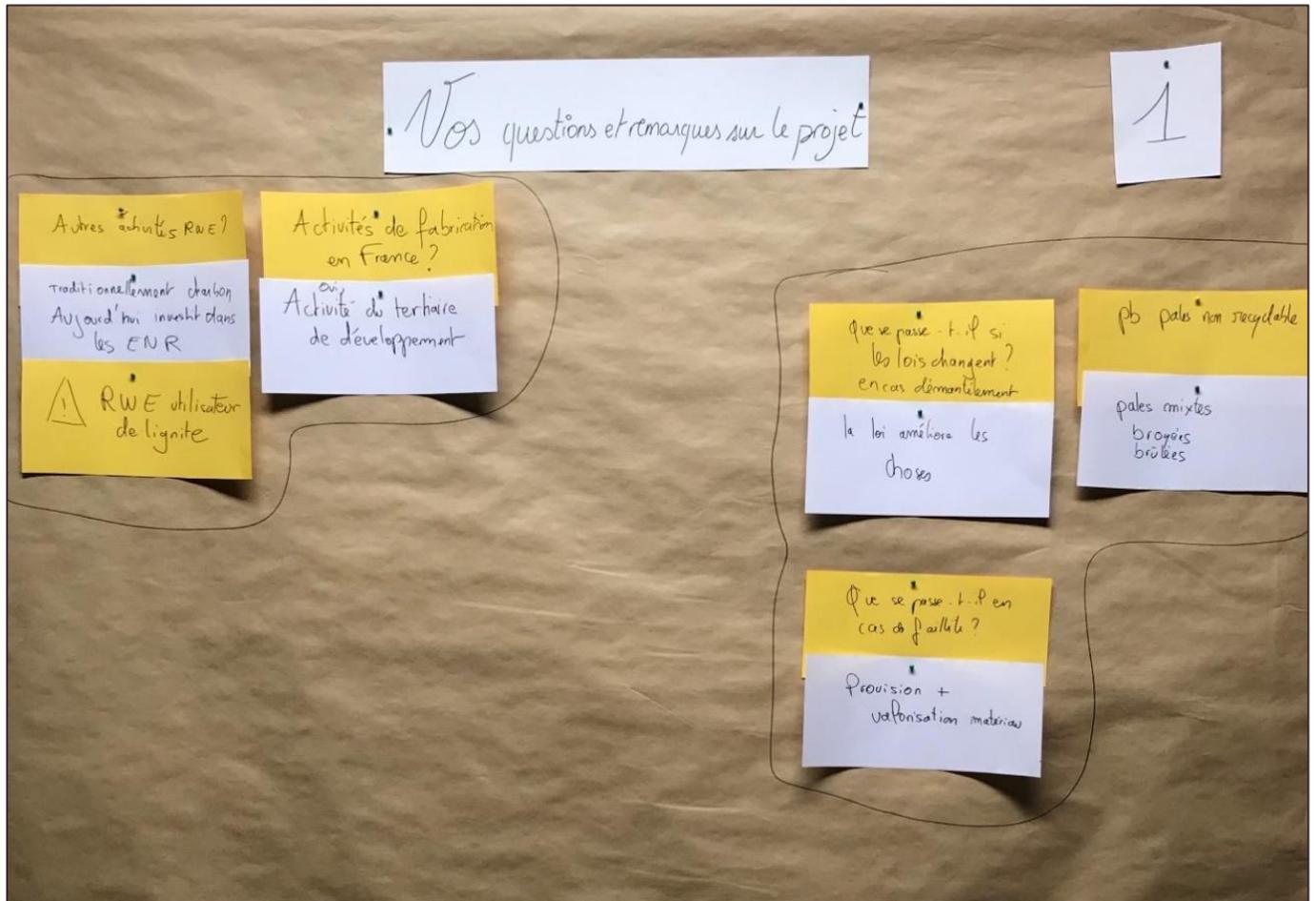
4.4| Les prochaines étapes

Les prochaines étapes du projet



Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous informer de la suite du projet ainsi que des prochains rendez-vous avec les conseils municipaux.

Annexes



Finalisons les mesures d'accompagnement.

2

quelle taille pour arbres de haut p't?

Si les cocotiers font 2m de haut
⚠️ cela prend du temps

si l'on compte 100€ /piés
⚠️ cela ne fait pas beaucoup d'arbres

Seuls ceux qui le souhaitent peuvent y faire appel

40 000 /20 ans
⚠️ c'est peu

Il faut être positif
8-10m c'est déjà ab

Bonne mesure

⚠️ Dévaluation immobilière possible

Bussy
R reste l'accompagnement des travaux dossier à monter avec le parlement

les 50 KE sont pour Bussy?

Possibilité de chiffrer à Bussy / à l'existant

Oui, on a Bussy et s'il y a hors orientation

Il faut changer la toiture de la mairie

Ancienne Poste (renovation énergétique)

Est-ce possible de faire entrer bâtiment Interco (syndicat)?

Oui

100 KE pour Varennes

Oui

Si le préfet refuse le projet?

Varennes, nous avons fait une partie du diag (eff. car. énergétique)

Il n'y a pas mesures

les choses pourraient évoluer d'ici 2023-2024

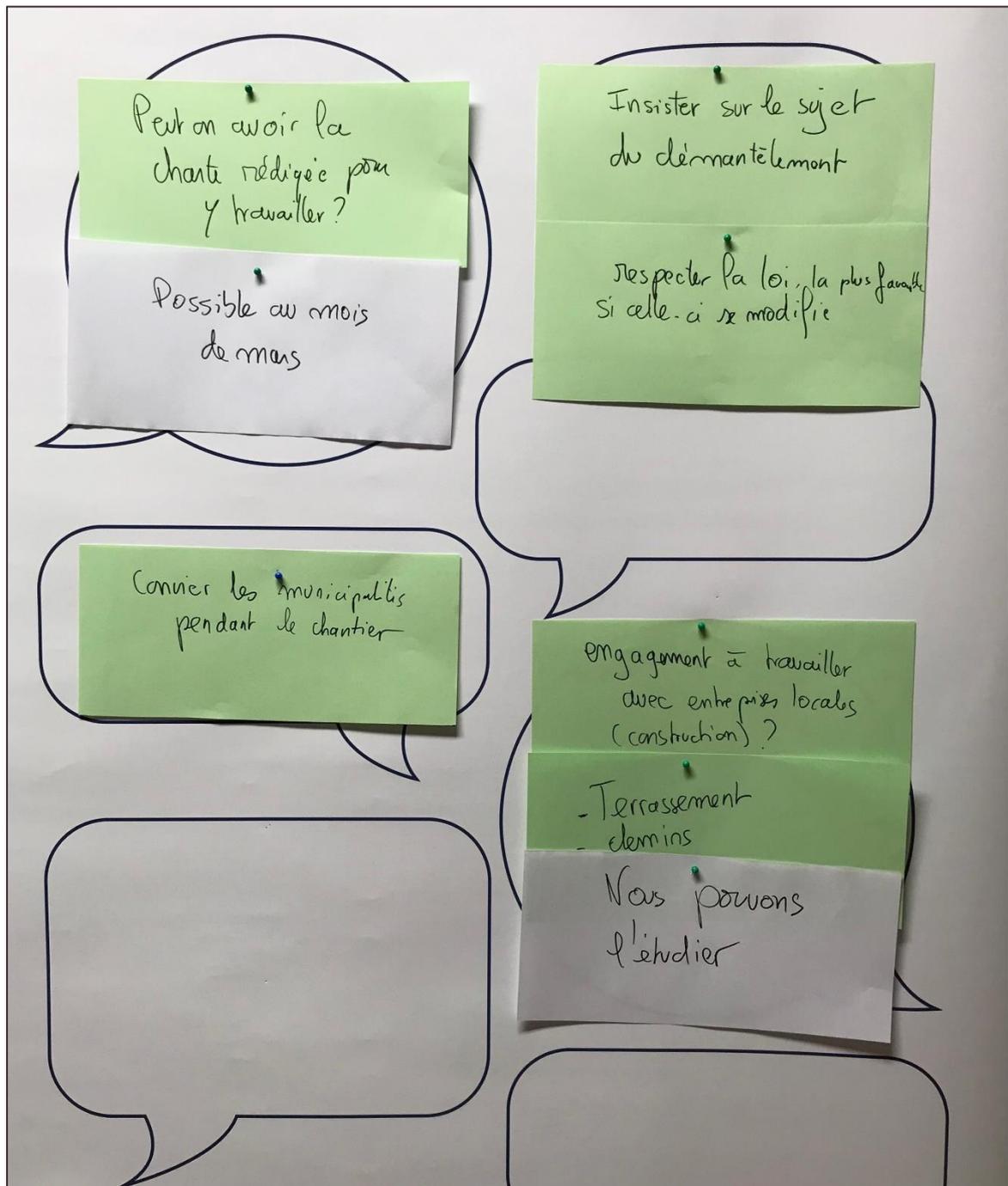
Nous avons les chiffres pour les LED mais nous ne pouvons pas les avoir aujourd'hui

⚠️ J'espère qu'il y aura une chaudière d'ici 2024

Varennes
Décision d'ici la fin de l'année

Nous devons fixer un cap, quitte à être éphémère

Il nous faudrait un fléchage pour mi mai



PROJET ÉOLIEN D'OUSSOY-EN-GÂTINAIS

ÉDITO



Depuis début 2018, la société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un parc éolien sur la commune d'Oussoy-en-Gâtinais

Pour cela, la société a rencontré les élus dans l'objectif de leur montrer son envie de travailler sur le territoire et afin d'obtenir leur accord pour mener les études de faisabilité. Une délibération favorable a été accordée en novembre 2018.

En amont des premières études, NORDEX France a souhaité afficher sa volonté de développer un projet sur la commune à ses habitants. Deux soirées de permanences d'information ont ainsi été organisées en juillet dernier et ont permis les échanges avec de nombreux riverains.

C'est dans la volonté de poursuivre l'information auprès des Oussoyens que nous publions cette nouvelle lettre d'information pour **vous annoncer l'installation d'un mât de mesure** sur la commune. Découvrez-en plus sur son utilisation dans cette lettre !

Les échanges entre NORDEX France et les habitants se poursuivront régulièrement, via une démarche de concertation, qui vous permettra de suivre l'avancement du projet et d'avoir des réponses à vos questions. Nous reviendrons rapidement vers vous pour vous indiquer les dates et objets de ces rencontres.

Bonne lecture à tous,

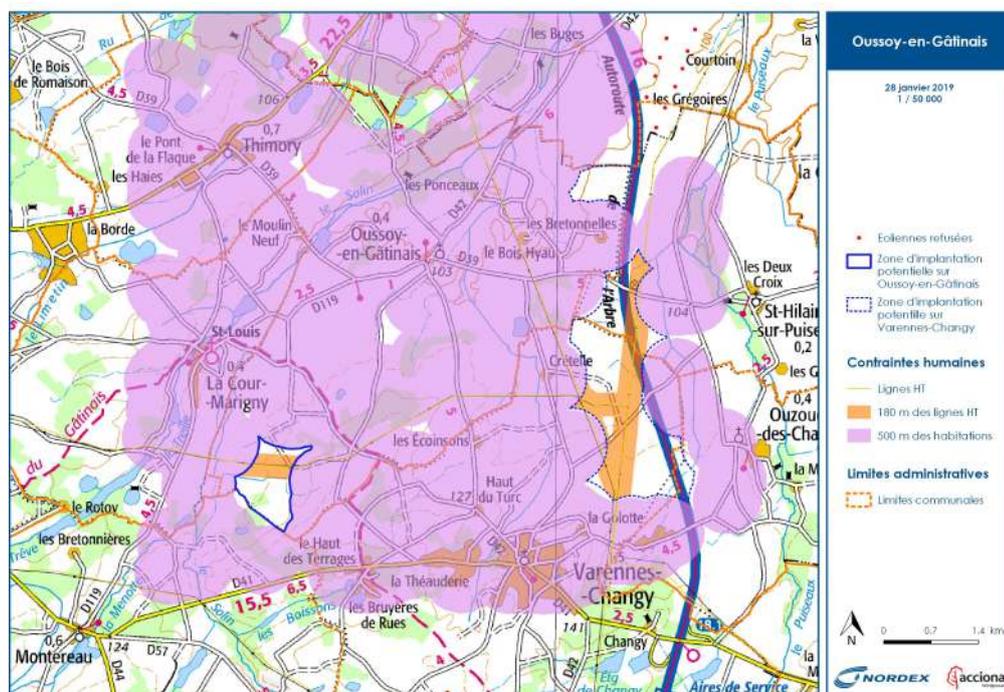
Jules FOURNIER - Chef de projets éoliens - NORDEX France

LA ZONE D'ÉTUDE DU PROJET ÉOLIEN

Aujourd'hui l'implantation des éoliennes n'est pas définie. Elle le sera à la suite des différentes études (potentiel éolien, paysagère, environnementale, acoustique et concertation).

Néanmoins, **une première zone d'implantation est définie sur la commune au regard des contraintes techniques** (500m aux habitations, lignes haute tension).

Sur la carte ci-contre, vous pouvez ainsi découvrir la zone d'implantation potentielle d'Oussoy-en-Gâtinais, située au Sud Ouest de la commune. Dans le cadre d'un autre projet éolien, une zone est également à l'étude sur Varennes-Changy, le long de l'autoroute A77.



L'INSTALLATION DU MÂT DE MESURE

À QUOI SERT UN MÂT DE MESURE ?

Dans le cadre des études de faisabilité d'un projet éolien, **une étude de potentiel éolien est réalisée**. Cette étude se fait via l'installation d'un mât de mesure et permet de quantifier, entre autres, la vitesse et les directions des vents.

C'est, en grande partie, au travers de ces résultats que sera déterminée la conception du parc (implantation, nombre et modèle d'éolienne).

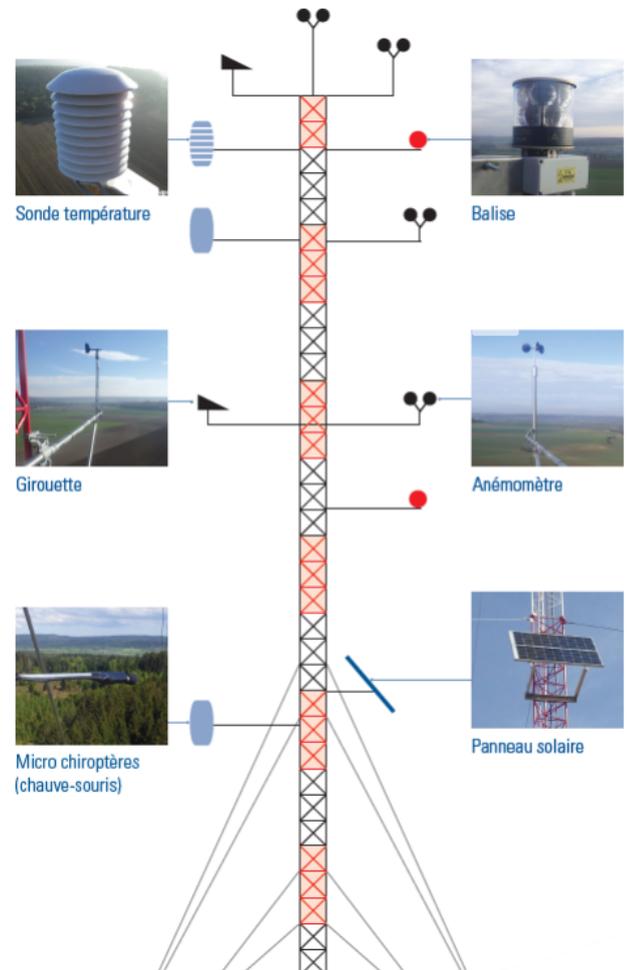
Un mât de mesure, de 48 mètres, sera installé mi-mars 2019 sur la zone d'étude du projet éolien d'Oussoy-en-Gâtinais.

LES AUTRES FONCTIONS DU MÂT DE MESURE :

> Des micros seront installés en altitude dans le but « d'écouter » les chauves-souris sur site. Cela permettra à NORDEX France de prendre les dispositions nécessaires pour réduire l'impact sur ces espèces au maximum.

> Le mât de mesure joue aussi un rôle dans l'étude acoustique. Il permet d'établir le lien entre le bruit ambiant et la vitesse / direction du vent afin de déterminer les différentes ambiances sonores au niveau des zones habitées voisines.

> En fonction des vitesses et des directions mesurées, NORDEX France déterminera l'éolienne la plus adaptée à la zone d'étude. Ces mesures permettront également d'établir la distance optimale entre les éoliennes afin de limiter au maximum les pertes de production.



CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS,
N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER PAR MAIL :

Jules FOURNIER
Chef de projets éoliens
jfournier@nordex-online.com



PROJET ÉOLIEN DE VARENNES-CHANGY

ÉDITO



Depuis 2015, la société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un parc éolien sur la commune de Varennes-Changy.

Pour cela, la société a rencontré les élus dans l'objectif de leur présenter sa volonté de développer ce projet et afin d'obtenir leur accord pour mener les études de faisabilité.

Suite à une délibération favorable des élus en avril 2018, NORDEX France souhaite échanger régulièrement autour du projet avec les habitants. C'est dans cette volonté de communication que nous publions la première lettre d'information. Celle-ci a vocation à vous présenter la carte de la zone d'étude du projet et à **vous annoncer l'installation d'un mât de mesure** sur la commune. Découvrez-en plus sur son utilisation dans cette lettre !

De prochains rendez-vous de concertation et d'information auront lieu afin de vous présenter l'avancement du projet et de répondre à vos questions. Nous reviendrons ainsi rapidement vers vous pour vous indiquer les dates et objets de ces rencontres entre vous et NORDEX France.

Bonne lecture à tous,

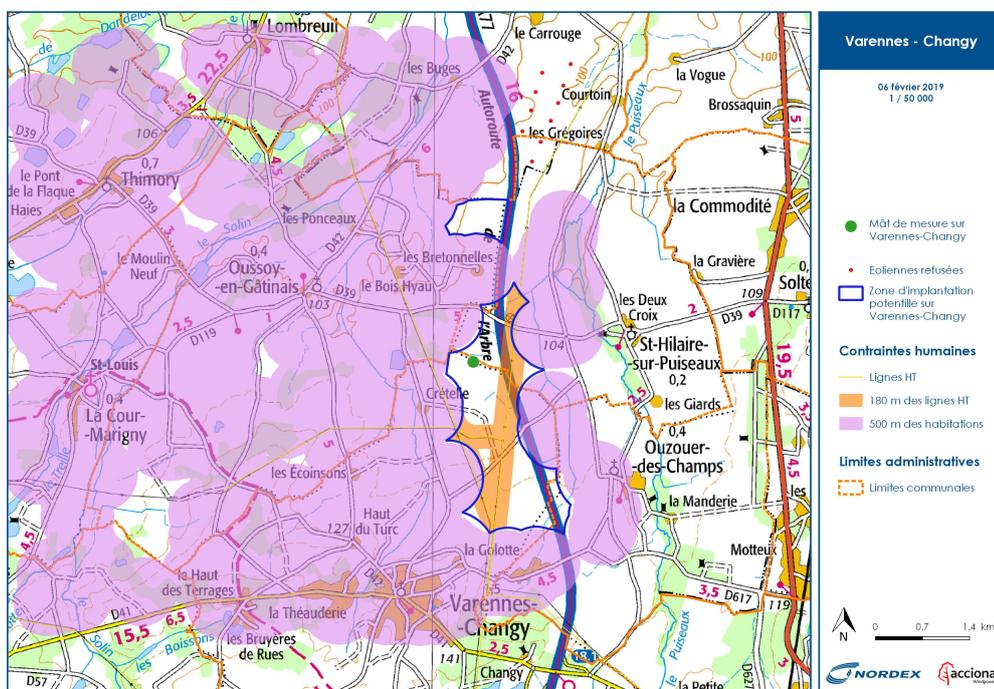
Jules FOURNIER – Chef de projets éoliens - NORDEX France

LA ZONE D'ÉTUDE DU PROJET ÉOLIEN

Aujourd'hui l'implantation des éoliennes n'est pas définie. Elle le sera à la suite des différentes études (potentiel éolien, paysagère, environnementale, acoustique et concertation).

Néanmoins, **une première zone d'implantation est définie sur la commune au regard des contraintes techniques** (500m aux habitations, lignes haute tension).

Sur la carte ci-contre, vous pouvez ainsi découvrir la zone d'implantation potentielle de Varennes-Changy, située au Nord de la commune et le long de l'autoroute A77.



L'INSTALLATION DU MÂT DE MESURE

À QUOI SERT UN MÂT DE MESURE ?

Dans le cadre des études de faisabilité d'un projet éolien, **une étude de potentiel éolien est réalisée**. Cette étude se fait via l'installation d'un mât de mesure et permet de quantifier, entre autres, la vitesse et les directions des vents.

C'est, en grande partie, au travers de ces résultats que sera déterminée la conception du parc (implantation, nombre et modèle d'éolienne).

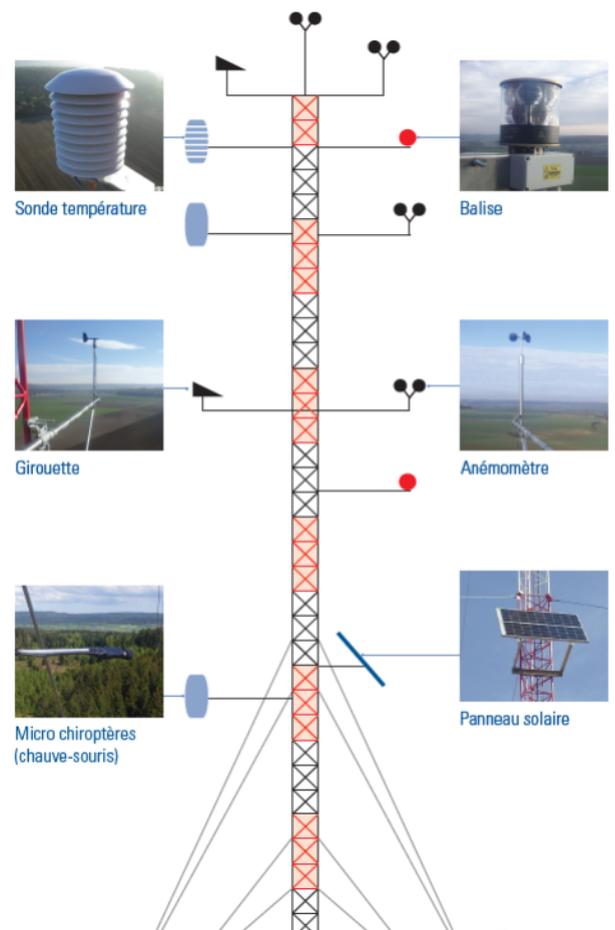
Un mât de mesure, de 100 mètres, sera installé fin février 2019 sur la Zone d'étude du projet éolien de Varennes-Changy.

LES AUTRES FONCTIONS DU MÂT DE MESURE :

> Des micros seront installés en altitude dans le but «d'écouter» les chauves-souris sur site. Cela permettra à NORDEX France de prendre les dispositions nécessaires pour réduire l'impact sur ces espèces au maximum.

> Le mât de mesure joue aussi un rôle dans l'étude acoustique. Il permet d'établir le lien entre le bruit ambiant et la vitesse / direction du vent afin de déterminer les différentes ambiances sonores au niveau des zones habitées voisines.

> En fonction des vitesses et des directions mesurées, NORDEX France déterminera l'éolienne la plus adaptée à la zone d'étude. Ces mesures permettront également d'établir la distance optimale entre les éoliennes afin de limiter au maximum les pertes de production.



CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER PAR MAIL :

Jules FOURNIER
Chef de projets éoliens
jfournier@nordex-online.com



PROJET ÉOLIEN D'OUSSOY-EN-GÂTINAIS

ÉDITO



Depuis 2018, notre société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un projet éolien sur la commune d'Oussoy-en-Gâtinais.

C'est pourquoi, nous avons lancé une démarche de concertation autour du projet à l'étude sur la commune dans le but de co-construire avec vous un projet qui soit au plus grand bénéfice de votre territoire.

La première étape de la démarche a été de vous écouter à travers une étude des perceptions menée par Mazars Alter&Go, dont le résultat vous a été présenté lors de la réunion de restitution du 28 mars dernier. Merci d'être venu aussi nombreux lors de ce rendez-vous !

En parallèle, nous avons débuté les études de faisabilité du projet avec la pose d'un mât de mesure sur votre territoire depuis fin mars.

Dans cette seconde lettre d'information, vous trouverez les premières données sur le projet et un retour sur la démarche de concertation mise en place.

Nous vous en souhaitons bonne lecture !

Jules Fournier, Chef de projets éoliens - NORDEX France

INVITATION

Nous vous donnons rendez-vous



Jeudi 23
mai 2019



De 18h30
à 20h30



Salle communale
d'Oussoy-en-Gâtinais

Pour nous informer de votre participation, merci de vous inscrire auprès d'**Eloïse RABIN** : eloise.rabin@mazars.fr
Ou sur le site internet du projet :

www.eolien-oussoy-varenes.alterconcerto.fr

LE PROJET ÉOLIEN D'OUSSOY-EN-GÂTINAIS

LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE DU PROJET

Pour le moment, l'implantation des éoliennes n'est pas définie. En effet, celle-ci sera déterminée à la suite des différentes études qui vont être menées. La première zone d'implantation est définie au regard des premières contraintes techniques (500 m des habitations, lignes haute tension).

Les chiffres clés du projet d'Oussoy-en-Gâtinais



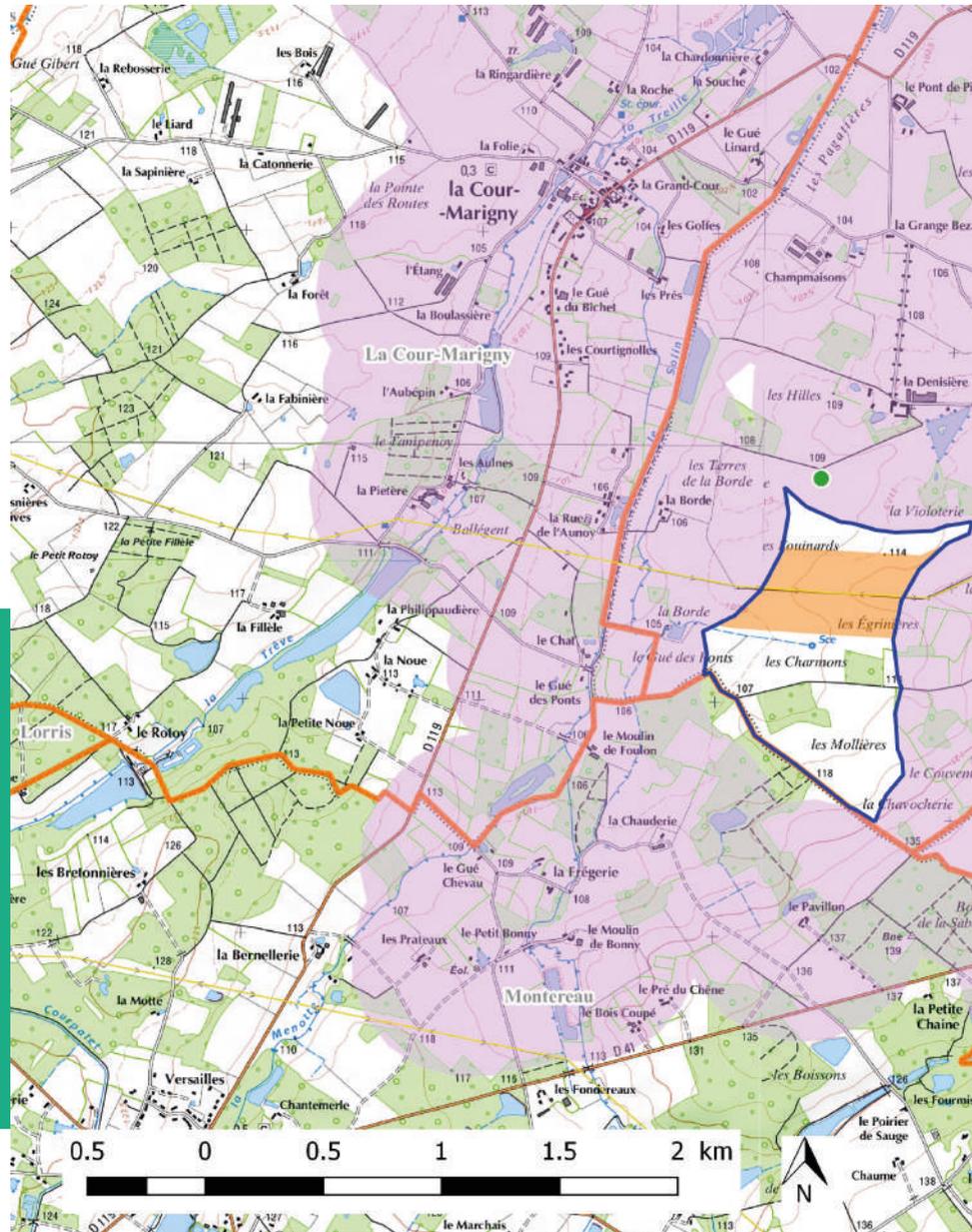
Nombre d'éoliennes : 3



Puissance nominale : 4,4 MW



Hauteur en bout de pale : 180 m



QUI SOMMES-NOUS ?



La société NORDEX a été créée en 1985, avec comme activité initiale la construction d'éoliennes.



NORDEX est sur le marché français depuis 2001 avec :
280 collaborateurs
951 éoliennes
2 GW de puissance installée

VOS QUESTIONS SUR LE PROJET

A qui va servir l'électricité ?

Réponse : L'électricité produite par les éoliennes intègre le réseau public à partir d'un poste de livraison puis est acheminée jusqu'à un poste source avant d'être redistribuée en temps réel là où la demande est la plus importante. L'électricité est donc renvoyée sur le réseau national. Cependant, l'électricité choisit toujours le chemin le plus court entre l'endroit où elle est injectée sur le réseau et l'endroit où elle est utilisée. Ainsi, selon les besoins locaux, l'électricité consommée sur le territoire est celle produite localement.

Les éoliennes sont de type N149 ?

A quoi cela correspond-il ?

Réponse : Le N correspond à NORDEX qui est constructeur de machines, et 149 correspond au diamètre du rotor. Le rotor est la partie rotative de l'éolienne. Il est composé de pales, en général au nombre de 3 et d'un moyeu permettant de les relier.

Quel est le montant prévu pour le démantèlement des éoliennes ?

Réponse : Une provision de 50 000€ est consignée à la Caisse des Dépôts avant la mise en œuvre du parc. Cela permet de couvrir une partie du coût du démantèlement, le reste étant financé par la revente des matériaux.

L'enquête publique est-elle obligatoire ?

Réponse : Oui, l'enquête publique est la seule obligation de NORDEX France en ce qui concerne la concertation. Celle-ci durera 30 jours au minimum et sera conduite par un commissaire enquêteur indépendant, nommé par le Tribunal administratif. Aujourd'hui, NORDEX France souhaite aller plus loin que cette réglementation et met ainsi en place une démarche de concertation volontaire dès le lancement des études afin de co-construire le projet avec les différents acteurs du territoire.

Projet éolien - Oussoy-en-Gâtinais



Carte au 1/25 000e

- Mât de mesure
 - Zone d'implantation potentielle sur Oussoy-en-Gâtinais
- Contraintes humaines**
- Lignes HT
 - 180 m des lignes HT
 - 500 m des habitations
- Limites administratives**
- Communes

La région Centre-Val de Loire a un objectif de **2600 MW installés pour 2020**.

Aujourd'hui, 1088 MW sont déjà implantés dans la région.



LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

UNE ÉTUDE DES PERCEPTIONS POUR LANCER LA CONCERTATION

La société Mazars Alter&Go a été mandatée par NORDEX France pour mener une étude des perceptions entre janvier et mars 2019. Cette étude avait pour objectif de recueillir les perceptions des Oussoyens à propos de ce projet, leurs questions, ainsi que leurs attentes en matière de concertation et de communication. Ainsi, 33 personnes ont été rencontrées sur le territoire via des entretiens individuels qualitatifs ou du porte-à-porte.

Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'une réunion de restitution qui a eu lieu à Oussoy-en-Gâtinais le 28 mars dernier, qui a réuni 40 participants dont un quart ayant participé à l'étude.

Globalement, il en ressort que vous avez de nombreuses questions et que vous souhaitez plus d'information sur le projet. C'est pourquoi, des actions de concertation vous sont maintenant proposées afin que nous puissions vous informer de ses avancées et le co-construire ensemble.



Dans le cadre de la démarche de concertation et en complément de l'atelier du 23 mai, nous vous proposons de participer à la visite du parc éolien de Janville !

Cette visite aura lieu **le samedi 22 ou 29 juin**.

Nous vous indiquerons la date sur le site internet du projet dès qu'elle sera déterminée

www.eolien-oussoy-vareennes.alterconcerto.fr

Nous vous présenterons le programme de cette journée lors de la prochaine réunion !

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès d'Eloïse RABIN : eloise.rabin@mazars.fr
Ou sur le site internet du projet : www.eolien-oussoy-vareennes.alterconcerto.fr

CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENDRE SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DU PARC

WWW.EOLIEN-OUSSOY-VARENNES.ALTERCONCERTO.FR

Votre contact MAZARS
ALTER&GO : Eloïse RABIN
eloise.rabin@mazars.fr
06 83 94 86 53

Votre contact NORDEX
: Jules FOURNIER
JFournier@nordex-online.com
06 48 62 50 16



Afin de répondre à votre demande d'information, nous mettons en place un outil numérique :



CONCERTO

Concerto est à la fois un espace d'information et d'expression. Vous y trouverez les dates de la concertation, les comptes-rendus des ateliers, les documents et liens utiles à votre compréhension du projet. Vous pourrez aussi ajouter vos propositions sur le projet dans la rubrique "je participe".

PROJET ÉOLIEN DE VARENNES-CHANGY

ÉDITO



Depuis 2015, notre société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un projet éolien sur la commune de Varennes-Changy.

Comme vous avez pu le voir, nous avons débuté les études de faisabilité du projet avec la pose d'un mât de mesure sur votre territoire depuis fin février.

En parallèle, nous avons lancé une démarche de concertation autour du projet à l'étude sur la commune dans le but de co-construire avec vous un projet qui soit au plus grand bénéfice de votre territoire.

La première étape de la démarche a été de vous écouter à travers une étude des perceptions menée par Mazars-Alter&Go, dont le résultat vous a été présenté lors de la réunion de restitution du 27 mars dernier. Merci d'avoir été si nombreux à y avoir participé.

Dans cette lettre d'information, vous trouverez un retour sur cette réunion ainsi que les premières données sur le projet.

Bonne lecture !

Jules Fournier, Chef de projets éoliens - NORDEX France

INVITATION

Nous vous donnons rendez-vous



Mercredi
22 mai
2019



De 19h00
à 21h00



Salle Escale
de Varennes-Changy

Pour nous informer de votre participation, merci de vous inscrire auprès d'Eloïse RABIN : eloise.rabin@mazars.fr
Ou sur le site internet du projet :

www.eolien-oussoy-varennes.alterconcerto.fr

LE PROJET ÉOLIEN DE VARENNES-CHANGY

LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE DU PROJET

Pour le moment, l'implantation des éoliennes n'est pas définie. En effet, celle-ci sera déterminée à la suite des différentes études qui vont être menées. La première zone d'implantation est définie au regard des premières contraintes techniques (500 m des habitations, lignes haute tension).

Les chiffres clés du projet de Varennes-Changy



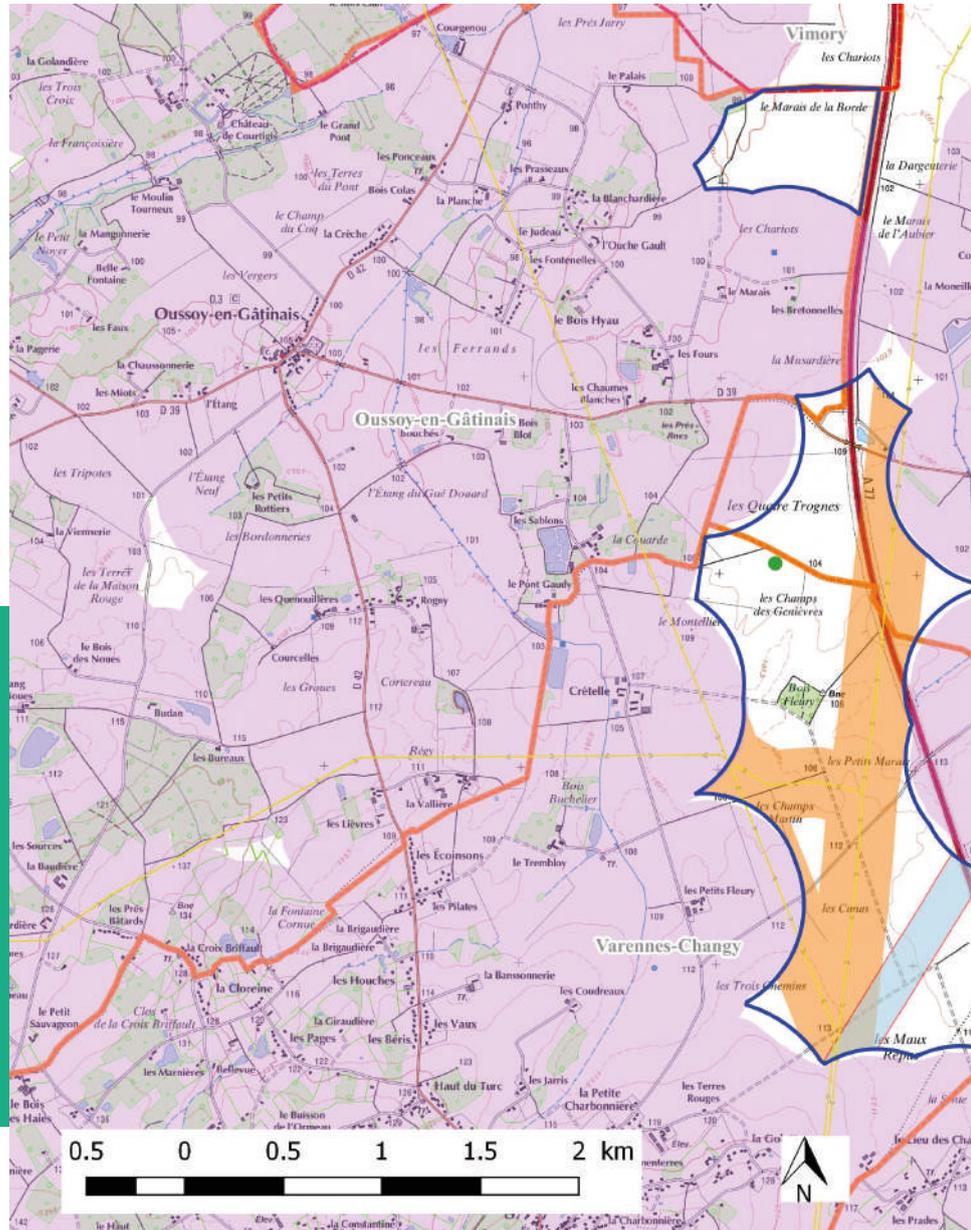
Nombre d'éoliennes : 4



Puissance nominale : 4,4 MW



Hauteur en bout de pale : 180 m



QUI SOMMES-NOUS ?



La société NORDEX a été créée en 1985, avec comme activité initiale la construction d'éoliennes.



NORDEX est sur le marché français depuis 2001 avec :
280 collaborateurs
951 éoliennes
2 GW de puissance installée

VOS QUESTIONS SUR LE PROJET

**Quelle est la durée de vie d'une éolienne ?
Quel est le coût du démantèlement et qui paye ?**

Réponse : La durée de vie d'une éolienne est de 20 à 25 ans. Le démantèlement est à la charge du propriétaire du parc. Une provision de 50 000€ est consignée à la Caisse des Dépôts avant la mise en œuvre du parc. Cela permet de couvrir une partie du coût du démantèlement, le reste étant financé par la revente des matériaux.

Quelle est la vitesse de vent nécessaire au fonctionnement d'une éolienne ?

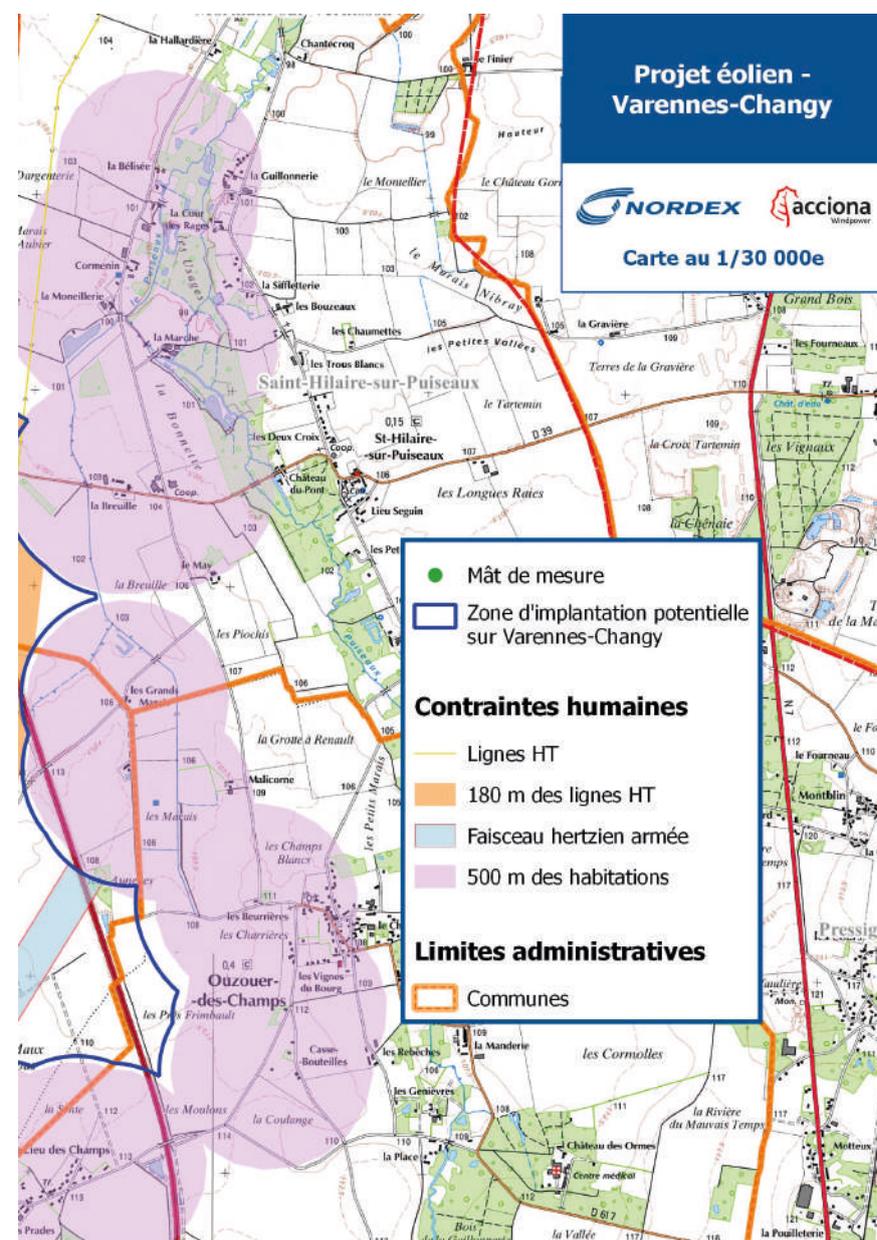
Réponse : La vitesse de vent nécessaire au fonctionnement d'une éolienne est de 3m/s (environ 10 km/h). Lorsque le vent atteint une vitesse de 25m/s (environ 90 km/h), les éoliennes s'arrêtent.

Prenez-vous en compte la direction des vents dans l'étude acoustique ?

Réponse : Nous prenons en compte la direction des vents dans l'étude acoustique, celle-ci se fait sur une durée d'environ un mois, en mai-juin ou septembre car ce sont les mois les plus représentatifs. Le mât de mesure apporte des données complémentaires sur l'année.

La commune est-elle en zone favorable à l'éolien ?

Réponse : Varennes-Changy est en zone favorable à l'éolien au Schéma Régional Eolien (SRE). Ce SRE a été voté en 2008 par la Région.



La région Centre-Val de Loire a un objectif de **2600 MW installés pour 2020**.

Aujourd'hui, 1088 MW sont déjà implantés dans la région.

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

UNE ÉTUDE DES PERCEPTIONS POUR LANCER LA CONCERTATION

La société Mazars Alter&Go a été mandatée par NORDEX France pour mener une étude des perceptions entre janvier et mars 2019. Cette étude avait pour objectif de recueillir les perceptions des Varennois à propos de ce projet, ainsi que leurs attentes en matière de concertation et de communication. Ainsi, 33 personnes ont été rencontrées sur le territoire via des entretiens individuels qualitatifs ou du porte-à-porte. Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'une réunion de restitution qui a eu lieu à Varennes-Changy le 27 mars dernier.

Globalement, il en ressort :

- Que vous avez de nombreuses interrogations sur l'éolien
- Que vous avez des idées pour maximiser les retombées pour la commune
- Que nous devons faire nos preuves pour travailler en confiance avec vous



Dans le cadre de la démarche de concertation et en complément de l'atelier du 23 mai, nous vous proposons de participer à la visite du parc éolien de Janville !

Cette visite aura lieu **le samedi 22 ou 29 juin**.

Nous vous indiquerons la date sur le site internet du projet dès qu'elle sera déterminée

www.eolien-oussoy-varennes.alterconcerto.fr

Nous vous présenterons le programme de cette journée lors de la prochaine réunion !

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès d'Eloïse RABIN : eloise.rabin@mazars.fr
Ou sur le site internet du projet : www.eolien-oussoy-varennes.alterconcerto.fr

CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENDRE SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DU PARC

WWW.EOLIEN-OUSSOY-VARENNES.ALTERCONCERTO.FR

Votre contact MAZARS
ALTER&GO : Eloïse RABIN
eloise.rabin@mazars.fr
06 83 94 86 53

Votre contact NORDEX :
Jules FOURNIER
JFournier@nordex-online.com
06 48 62 50 16



Afin de répondre à votre demande d'information, nous mettons en place un outil numérique :



CONCERTO

Concerto est à la fois un espace d'information et d'expression. Vous y trouverez les dates de la concertation, les comptes-rendus des ateliers, les documents et liens utiles à votre compréhension du projet. Vous pourrez aussi ajouter vos propositions sur le projet dans la rubrique "je participe".

Lettre
d'information

N°3 - AOÛT 2019



PROJET ÉOLIEN DE VARENNES-CHANGY

ÉDITO



Vous avez été nombreux à participer au premier atelier de concertation autour du projet éolien de Varennes-Changy en mai et à la visite du parc et du centre de maintenance en juin. Nous vous en remercions ! Ces premiers résultats nous encouragent à poursuivre dans une démarche de co-construction et à travailler en lien étroit avec vous sur votre projet de territoire.

Vous trouverez dans cette lettre d'information un retour en images sur ces différents rendez-vous.

Nous organisons un nouvel atelier de concertation à la rentrée, lors duquel nous vous présenterons une première trame d'implantation, quelques photomontages et de premiers résultats d'études.

D'ici ce rendez-vous, nous vous souhaitons un bel été !

Jules Fournier, Chef de projets éoliens - NORDEX France

INVITATION A L'ATELIER DE CONCERTATION N°2 À VARENNES-CHANGY

Nous vous donnons rendez-vous

Jeudi 12 septembre 2019 | 19h00 à 21h00 | Salle Escale de Varennes-Changy

Pour nous informer de votre participation, merci de vous inscrire auprès
d'Eloïse RABIN : eloise.rabin@mazars.fr

Ou sur le site internet du projet :

**[www.eolien-oussoy-
varennnes.alterconcerto.fr](http://www.eolien-oussoy-varennnes.alterconcerto.fr)**

(Rubrique « Les rendez-vous de concertation »)

RETOUR EN IMAGES

SUR LES DERNIERS RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION AUTOUR DU PROJET ÉOLIEN DE VARENNES-CHANGY

L'ATELIER DE CONCERTATION N°1

Ce premier atelier participatif autour du projet éolien de Varennes-Changy a eu lieu le 22 mai 2019. Plusieurs thématiques ont été abordées : le fonctionnement de l'éolien, le paysage et les retombées économiques.

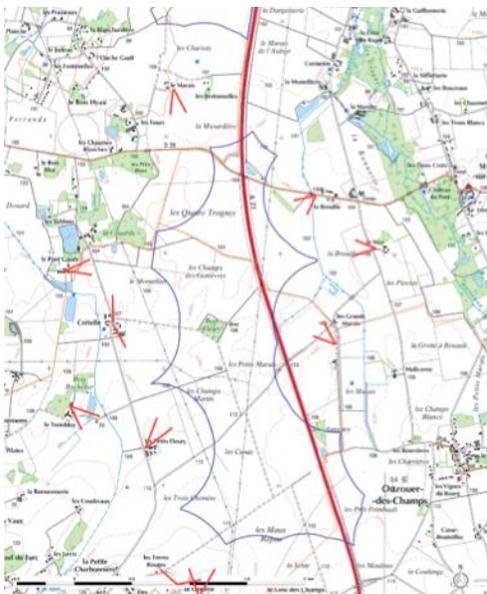
LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉOLIEN



Dans ce groupe, Jules Fournier (chef de projet NORDEX France) est revenu sur le fonctionnement des éoliennes et leur raccordement aux réseaux à l'aide d'une maquette d'éolienne. Il a également présenté le déroulement de l'étude acoustique et à fait le point sur le bridage qui peut être mis en place.

LE PAYSAGE

Le Bureau d'Études Enviroscop a retracé la méthodologie de l'étude paysagère. Vous avez également réalisé ensemble des cartes avec les points à partir desquels vous souhaitez que des photomontages soient faits. Ces photomontages vous seront présentés lors d'un prochain atelier.



Exemple d'une carte de l'un des deux groupes

LES RETOMBÉES FISCALES

Enfin, NORDEX France vous a présenté les retombées fiscales pour la commune de Varennes-Changy. Dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique, Varennes-Changy percevra la TFPB et 20% de l'IFER a minima, soit environ 8 500€ par machine.

PARC ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE VARENNES-CHANGY

Calculs issus de la loi Finance, identiques pour chacun



RÉPARTITION DE LA FISCALITÉ

		Commune	EPCI	Département	Région
CET	CFE	0%	100%	0%	0%
	CAVAE	0%	26,5%	23,5%	50%
Autres	IFER	20%	50%	30%	0%
	TFPB	Part communale	Part EPCI	Part départementale + Régionale	

LA VISITE DU CENTRE DE MAINTENANCE DE JANVILLE ET DU PARC ÉOLIEN D'ESPIER.

Ce samedi 22 juin, vous avez eu l'occasion de visiter le centre de maintenance de Janville et le parc éolien d'Espier (28). Monsieur Besnard, le Maire de la commune de Fresnay-l'Évêque a également donné son retour d'expérience :



« Visite très intéressante avec beaucoup d'explications. »

« M. le Maire a expliqué clairement les retombées pour la commune. »

« Suite à la création du parc, nous n'avons aucune plainte de la part des riverains. Ici, des éoliennes on en a énormément, l'acceptation est assez bonne.

Si nous devons en avoir d'autres, ce sera en cas de bon technologique avec le repowering afin d'avoir de nouvelles éoliennes plus puissantes pour remplacer celles existantes.

Les éoliennes nous ont permis d'avoir des ressources pour les collectivités locales : de nouveaux services comme pour la petite enfance, le scolaire, les transports, etc. Nous avons également eu des indemnités pour le passage des câbles.

Ce qui compte c'est vraiment de travailler les projets et de s'investir en allant aux réunions et en donnant son avis. Il faut s'impliquer, notamment dans la décision des mesures compensatoires, afin que le projet soit le meilleur possible et le plus adapté au territoire. »



Vous pouvez retrouver les comptes-rendus de ces rendez-vous ainsi que le livret du participant à la visite sur le site internet du projet : www.eolien-oussoy-vareennes.alterconcerto.fr

INFORMATION

Le projet éolien à l'étude sur la commune voisine d'Oussoy-en-Gâtinais est pour le moment en arrêt provisoire suite à l'annonce d'une nouvelle contrainte provenant de l'armée. En effet une Zone de Mise à Terre est présente sur la commune d'Oussoy-en-Gâtinais : c'est une aire de protection des trajectoires utilisées pour l'entraînement au largage par parachutage de personnels et de matériels à très basse altitude, de jour comme de nuit, à une hauteur inférieure à 150 m. Nous vous tiendrons au courant dès que nous en saurons plus.

FOIRE AUX QUESTIONS

La commune donne-t-elle son accord sur le projet éolien ? Et la Communauté de Communes ?

Réponse de NORDEX France : Nous ne sommes pas obligés d'avoir l'accord des communes et de la Communauté de Communes pour réaliser notre projet. Cependant, nous souhaitons travailler en co-construction avec le territoire et intégrer toutes les parties prenantes. Ce n'est pas notre philosophie d'avancer sans leur accord. Nous avons d'ailleurs eu l'autorisation de la mairie afin de débiter les études.

Quel est l'impact des éoliennes sur la transmission de la télévision ?

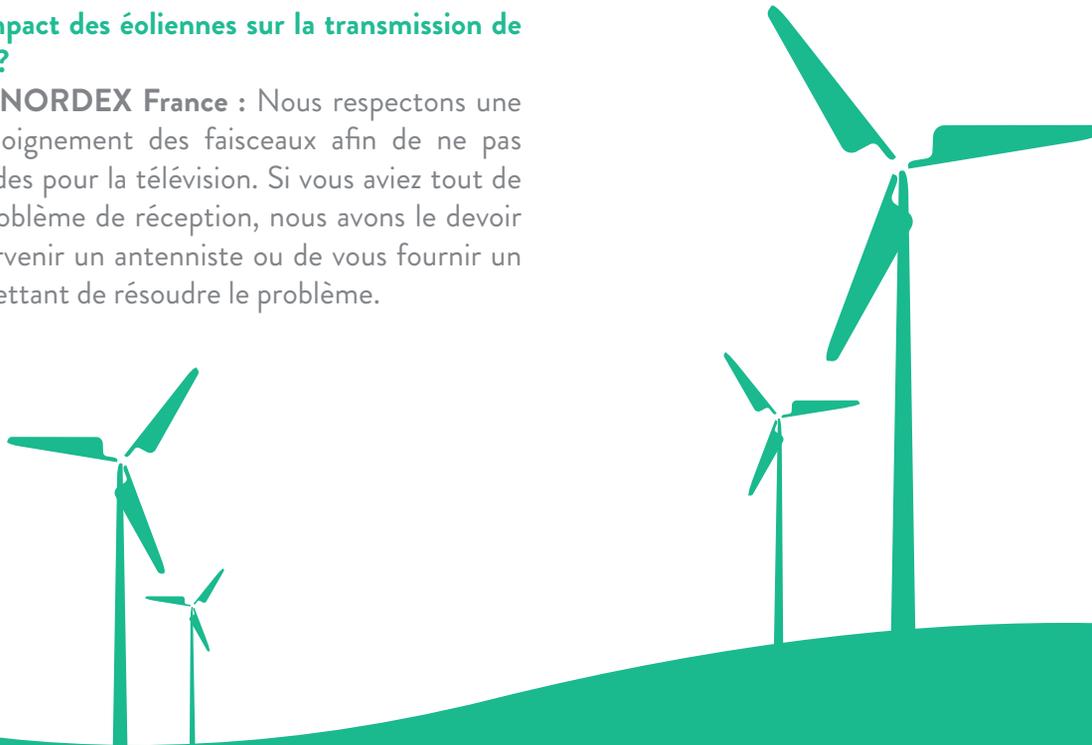
Réponse de NORDEX France : Nous respectons une distance d'éloignement des faisceaux afin de ne pas gêner les ondes pour la télévision. Si vous aviez tout de même un problème de réception, nous avons le devoir de faire intervenir un antenniste ou de vous fournir un boîtier permettant de résoudre le problème.

D'où provient le bruit de la machine ?

Réponse de NORDEX France : Le bruit que vous pouvez entendre à proximité des éoliennes est le bruit des pâles. Celui-ci peut être diminué par l'installation de serrations, membranes / peignes le long de la pale.

Quel est le périmètre dans lequel peuvent être réalisés les photomontages ?

Réponse de NORDEX France : Des photomontages peuvent-être réalisés dans un périmètre allant jusqu'à 20km des éoliennes.



CONTACTEZ-NOUS



Jules FOURNIER
NORDEX France
JFournier@nordex-online.com
06 48 62 50 16



Eloïse RABIN
Mazars-Alter&Go
eloise.rabin@mazars.fr
06 83 94 86 53

Lettre
d'information

N°3 - AOÛT 2019



PROJET ÉOLIEN D'OUSSOY-EN-GÂTINAIS

ÉDITO



Comme nous vous l'avons annoncé le 23 mai 2019 lors du premier atelier de concertation, le projet éolien d'Oussoy-en-Gâtinais est pour le moment mis en arrêt provisoire suite à la découverte d'une nouvelle contrainte intervenant sur la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) et provenant de l'armée.

Vous trouverez la carte de cette contrainte et son explication sur la page suivante. Nous vous tiendrons informé dès qu'une réponse plus précise des services de l'armée nous sera donnée.

Un autre projet éolien est à l'étude sur la commune de Varennes-Changy. Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à prendre part à la démarche de concertation autour de ce projet.

D'ici ce prochain rendez-vous de la concertation, nous vous souhaitons un agréable été !

Jules Fournier, Chef de projets éoliens - NORDEX France

INVITATION A L'ATELIER DE CONCERTATION N°2 À VARENNES-CHANGY

Nous vous donnons rendez-vous

Jeudi 12 septembre 2019 | 19h00 à 21h00 | Salle Escale de Varennes-Changy

Pour nous informer de votre participation, merci de vous inscrire auprès
d'Eloïse RABIN : eloise.rabin@mazars.fr

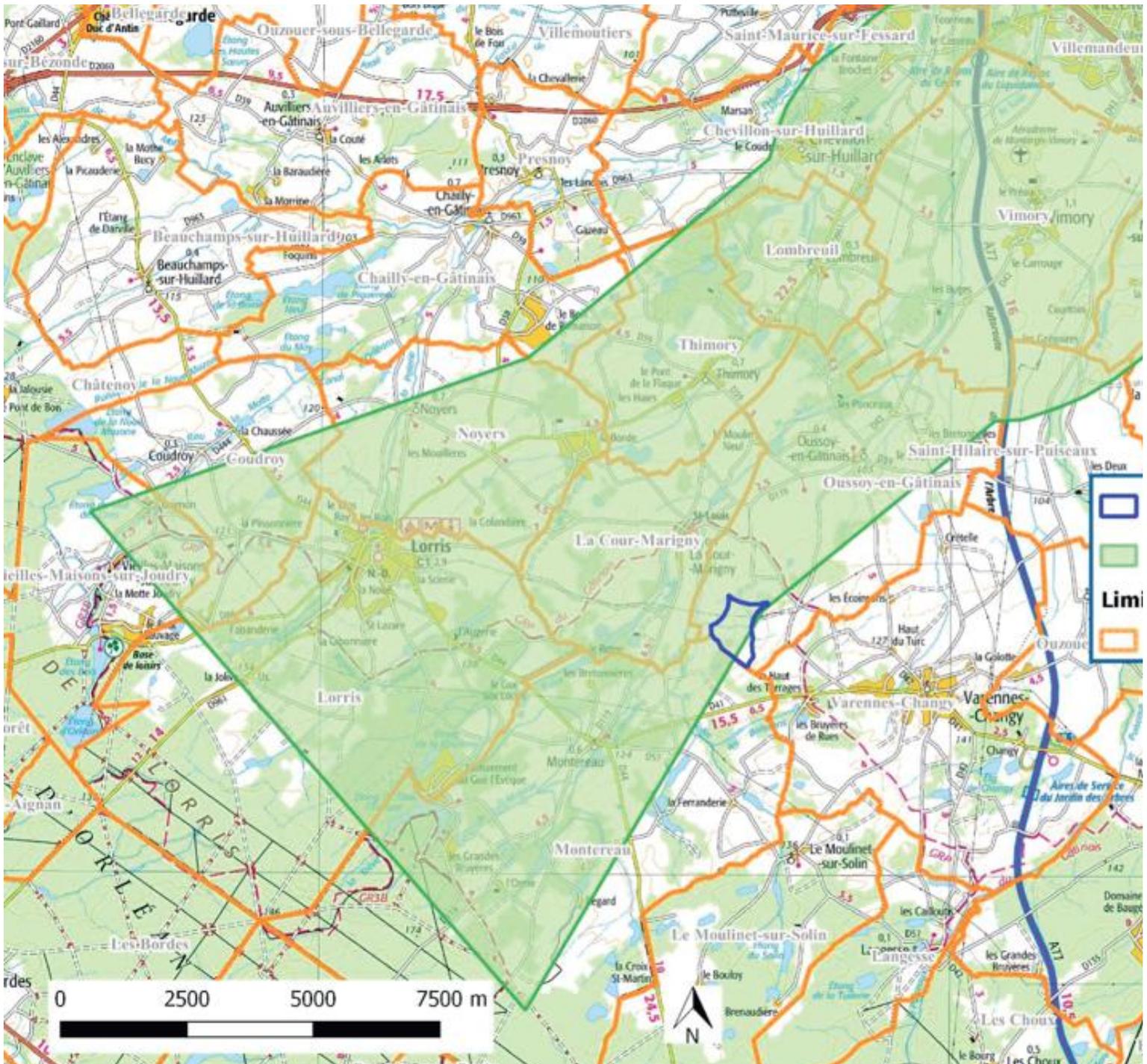
Ou sur le site internet du projet :

[www.eolien-oussoy-
varennes.alterconcerto.fr](http://www.eolien-oussoy-varennes.alterconcerto.fr)

(Rubrique « Les rendez-vous de la concertation »)

LE PROJET ÉOLIEN D'OUSSOY-EN-GÂTINAIS

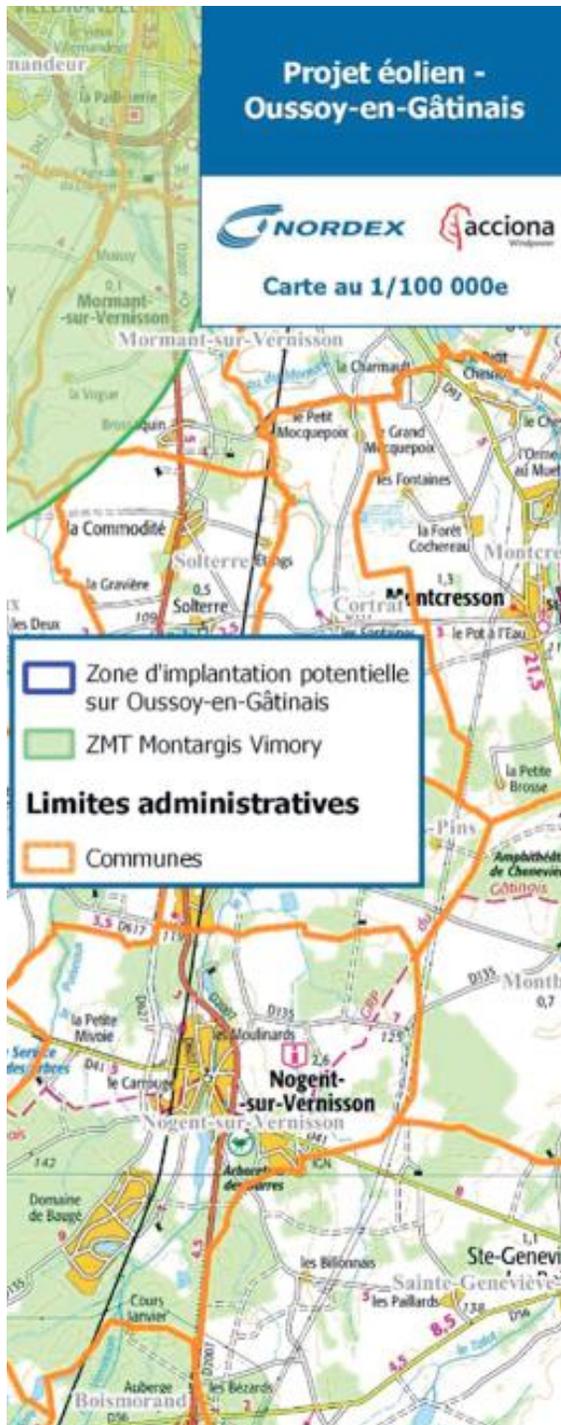
La Zone de Mise à Terre (ZMT) sur la commune d'Oussoy-en-Gâtinais est une aire de protection des trajectoires utilisées pour l'entraînement au largage par parachutage de personnels et de matériels à très basse altitude, de jour comme de nuit, à une hauteur inférieure à 150 m.



LES DERNIERS RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

L'ATELIER DE CONCERTATION N°1

Ce premier atelier participatif autour du projet éolien d'Oussoy-en-Gâtinais a eu lieu le 23 mai 2019. Il avait pour but d'échanger autour des actualités du projet et notamment de la nouvelle contrainte ainsi que d'informer sur les prochaines étapes de la concertation.



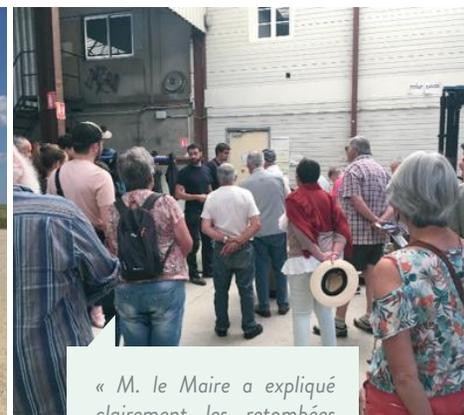
LA VISITE DU CENTRE DE MAINTENANCE DE JANVILLE ET DU PARC ÉOLIEN D'ESPIER.

Ce samedi 22 juin, vous avez eu l'occasion de visiter le centre de maintenance de Janville et le parc éolien d'Espier (28). Monsieur Besnard, le Maire de la commune de Fresnay-l'Évêque a également donné son retour d'expérience :

« Suite à la création du parc, nous n'avons eu aucune plainte de la part des riverains. Ici, des éoliennes on en a énormément, l'acceptation est assez bonne. Si nous devons en avoir d'autres, ce sera en cas de bon technologique avec le repowering afin d'avoir de nouvelles éoliennes plus puissantes pour remplacer celles existantes. Les éoliennes nous ont permis d'avoir des ressources pour les collectivités locales : de nouveaux services comme pour la petite enfance, le scolaire, les transports, etc. Nous avons également eu des indemnités pour le passage des câbles. Ce qui compte c'est vraiment de travailler les projets et de s'investir en allant aux réunions et en donnant son avis. Il faut s'impliquer, notamment dans la décision des mesures compensatoires, afin que le projet soit le meilleur possible et le plus adapté au territoire. »



« Visite très intéressante avec beaucoup d'explications. »



« M. le Maire a expliqué clairement les retombées pour la commune. »

FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi les éoliennes sont blanches ?

Réponse de NORDEX France : La couleur des éoliennes est imposée par l'aviation civile. De plus, le blanc est la couleur qui se fond le mieux dans le paysage.

Comment se passe le repowering ?

Réponse de NORDEX France : Lors d'un repowering (remplacement par de nouvelles machines), nous pouvons installer des machines identiques ou de nouvelles machines plus modernes. Il est possible que nous devions recouler également le socle en béton. Si le repowering du parc est considéré par les administrations comme comprenant des modifications substantielles, (modification de la hauteur, de l'implantation ou de la puissance des machines) de nouvelles études doivent être effectuées.

Les éoliennes créent-elles des problèmes de réception avec la télévision ?

Réponse de NORDEX France : Avec la TNT, il y a des améliorations de la réception de la télévision. De plus, nous respectons une distance d'éloignement des faisceaux afin de ne pas gêner les ondes pour la télévision. Si vous aviez tout de même un problème de réception, nous avons le devoir de faire intervenir un antenniste ou de vous fournir un boîtier permettant de résoudre le problème.

Qu'est-ce que l'enquête publique ?

Réponse de NORDEX France : Après le dépôt du dossier en Préfecture, vous serez invité à donner votre avis sur le projet. En effet, la population est consultée dans les communes présentes dans un rayon de 6 km autour des éoliennes. Cette enquête permet à tous les citoyens de s'exprimer en indiquant ses observations et remarques dans un registre présent dans les mairies ou sur Internet. Nous aurons le temps d'aborder ce sujet lorsque le projet aura avancé.



CONTACTEZ-NOUS



Jules FOURNIER
NORDEX France
JFournier@nordex-online.com
06 48 62 50 16



Eloïse RABIN
Mazars-Alter&Go
eloise.rabin@mazars.fr
06 83 94 86 53

PROJET ÉOLIEN DE VARENNES-CHANGY

ÉDITO



« La démarche de concertation autour du projet éolien de Varennes-Changy se poursuit ! Vous avez été une soixantaine à participer au dernier atelier, qui a eu lieu le 12 septembre 2019. Vous pouvez (re)découvrir cet atelier en images dans cette lettre d'information.

Le projet éolien sur la commune d'Oussoy-en-Gâtinais est quant à lui, toujours en arrêt provisoire. Nous vous expliquons cela dans les pages suivantes.

Nous vous donnons maintenant rendez-vous en novembre pour continuer à répondre à toutes vos questions mais également pour réfléchir et co-construire ensemble autour des mesures compensatoires et d'accompagnement du projet éolien de Varennes-Changy.

En effet, pour que le projet profite au maximum aux habitants et au territoire, nous avons besoin de vos idées et de votre participation !

Nous vous souhaitons bonne lecture. »

Jules Fournier, Chef de projets éoliens - NORDEX France

INVITATION A L'ATELIER DE CONCERTATION N°3

Nous vous donnons rendez-vous

Jeudi 14 novembre 2019 | 19h00 à 21h00 | Salle Escalé de Varennes-Changy

Pour nous informer de votre participation, merci de vous inscrire auprès
d'Eloïse RABIN : eloise.rabin@mazars.fr - 06 83 94 86 53

Ou sur le site internet du projet :

www.eolien-oussoy-varennnes.alterconcerto.fr

(Rubrique « S'inscrire aux rendez-vous de la concertation »)

Cet atelier se déroulera autour de deux stands, l'un pour poser toutes vos questions sur l'éolien et le projet et le second pour réfléchir ensemble aux mesures d'accompagnement.

RETOUR EN IMAGES

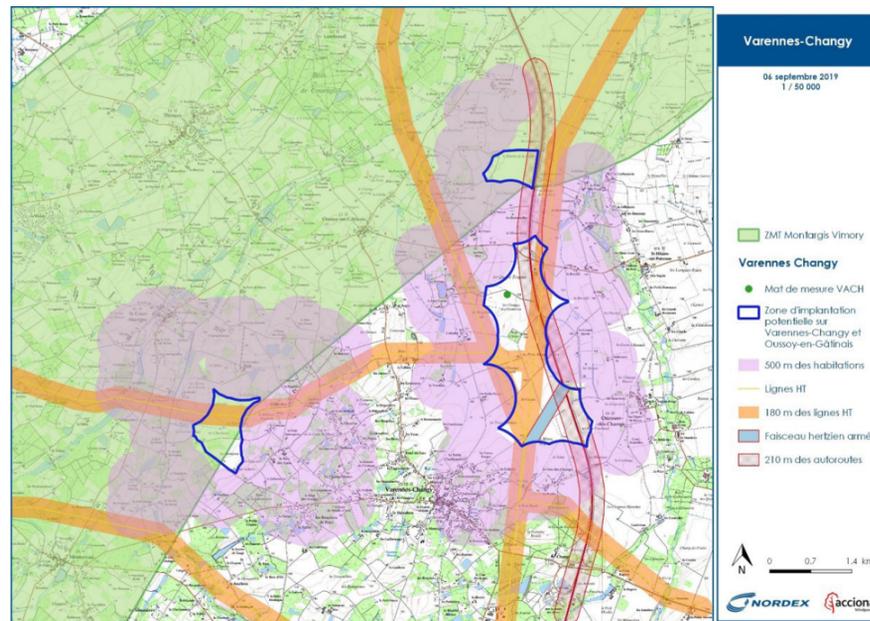
SUR LE DERNIER RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION AUTOUR DU PROJET ÉOLIEN DE VARENNES-CHANGY

L'ATELIER DE CONCERTATION N°2

Le deuxième atelier de concertation autour du projet éolien de Varennes-Changy a eu lieu le 12 septembre 2019 à la salle Escale avec une soixantaine de participants. L'atelier s'est déroulé autour de trois stands.

STAND 1 : LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

La zone d'implantation suivante, réalisée au vu des différentes contraintes du territoire, a été présentée.



Les différentes contraintes sont les suivantes :

200 m
de part et d'autre de l'autoroute

Le faisceau hertzien de l'armée

180 m
de chaque côté de la ligne à haute tension

500 m
de distance vis-à-vis des habitations

“ La ZMT Montargis, Vimory est la Zone de Mise à Terre de l'Armée. Il s'agit d'une aire de protection des trajectoires utilisées pour l'entraînement au largage par parachutage de personnels et de matériels à très basse altitude. La Zone d'Implantation Potentielle d'Oussoy-en-Gâtinais se situe en partie sur cette ZMT. C'est pourquoi le projet sur Oussoy-en-Gâtinais est pour le moment mis en arrêt provisoire. ”

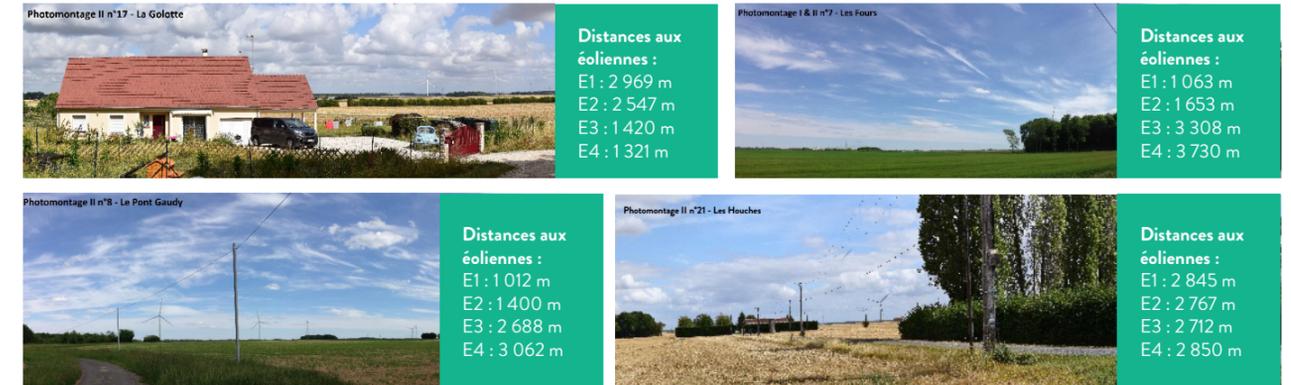
NORDEX France

“ Aujourd'hui, les accords passés avec les propriétaires fonciers permettent d'installer 3 machines sur la commune. Nous avançons un projet de 4 machines car nous souhaitons implanter une trame régulière le long de l'autoroute, sur laquelle les éoliennes seraient séparées de distances équivalentes. Ceci dans une volonté de mettre en place une implantation cohérente paysagèrement. Il aurait été possible d'envisager plus de machines sur la commune. Notre volonté est de s'approcher au maximum de l'autoroute pour s'éloigner des habitations. Nous souhaitons aussi implanter une éolienne sur une parcelle communale. ”

NORDEX France

STAND 2 : L'AVANCÉE DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE ET LES PHOTOMONTAGES

Lors de l'atelier du 22 mai, les participants avaient décidé des points de vue à partir desquels réaliser des photomontages. Ces photomontages ont donc été présentés ! En voici quelques exemples



STAND 3 : LA COMMUNICATION ET LE NOM DU PROJET

L'Équipe NORDEX France a souhaité ouvrir le nom du projet à la co-construction. Plusieurs propositions ont été faites, vous pouvez les retrouver, voter pour votre préférée ou en proposer de nouvelles en vous connectant sur le site internet du projet :

www.eolien-oussoy-varennnes.alterconcerto.fr



Vous pouvez retrouver le compte-rendu de ce rendez-vous sur le site internet du projet : www.eolien-oussoy-varennnes.alterconcerto.fr

LE PROJET ÉOLIEN D'OUSSOY-EN-GÂTINAIS



Cet été, nous vous avons annoncé la mise en arrêt provisoire du projet éolien sur la commune d'Oussoy-en-Gâtinais. NORDEX France attend la confirmation de l'Armée pour savoir s'il sera possible d'implanter des éoliennes sur la commune. Une seule éolienne peut être installée pour le moment au regard des contraintes aéronautiques. Cette situation n'est donc pas favorable pour poursuivre le projet. Le mât de mesure sur Oussoy-en-Gâtinais devrait être démonté prochainement.

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LE THÈME DES PHOTOMONTAGES

Les photos prises dans le cadre des photomontages sont-elles à l'échelle ?

Réponse de NORDEX France : Oui, elles ont été prises à hauteur d'homme. La taille des éoliennes sur les photos a été définie par le logiciel WindPro qui prend en compte le relief, la topographie ainsi que les coordonnées des éoliennes et du point de vue.

A quelle hauteur les photos ont-elles été prises ?

Réponse de NORDEX France : Les photos ont été prises à hauteur d'homme depuis les points de vue qui nous avaient été indiqués lors du premier atelier de concertation.

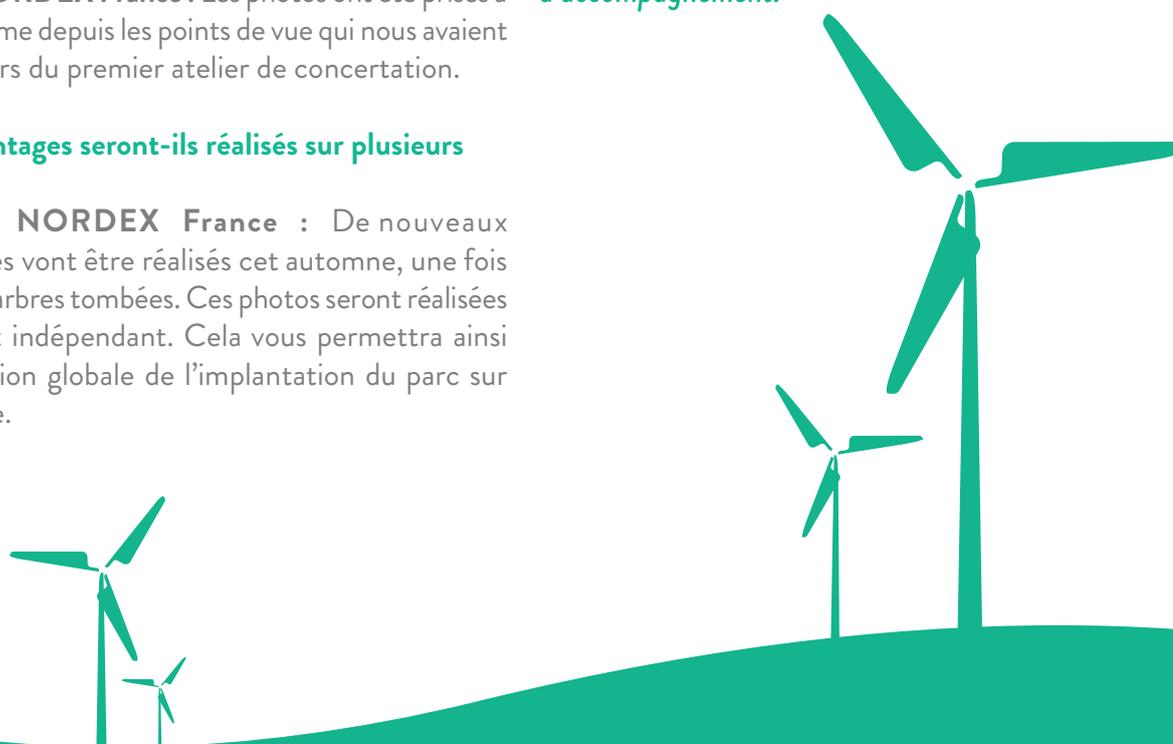
Des photomontages seront-ils réalisés sur plusieurs saisons ?

Réponse de NORDEX France : De nouveaux photomontages vont être réalisés cet automne, une fois les feuilles des arbres tombées. Ces photos seront réalisées par un cabinet indépendant. Cela vous permettra ainsi d'avoir une vision globale de l'implantation du parc sur votre territoire.

Les photos prises pour réaliser les photomontages embellissent-elles le paysage ?

Réponse de NORDEX France : Non, ces photos ont été prises au mois d'août 2019 par notre équipe. Aucune retouche n'a été faite, seules les éoliennes ont été rajoutées en arrière-plan.

Dans la prochaine lettre d'information, la foire aux questions portera sur les mesures compensatoires et d'accompagnement.



CONTACTEZ-NOUS



Jules FOURNIER
NORDEX France
JFournier@nordex-online.com
06 48 62 50 16



Eloïse RABIN
Mazars Concertation
eloise.rabin@mazars.fr
06 83 94 86 53

[Voir la version en ligne](#)

Projet éolien Les Ailes du Gâtinais

Lettre d'information – n°5 – Mai 2020

ÉDITO

« Chères habitantes, chers habitants,

Face à la crise sanitaire actuelle inédite, nous espérons avant tout que vous, ainsi que vos proches, vous portez bien. De notre côté, les équipes de NORDEX France et Mazars Concertation sont actuellement en télétravail et joignables par téléphone et mail.

Malgré cette période de confinement difficile, il nous tient à cœur d'assurer une diffusion de l'information en continu à l'ensemble des habitants, tout en protégeant la santé de chacun. La démarche de concertation se poursuit tout en évoluant. Notre priorité est de prolonger l'information sur l'avancement ainsi que sur les différentes étapes du projet éolien : Les Ailes du Gâtinais ; c'est pourquoi nous vous transmettons cette newsletter. A ce stade, elle vient se substituer à la lettre d'information au format papier que vous deviez recevoir dans votre boîte aux lettres.

Nous souhaitons revenir sur le forum d'information qui devait se tenir initialement le 8 avril 2020 au restaurant La Campagne. Face au contexte national, nous avons été dans l'obligation de le reporter. Nous reviendrons vers vous, dès que possible avec le calendrier actualisé et adapté en fonction de l'évolution du Covid-19 et des annonces gouvernementales.

Dans cette lettre d'information numérique, nous souhaitons vous présenter les premiers résultats de l'étude des vents entreprise grâce au mât de mesure installé depuis maintenant 1 an. De plus, nous vous proposons au travers de la foire aux questions un focus sur les mesures compensatoires et d'accompagnement.

Le format de newsletter et d'interviews filmées sera amené à se poursuivre. Nous vous invitons à nous faire part de vos questions pour la suite.

[Écrivez-nous ici !](#)

Dans l'attente de vous revoir prochainement, nous vous souhaitons à vous et vos proches de rester en bonne santé.

**Prenez soin de vous.
Bonne lecture et à bientôt ! »**

Jules FOURNIER
Chef de projet NORDEX

Romain CLUET
Chef de projet NORDEX

DE NOMBREUSES ETUDES POUR DEFINIR UNE IMPLANTATION OPTIMALE

L'étude du potentiel éolien :
Découvrir les premiers résultats du mât de mesure

NORDEX REpond A VOS QUESTIONS

Face au contexte actuel de confinement, à défaut de pouvoir venir à votre rencontre sur le terrain ou lors d'un événement de concertation, **voici les minis interviews filmées du projet pour répondre aux questions qui se posent localement !**

Découvrir les minis interviews filmées du projet !

Jules FOURNIER
NORDEX France
jfournier@nordex-online.com
06 48 62 50 16

Louise ROBBE
Mazars Concertation
louise.robbe@mazars.fr
06 69 21 09 46

M'inscrire à la Newsletter

Cet e-mail a été envoyé à :
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mazars

[Se désinscrire](#)

[SendinBlue](#)

© 2020 Mazars

PROJET ÉOLIEN DES AILES DU GÂTINAIS

ÉDITO



« Chères habitantes, chers habitants,

Ces derniers mois, malgré le confinement, le projet a continué d'avancer et les études entreprises se finalisent. Nous abordons désormais la dernière ligne droite.

NORDEX France a continué à vous informer, tout en respectant les directives gouvernementales. Nous avons ainsi réalisé **deux interviews filmées** pour répondre aux questions se posant localement. La lettre d'information papier s'est adaptée pour être diffusée sous format numérique. Le site internet du projet a été mis à jour régulièrement. N'hésitez pas à le consulter :

www.projeteolien-ailesdugatinais.fr



Le forum d'information initialement prévu en avril 2020, aura lieu au restaurant La Campagne le mercredi 2 septembre 2020.

Bonne lecture, bel été et prenez soin de vous.»

Jules FOURNIER et Romain CLUET,
Chefs de Projets éoliens NORDEX France

LE PROCHAIN ÉVÉNEMENT DE LA CONCERTATION

Nous sommes actuellement dans la dernière ligne droite du projet. Les résultats des différentes études se finalisent et le projet se peaufine. Face au contexte actuel, nous sommes de retour parmi vous. La démarche de concertation reprend progressivement en présentielle dans vos communes.

NORDEX France a fait le choix de mettre en place une démarche de concertation volontaire avec vous, c'est pourquoi nous vous invitons au prochain événement de la concertation :

LE FORUM D'INFORMATION

LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE* 2020 DE 15H00 À 20H00

Au Restaurant La Campagne à Varennes Changy

Toutes les mesures sanitaires seront bien-sûr appliquées, et afin de garantir le principe de distanciation sociale, nous vous demandons de vous inscrire pour le créneau horaire de votre choix** :

De 15h à 16h • De 16h à 17h • De 17h à 18h • De 18h à 19h • De 19h à 20h

Merci de nous indiquer le créneau horaire de votre choix, en vous inscrivant en amont auprès de **Louise ROBBE** (Equipe Concertation Mazars) : 06 69 21 09 46 ou louise.robbe@mazars.fr

ou sur le site du projet : www.projeteolien-ailesdugatinais.fr
Rubrique « S'inscrire au rendez-vous de la concertation »

* La date de l'événement peut être susceptible d'être modifiée en fonction du contexte sanitaire national.

** Nous tenons à respecter une jauge d'environ 10/15 personnes présentes dans l'établissement en même temps.

UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION CONTINUE MALGRÉ LE CONFINEMENT

UNE 2^e INTERVIEW FILMÉE DU PROJET

En cette période de déconfinement progressif, nous avons souhaité rester prudents et maintenir l'information globale à travers des vidéos.

La 2^e interview filmée du projet est désormais disponible en ligne sur le site internet du projet !

www.projeteolien-alesdugatinais.fr

A travers cette dernière vidéo, Jules FOURNIER et Romain CLUET ont choisi de répondre à vos questions. Cette interview est l'occasion de revenir sur :

- Le contexte que nous venons de traverser,
- L'étude du potentiel éolien,
- Les premiers résultats des autres études entreprises.

NOUS VOUS SOUHAITONS
UN BON VISIONNAGE !



AVRIL : Communication des premiers résultats du mât de mesures sur le site du projet



MAI : La 1^{re} interview filmée



MAI : Newsletter n°1



JUIN : La 2^e interview filmée

CONTACTEZ-NOUS



Romain CLUET
NORDEX France

rcluett@nordex-online.com

06 11 73 37 54

Jules FOURNIER
NORDEX France

JFournier@nordex-online.com

06 48 62 50 16



Louise ROBBE
Équipe Concertation Mazars
louise.robbe@mazars.fr

06 69 21 09 46

WWW.PROJETEOLIEN-AILESDUGATINAIS.FR



PROJET ÉOLIEN DES AILES DU GÂTINAIS

ÉDITO



« En cette rentrée, le projet éolien Les Ailes du Gâtinais se précise et la démarche de concertation continue. Le mercredi 16 septembre, s'est déroulé le forum d'information. Cet événement a rassemblé une quarantaine de participants et a permis de revenir sur les premiers résultats des études entreprises, la démarche de concertation ainsi que les caractéristiques du projet. Le dépôt du projet approche et la trame d'implantation finale vous a été présentée lors du forum.

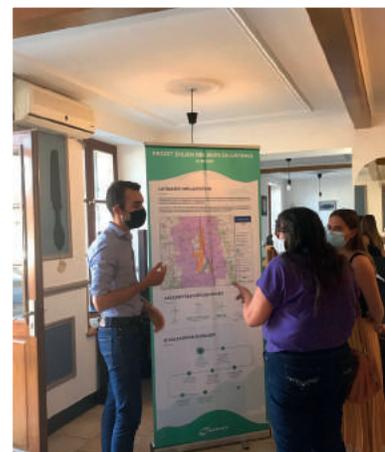
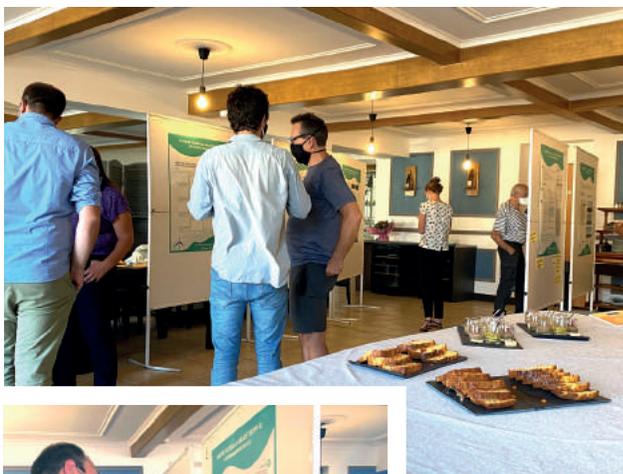
Nous tenions à remercier l'ensemble des participants pour leur présence ainsi que les échanges denses et enrichissants lors de ce forum.

Bonne lecture et à très vite. »

Romain CLUET

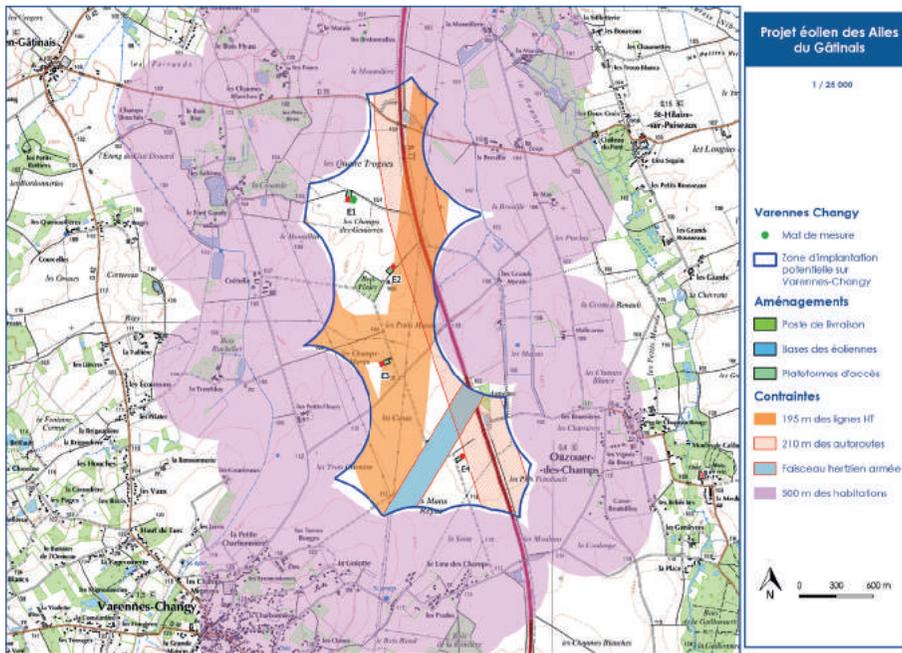
Chef de Projets éoliens NORDEX France

RETOUR EN IMAGES SUR LE FORUM D'INFORMATION



LA TRAME D'IMPLANTATION

Depuis 2016, Nordex France travaille sur le territoire avec les élus, propriétaires et exploitants des parcelles de la zone d'étude. La Zone d'Implantation Potentielle du projet éolien des Ailes du Gâtinais a été tracée suivant la distance d'éloignement de 500 m aux habitations.



LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET



4
éoliennes
(3 N149 et 1 N133)



4,8 et 5,7 MW
de puissance nominale



180 m
de hauteur
en bout de pale



Production annuelle
et comparaison en nombre
d'habitants (11 fois la consommation
annuelle électrique de la population
de Varennes-Changy)

NORDEX FRANCE DÉVELOPPEMENT CHANGE D'IDENTITÉ

Dans un contexte où les ventes d'éoliennes Nordex ont connu une progression importante et où la transition énergétique est en fort développement et fait face à une concurrence accrue, le Groupe Nordex doit mettre en place de nombreux investissements pour développer son activité. Pour ces raisons, Nordex Group a décidé d'envisager la cession de son activité de développement de projet. C'est RWE, au travers de sa filiale **RWE Renewables**, qui a été sélectionné pour l'acquisition.

Ce changement d'identité n'engendrera pas de modification pour le développement du projet éolien Les Ailes du Gâtinais. Les chefs de projet que vous connaissez seront toujours là pour vous accompagner, mais avec le logo RWE et non plus Nordex. Les quelques changements qui seraient engendrés par cette opération seront positifs car RWE est également spécialiste de l'exploitation des parcs qu'il développe. Aussi, nos équipes continueront à vous accompagner pendant les années de fonctionnement des parcs construits. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet du projet.

CONTACTEZ-NOUS



Romain CLUET
NORDEX France
rcluett@nordex-online.com
06 07 20 00 30



Louise ROBBE
Équipe Concertation Mazars
louise.robbe@mazars.fr
06 69 21 09 46

WWW.PROJETEOLIEN-AILESDUGATINAIS.FR



Lettre d'information n°8

Projet éolien des Ailes du Gâtinais

ÉDITO



« Tout d'abord, nous espérons vous trouver en bonne santé malgré le contexte sanitaire national.

Nous sommes heureux de vous annoncer aujourd'hui que **le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien qui est à l'étude**

depuis 2018 sur la commune de Varennes-Changy a été officiellement déposé auprès des services instructeurs de la préfecture du Loiret.

Cette huitième lettre d'information vient marquer cette étape majeure du projet éolien des Ailes du Gâtinais. Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette lettre d'information et vous tiendrons comme toujours informés de la suite du projet et de ses prochaines étapes.

Prenez soin de vous !
A très bientôt »

Romain CLUET
Chef de projets éoliens
RWE Renewables France

Le calendrier mis à jour



Avril 2021

Dépôt d'un dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture



2nd semestre 2021

Demande de compléments



2021-2022

Instruction du dossier en préfecture et par les services de l'État



Début 2022

Enquête publique



2022

Avis du préfet du département du Loiret

Qu'est-ce qu'une demande de compléments ?

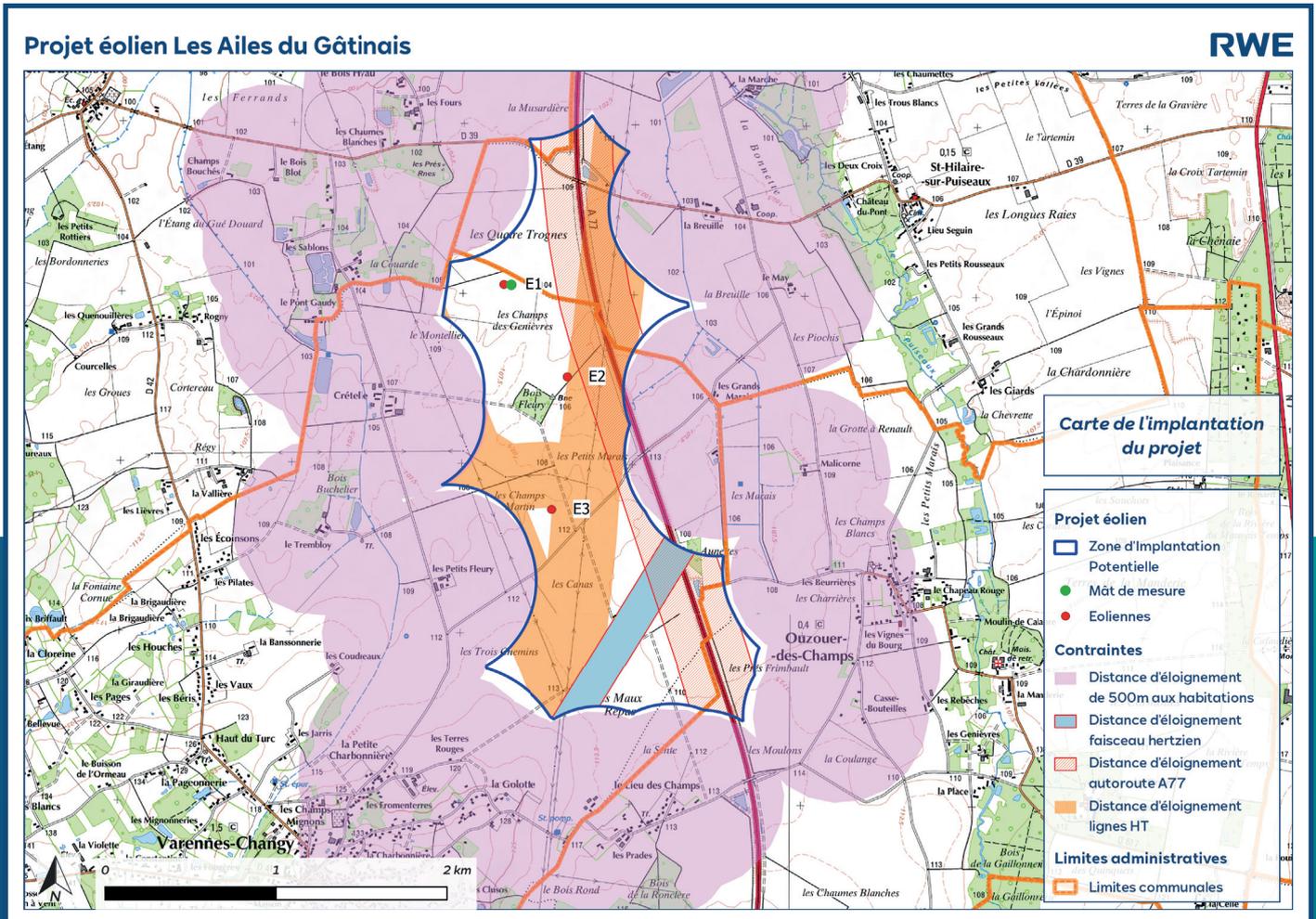
Après le dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementales, **les services instructeurs peuvent formuler une éventuelle demande de compléments**. Celle-ci permet de **préciser certains points du projet**.

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

Une enquête publique est obligatoire, elle permet aux habitants des communes se trouvant dans un périmètre de 6km autour du projet de :

- **Consulter toutes les pièces du dossier du projet,**
- **Poser des questions et donner leur avis sur le projet avant la fin de l'instruction du dossier par les services de l'Etat,**
- **Formuler des observations.**

Le projet finalisé



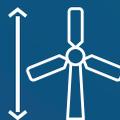
Les chiffres clés du projet



3 éoliennes
sur Varennes-
Changy
De type : NORDEX
N149-TS105



5,7 MW
de puissance
par éolienne



180 m
de hauteur
en bout de pale



14 080
personnes
alimentés
(chauffage
inclus)



29 200 €
taxes perçues
par an pour
Varennes-Changy

Synthèse du Résumé Non Technique de l'étude d'impact (RNT)

En tant qu'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), le projet éolien des Ailes du Gâtinais a fait l'objet d'une étude d'impact incluse dans le dossier de demande d'autorisation environnementale. Voici les principales conclusions du RNT.

LES ATOUTS DU PROJET

- ✓ Secteur de vent favorable
- ✓ Bonne accessibilité de la zone de projet avec l'utilisation des accès existants pour limiter la consommation de terres agricoles
- ✓ Proximité avec le poste source des PAYOLLES à Nogent-sur-Vernisson
- ✓ Absence d'enjeux majeurs de biodiversité
- ✓ Paysage de grande échelle avec l'autoroute A77 comme axe structurant

LA LOCALISATION DU PROJET



2 km du bourg de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux

2,3 km du bourg de Varennes-Changy

2,5 km du bourg d'Oussoy-en-Gâtinais

Les conclusions des bureaux d'études partenaires



ECOSPHERE :

Étude Faune/Flore :

Atteste que les enjeux sont globalement faibles, mais plus marqué au nord avec le Bois Fleury pour les chauves-souris.



SIXENSE ENGINEERING :

Étude acoustique :

Atteste que le jour, les niveaux sonores sont élevés dus au trafic routier (A77) et aux activités humaines avec une diminution significative vers 20h.



ENVIROSCOP :

Étude paysagère :

Identifie une sensibilité paysagère faible jusqu'à ponctuellement forte sur les lieux de vie de l'aire d'étude immédiate.

PRINCIPALES CONCLUSIONS :

Grâce aux mesures d'évitement et de réduction, les impacts résiduels sur le milieu physique et le milieu humain sont considérés comme nuls à faibles.

L'ensemble des mesures d'évitement et de réduction prescrites que ce soit en phase chantier ou en phase d'exploitation avec notamment un bridage adapté pour les chauves-souris permettent de conclure à des impacts résiduels négligeables à faibles pour l'ensemble des espèces naturelles et des habitats écologiques.

Pour retrouver toutes les conclusions du RNT, rendez-vous sur le site du projet :

www.projeteolien-ailesdugatinais.fr

La démarche de concertation

Depuis avril 2019, une démarche de concertation a été menée autour du projet éolien Les Ailes du Gâtinais. Les objectifs de cette démarche étaient de :

- ✓ Informer l'ensemble de la population sur le projet à l'étude,
- ✓ Suivre les avancées du projet,
- ✓ Echanger lors de différents rendez-vous,
- ✓ Co-construire le nom du projet et ses mesures d'accompagnement,
- ✓ Rédiger une charte d'engagement commune.

Les chiffres clés de la concertation

1 visite de parc éolien et de centre de maintenance	3 groupes de travail
4 ateliers de partage	1 forum d'information
3 interviews filmées	1 charte d'engagements en co-construction
1 site internet participatif	8 lettres d'information

Retour en image sur la concertation



N'hésitez pas à vous rendre sur la plateforme participative du projet :

www.projeteolien-ailesdugatinais.fr



CONTACTS

Romain CLUET
Chef de projet RWE Renewables
romain.cluet@rwe.com

Louise ROBBE
Équipe Concertation de Mazars
louise.robbe@mazars.fr
06 69 21 09 46

